



▪ Société créée en 1976 ▪ 42 Etats Membres Africains

RAPPORT ANNUEL  
et COMPTES  
**2021**

## Qui sommes-nous ?

La **Société Africaine de Réassurance (Africa Re)** a été créée le **24 février 1976** dans le cadre d'un accord multilatéral par 36 Etats membres de l'ex Organisation de l'Unité Africaine (aujourd'hui Union Africaine) et la Banque Africaine de Développement (BAD) en tant que compagnie de réassurance intergouvernementale panafricaine.

## Mission

- **Promouvoir** le développement des activités nationales d'assurance et de réassurance dans les pays africains ;
- **Favoriser** la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales ; et
- **Soutenir** le développement économique de l'Afrique.

## Proposition de valeur

- Nous **déployons** nos **forces** et **misons** sur notre **proximité avec le marché** pour offrir des **opportunités sans fin** et une **protection solide** à nos clients.
- Nous offrons une protection financière au moyen de couvertures de réassurance aux assureurs Vie et Non-vie en Afrique et sur d'autres marchés choisis au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique du Sud.

## Un actionnariat diversifié

- 42 Etats africains – 34,63% ;
- 113 compagnies d'assurance et de réassurance – 33,94% ;
- Banque Africaine de Développement – 8,38% ;
- Fairfax Financial Holdings – 7,33% ;
- AXA Africa Holdings – 7,33% ;
- Allianz SE – 8,38%.

Avec un **encaissement de primes brutes de 845,346 millions \$EU en 2021**, Africa Re est le plus **grand réassureur local** en Afrique et au Moyen-Orient (si l'on tient compte de la prime de réassurance nette).

Africa Re occupe le **37ème rang du classement des 40 plus grands groupes de réassurance dans le monde de Standard & Poor's de 2020** du point de vue de la **prime nette souscrite** et le **46ème rang du classement mondial des 50 plus grands groupes de réassurance d'A.M. Best de la même année** sur la base de la **prime brute souscrite pour la même année**.

Notre portefeuille est composé d'environ **95% de risques IARD**, le reste étant des risques **Vie & Santé**. Nous proposons des solutions dans les branches suivantes : **Incendie & Ingénierie, Accidents & Automobile, Pétrole & Energie, Transport Maritime & Aviation, Vie & Santé** et **Risques Divers**.

Africa Re est **dirigée et gérée par des Africains**. La Société compte **262 employés permanents de 27 nationalités africaines**.

Africa Re a des bureaux dans **11 pays**. Ces bureaux mènent des opérations en **Afrique** et dans certaines parties du **Moyen-Orient, de l'Asie** et de **l'Amérique latine**. Le **réseau commercial d'Africa Re** comprend:

- **4 filiales** : Africa Re South Africa Ltd et Africa Retakaful Company (Egypte), Africa Re Underwriting Management Agency Limited (Emirats Arabes Unis) et Sherborne Number Ten Parktown Investments Pty Limited (Afrique du Sud) ;
- **6 bureaux régionaux** : Nigeria, Maroc, Côte d'Ivoire, Egypte, Maurice et Kenya ;
- **1 bureau de contact** : Ethiopie ; et
- **2 représentants souscripteurs** : Ouganda et Soudan

Africa Re est le réassureur panafricain le mieux noté :

- **A.M. Best** : A (Solide/ Perspectives stables) depuis 2016 (A- depuis 2002)
- **Standard & Poor's** : A- (Solide/ Perspectives stables) depuis 2009.

Africa Re gère les pools d'assurances **continentaux et nationaux** suivants :

- **Pool africain d'assurance des risques Aviation (AAIP, sigle anglais)** créé en 1983 par l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) ;
- **Pool africain d'assurances des risques Pétrole & Energie (AOEIP, sigle anglais)** créé en 1989 par l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) ;
- **Energy & Allied Insurance Pool of Nigeria** (Pool d'assurance des risques Energie et risques connexes du Nigeria), créé en 2014 par le Nigerian Insurers Association (Association des assureurs du Nigeria – NIA en anglais) pour les risques Pétrole & Energie.

Africa Re apporte sa modeste contribution au bien-être des communautés par le truchement de la **Fondation Africa Re** dont le siège est à Maurice. Les grands domaines d'intérêt de la Fondation sont :

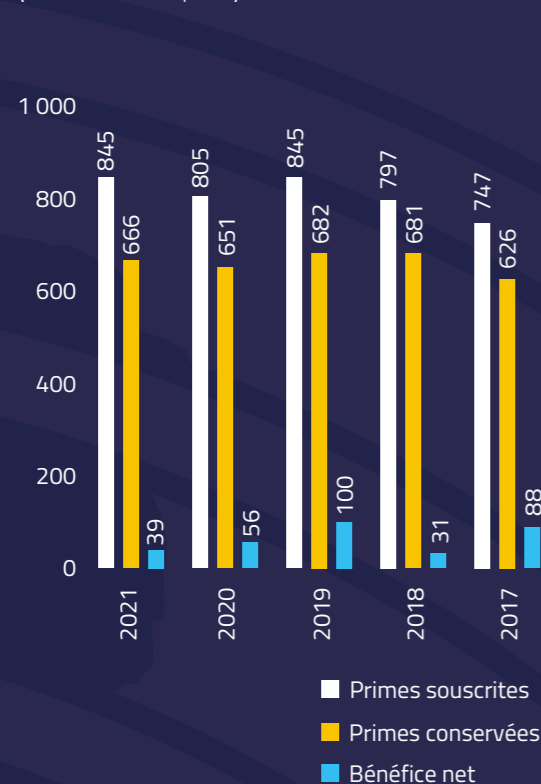
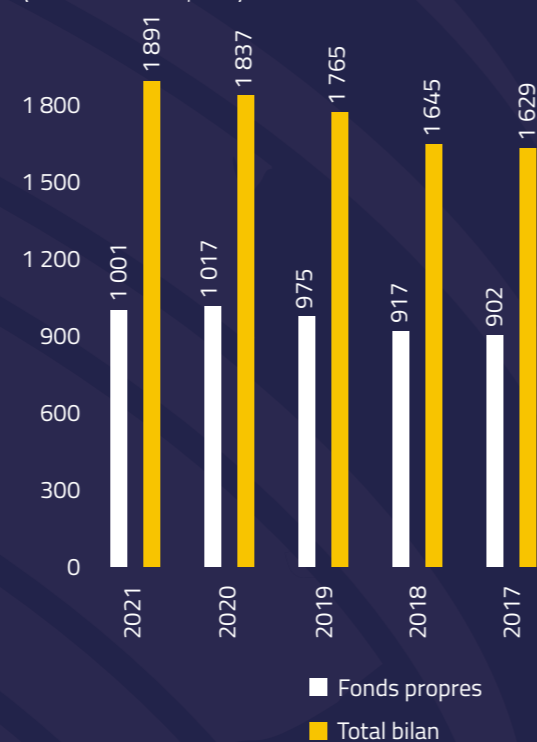
- la sensibilisation aux assurances
- le développement du secteur
- le secours après catastrophe
- le développement des technologies,
- le développement des communautés et
- la prévention des risques, l'éducation et la recherche.

Ces dernières années, la Fondation Africa Re a apporté son soutien à des initiatives diverses et à fort impact à hauteur de 6,4 millions \$EU répartis ainsi qu'il suit et par domaine d'intervention :

	Total	Pourcentage
<b>Lutte contre la pandémie de covid- 19</b>	1 021 692,70 \$	15,9%
<b>Association des assureurs</b>	377 011,84 \$	5,9%
<b>Campagne de sensibilisation aux assurances et au risque</b>	378 324,90 \$	5,9%
<b>Prix de l'excellence dans les assurances en Afrique</b>	1 086 364,00 \$	16,9%
<b>Programme de formation de jeunes professionnels des assurances - YIPP</b>	545 345,00 \$	8,5%
<b>Développement de la microassurance (BIT)</b>	650 000,00\$	10,1%
<b>Reprise après catastrophe</b>	200 000,00 \$	3,1%
<b>Autorités de régulation des assurances africaines</b>	925 000,00 \$	14,4%
<b>Recherche &amp; développement</b>	311 575,00 \$	4,9%
<b>Appui aux communautés &amp; Prévention des catastrophes</b>	926 531,17 \$	14,4%
	<b>6 421 844,61 \$</b>	<b>100,0%</b>

## Principaux Indicateurs Financiers

En milliers \$EU	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Résultats</b>					
Primes souscrites	845 346	804 774	844 786	797 415	746 829
Primes conservées	666 381	651 096	681 647	681 334	625 650
Primes acquises (nettes)	667 696	655 378	673 340	673 554	606 896
Bénéfice net	38 823	55 709	99 904	31 269	87 982
<b>Situation financière</b>					
Fonds propres	1 000 714	1 017 106	975 198	917 047	902 039
Total bilan	1 890 613	1 836 676	1 770 980	1 648 066	1 628 545

Résultats 2017 - 2021  
(En millions \$EU)Situation financière 2017 - 2021  
(En millions \$EU)

Notations

A.M. Best **A**A.M. Best  
(Excellent/Perspectives stables)Standard  
& Poor's **A-**S&P  
(Solide/Perspectives stables)Dividende proposé par  
action pour 2021**8.8\$EU**Dividende de 2020:  
8,8 \$EU

## TABLE DES MATIERES

<b>3</b>	<b>LETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE</b>	<b>38</b>	Evaluation de la solidité financière et adéquation du capital
<b>4</b>	<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>		
<b>11</b>	<b>DIRECTION GENERALE</b>	<b>39</b>	<b>Gestion intégrée des risques (GIR)</b>
<b>12</b>	<b>DIRECTEURS CENTRAUX</b>	<b>42</b>	<b>Gouvernance d'entreprise</b>
<b>15</b>	<b>DIRECTEURS REGIONAUX</b>	<b>46</b>	<b>Conformité</b>
<b>18</b>	<b>DECLARATION DU PRESIDENT</b>	<b>47</b>	<b>Responsabilité sociale d'entreprise</b>
<b>22</b>	<b>RAPPORT DE LA DIRECTION</b>	<b>48</b>	<b>Ressources humaines et Rémunération</b>
<b>22</b>	<b>Environnement Economique et Commercial</b>	<b>51</b>	<b>RESPONSABILITE DE LA DIRECTION</b>
<b>27</b>	<b>Opérations Techniques</b>	<b>52</b>	<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT</b>
28	Production	<b>57</b>	<b>ETATS FINANCIERS</b>
29	Cessions légales	57	Etat consolidé de la situation financière
30	Répartition de la production par région	58	Etat consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global
31	Répartition de la production par branche	59	Etat consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice
32	Charges techniques	60	Etat consolidé des flux de trésorerie
<b>33</b>	<b>Produits de Placements</b>	61	Notes
33	Performance du portefeuille	107	Annexe: Compte de résultat net consolidé par branche
34	Structure de l'actif		
34	Placements à long terme		
34	Actions		
35	Obligations et autres instruments à taux fixe		
36	Instruments liquides et quasi-liquides		
36	Autres revenus d'exploitation		
<b>36</b>	<b>Resultat de l'Exercice 2021</b>		
<b>37</b>	<b>Affectation du résultat</b>		
<b>38</b>	<b>Gestion du capital</b>		

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE  
RAPPORT ANNUEL ET COMPTES AU  
**31 DECEMBRE 2021**

**Société Africaine de Réassurance  
Assemblée Générale**

**44ème Réunion Ordinaire Annuelle  
Le Caire, Egypte, 27 juillet 2022**

Honorables Délégués à L'Assemblée Générale de la Société Africaine de Réassurance,

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance, notamment en ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement Général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Veillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.

**Dr Mohamed Ahmed MAAIT**

Président du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Dr. Mohamed Ahmed MAAIT**

Administrateur  
Président  
Président du Comité des Nominations et de la Gouvernance

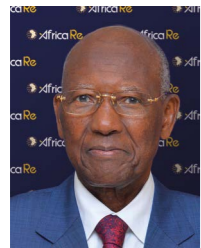
**Nationalité :**  
Egyptien

Il est actuellement Ministre des Finances de la République Arabe d'Egypte.

**Circonscription :**  
Egypte (Etat et Sociétés)

Dr. Mohamed Ahmed MAAIT est titulaire d'une licence en assurances et en mathématiques, d'un M. Phil en assurances, d'un Master et d'un PhD en actuariat. Il est professeur invité dans plusieurs universités en Egypte. Il est également Président de l'Egyptian Governmental Actuarial Department (EGAD) et membre de plusieurs commissions gouvernementales ; il siège au conseil d'administration de nombreuses sociétés en Egypte.

**Le mandat en cours s'achève en :**  
2024

**M. Bakary KAMARA**

Administrateur Indépendant  
Vice-Président  
Membre du Comité d'Audit  
Membre du Comité Nominations et Gouvernance

**Nationalité :**  
Mauritanien

M. Bakary Kamara a été Président du Conseil d'Administration de l'African Reinsurance Corporation South Africa Ltd et est l'actuel Président du Conseil d'Administration d'Africa Retakaful Company. Il a été recruté à Africa Re comme Secrétaire Général en septembre 1984, avant de devenir Directeur Général du Groupe en 1993.

**Date de fin du mandat actuel :**  
2024

M. Kamara est Administrateur Civil, grade qui appartient à la catégorie la plus élevée de la fonction publique dans les pays francophones d'Afrique.

M. Kamara a fait ses premiers pas dans le secteur des assurances en tant que Conseiller Juridique de la SMAR, la compagnie d'assurances publique de la Mauritanie, où il a servi du 1er mai au 11 novembre 1978. Il a occupé le poste de Directeur Général Adjoint de cette compagnie de septembre 1979 à janvier 1984. Il a également été professeur invité à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) de Mauritanie, où il dispensait des cours en droit des affaires aux étudiants de 3ème année, pendant l'année académique 1978-1979. De 1980 à 1984, il a été membre du Conseil d'Administration d'AFARCO, compagnie immobilière mauritanienne. De janvier à août 1984, il était Conseiller Technique du Ministre des Finances et du Commerce chargé des assurances et des relations commerciales internationales. Il est actuellement Président Directeur Général de Gras Savoye Mauritanie et consultant international en management, gouvernance et coaching.

M. Kamara est administrateur indépendant dans plusieurs compagnies d'assurance et de réassurance et dans plusieurs banques ; il a été membre de plusieurs conseils d'administration et organismes professionnels. Il parle français, anglais, soninké, pular, wolof, hassaniya et espagnol.

M. Kamara est titulaire d'une licence en droit et d'une maîtrise en droit civil -droit des affaires- délivrés par la Faculté de droit de l'Université de Dakar, d'un diplôme de l'Institut des Assurances de Tours (France), et d'un D.E.S.S en droit des assurances obtenu en France.

**Mme Faouzia ZAABOUL**

Administratrice  
Membre du Comité d'Audit  
Membre du Comité des Finances et de l'Investissement

**Nationalité :**  
Marocaine

Inspecteur des finances de grade exceptionnel, Mme Faouzia ZAABOUL est actuellement Directeur du Trésor et des Finances Extérieures au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration du Royaume du Maroc. Auparavant, elle avait occupé les postes suivants au sein du même Ministère : Adjointe au Directeur du Trésor et des Finances Extérieures chargée du Pôle « Macro-économie et dette intérieure » (2007 – 2010) ; Chef de la Division du Marché des Capitaux (1995 – 2007) ; Chef du Service du Développement des Instruments Financiers (1994 – 1995) et Chef de service du financement bilatéral (1992-1994) .

**Circonscription :**  
Maroc (Etat et sociétés)

**Le mandat en cours s'achève en :**  
2024

Mme ZAABOUL occupe différents postes de représentation, dont notamment ceux qui suivent : Membre de la Commission des Transferts d'entreprises publiques au secteur privé, depuis avril 2019; Membre du Conseil de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), depuis avril 2016; Membre du Conseil de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), depuis 2016; Membre de la Commission de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques, depuis juin 2015.

Mme ZAABOUL est titulaire des diplômes suivants : 2ème CES en Sciences Economiques, 1ère année MBA, ESC, Toulouse ; et Diplôme ISCAE (courte durée, Management stratégique)

**M. Kamel MARAMI**

Administrateur  
Président du Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération  
Membre du Comité des Nominations et de la Gouvernance

**Nationalité :**  
Algérien

M. Kamel MARAMI est actuellement Directeur des Assurances et membre de la Commission de supervision des assurances au Ministère des finances de l'Algérie.

**Circonscription :**  
Algérie (Etat et Sociétés)

Il est assureur agréé et titulaire de diplômes dans les domaines de l'économie et des finances. Il est aussi titulaire d'un diplôme de 3ème cycle en assurances.

**Le mandat en cours s'achève en :**  
2024



### M. Jean CLOUTIER

Administrateur  
Président du Comité de la Souscription, de la Gestion Intégrée  
des Risques et de la Gouvernance Informatique

**Nationalité :**  
Canadien

**Administrateur représentant :**  
FAIRFAX

**Le mandat en cours s'achève en :**  
2024

M. Jean CLOUTIER est actuellement président de Fairfax International, membre du Comité exécutif de Fairfax Financial Holdings Limited et vice-président des Opérations internationales.

Il est titulaire d'une licence en sciences actuarielles délivrée par le Laval University de Quebec City.

Il est membre du Canadian Institute of Actuaries (FCIA) et du Casualty Actuarial Society (FCAS). Il représente Fairfax dans de nombreux conseils d'administration des filiales et de l'industrie.



### M. Arthur Nathaniel YASKEY

Administrateur  
Membre du Comité d'Audit  
Membre du Comité de la Souscription, de la Gestion des Risques et de la Gouvernance Informatique

**Nationalité :**  
Sierra Léonais

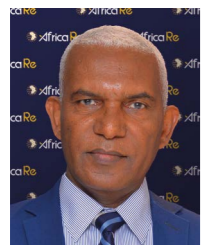
**Circonscription :**  
Afrique de l'Ouest anglophone (Sociétés et 4 Etats), et Afrique de l'Est & Afrique Australe (Sociétés)

**Le mandat en cours s'achève en :**  
2024

M. YASKEY est actuellement Commissioner of Insurance (chef de l'autorité de contrôle des assurances) en Sierra Leone.

Il a occupé de nombreux postes de responsabilité dans le passé, entre autres: Directeur Général de la National Insurance Company et Administrateur/Chef des Opérations d'Activa International Insurance Co (Sierra Leone) Ltd. Il a siégé dans plusieurs conseils d'administration, dont les suivants : Sierra Leone Insurance Commission (SLICOM), WAICA Re, le Comité d'Audit de l'Université de Sierra Leone et la Sierra Leone Chamber of Commerce.

M. YASKEY est titulaire d'une licence ès lettres et d'un MBA obtenus à l'Université de Sierra Leone. Il est membre du Chartered Insurance Institute (FCII) de Londres (Grande Bretagne).



### M. Belay TULU

Administrateur  
Membre du Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération  
Membre du Comité de la Souscription, de la Gestion des Risques et de la Gouvernance Informatique

**Nationalité :**  
Ethiopien

**Circonscription :**  
Afrique de l'Est, Afrique Australe, et Soudan (12 Etats)

**Le mandat en cours s'achève en :**  
2024

M. Belay TULU est Directeur du Contrôle des Assurances à la Banque Nationale d'Ethiopie. Auparavant, Ethiopian Institute of Financial Studies (Institut Ethiopien d'Etudes Financières).

M. Belay TULU est titulaire d'une licence en comptabilité obtenue à l'Université d'Addis-Abeba. Il est un expert en assurance reconnu par le Chartered Insurance Institute de Londres (Royaume-Uni) ; il est membre du Fletcher School Leadership Program for Financial Inclusion (Programme de leadership de l'école Fletcher pour l'inclusion financière).



### M. Maurice MATANGA

Administrateur  
Membre du Comité des Finances et de l'Investissement  
Membre du Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération

**Nationalité :**  
Camerounais

**Circonscription :**  
Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale Francophones

**Le mandat en cours s'achève en :**  
2024

M. Maurice MATANGA est actuellement Président du Conseil d'Administration de CHANAS Assurance S.A. (Cameroun), poste qu'il occupe depuis le 15 novembre 2015. Il est également Directeur de la Stratégie et du Développement à la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) du Cameroun, institution dans laquelle il a exercé diverses fonctions depuis qu'il l'a intégrée en 1986. Il a été enseignant vacataire à l'Université de Yaoundé (Cameroun) de 1987 à 1990.

M. Maurice MATANGA est titulaire d'un Master Spécialisé en Génie Industriel et Ingénierie de l'Innovation Technologique obtenu à l'Ecole Centrale de Paris (France). Il est également titulaire d'un Diplôme 3ème Cycle en Economie de l'Energie délivré par l'Université Paris-Dauphine et l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (France). M. Maurice MATANGA prépare actuellement une thèse de Doctorat d'Etat sur la Planification Energétique au Cameroun.



### M. Sabri Hosni AL-BAKUSH

Administrateur  
Membre du Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération

**Nationalité :**  
Libyen

**Circonscription :**  
Libye, Mauritanie et Tunisie (Etats et sociétés)

**Le mandat en cours s'achève en :**  
2024

M. Sabri Hosni AL-BAKUSH est actuellement Directeur Général Adjoint en charge des Questions Techniques de la Libya Insurance Company (LIC). Il a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de la compagnie et a gravi les échelons jusqu'au poste actuel de Directeur Général Adjoint. En plus d'être membre de plusieurs comités tels que le comité technique sur l'assurance non-maritime de la General Arab Insurance Union, il a été membre du Conseil d'Administration de la Société Tchadienne d'Assurances et de Réassurances (STAR Nationale).

M. Al-Bakush est titulaire d'un diplôme en économie obtenu à l'Université de Tripoli en Libye.



### Mme Delphine TRAORE

Administratrice  
Membre du Comité Finances et Investissement  
Membre du Comité Nominations et Gouvernance

**Nationalité :**  
Burkinabè

**Circonscription :**  
ALLIANZ SE

**Date de fin du mandat en cours :**  
2024

Mme Delphine TRAORE est l'actuelle Directrice Régionale d'Allianz pour l'Afrique. A ce titre, elle supervise les filiales du groupe sur le continent.

Mme Delphine TRAORE est titulaire d'un Bachelor of Science en commerce et comptabilité (mention honorable) délivré par l'Université de Pittsburg (Etats-Unis d'Amérique) en 1996. Après avoir obtenu son diplôme, elle est recrutée par l'Ohio Casualty Group Insurance, d'abord comme Souscriptrice principale multi-branches et représentante de marketing, puis comme Manager régionale chargée de la Souscription. Delphine est Souscriptrice agréée des risques IARD reconnue par l'American Institute for CPCU. En 2005, elle obtient son Master's of Science en gestion des assurances à l'Université de Boston aux Etats-Unis.

En 2005, elle est recrutée à Allianz Global Corporate & Specialty Canada où elle est notamment Souscriptrice des risques Responsabilité Civile et Cheffe de la section de la gestion du marché. A ce dernier titre, elle devait identifier des marchés, des clients et des courtiers potentiels pour le développement des opérations au Canada. Delphine s'installe en Afrique du Sud en 2012 pour y occuper le poste de Directrice Générale d'Allianz Global Corporate & Specialty Africa, la filiale du Groupe chargée des risques d'entreprise. Elle y avait pour tâche l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de la compagnie pour l'Afrique subsaharienne tout entière.



### M. Hassan EI-SHABRAWISHI

Administrateur  
Président du Comité des Finances et de l'Investissement  
Membre du Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération

**Nationalité :**  
Egyptien

**Circonscription :**  
AXA

**Le mandat en cours s'achève en :**  
2024

M. Hassan El-Shabrawishi est actuellement Directeur Général/ Responsable Développement Stratégique pour l'Afrique au Groupe AXA. Il est le Président du Conseil d'Administration d'AXA Egypte, d'AXA Algérie et d'AXA Africa Specialty Risk. Il est membre des Conseils d'administration d'AXA Maroc, AXA Sénégal, AXA Côte D'Ivoire, AXA Cameroun, AXA Gabon et AXA Mansard au Nigeria. M. Hassan El-Shabrawishi a occupé le poste de Chief Innovation Officer du Groupe AXA. Il est titulaire d'une licence en Finance et Econométrie délivrée par le Richmond University au Royaume-Uni et d'un MBA international délivré par l'IE Business School en Espagne. Il est administrateur agréé de la National Association of Corporate Directors aux Etats-Unis d'Amérique. Avant d'intégrer les effectifs d'AXA, Hassan a occupé plusieurs postes dans le secteur des assurances et à la Société financière internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque Mondiale.



### M. Joseph VINCENT

Administrateur  
Membre du Comité d'Audit  
Membre du Comité de la Souscription, de la Gestion Intégrée des Risques et de la Gouvernance Informatique

**Nationalité :**  
Belge

**Circonscription :**  
Banque Africaine de Développement (BAD)

**Le mandat en cours s'achève en :**  
2024

M. Joseph VINCENT a fait des études de psychologie industrielle et a travaillé dans le secteur non lucratif pendant 5 ans. Par la suite, il a travaillé pendant 14 ans dans les ressources humaines pour des multinationales japonaises, américaines et européennes. Au cours des 25 dernières années, il a occupé des postes de responsabilité élevés dans l'assurance-crédit et l'assurance risques politiques, ainsi que dans l'atténuation des risques pour des projets sur les énergies renouvelables. M. Joseph VINCENT a été Chief Underwriting Officer de l'African Trade Insurance Agency (ATI) et Senior Advisor for Financial Products à l'Agence Internationale pour les énergies renouvelables (IRENA). Il a également occupé le poste de Senior Advisor, Regional Liquidity Support Facility, projet commun de l'ATI et KfW, qui fournit des garanties aux producteurs d'énergies renouvelables indépendants.



### M. Olorundare Sunday THOMAS

Administrateur  
Membre du Comité de la Souscription, de la Gestion Intégrée des Risques et de la Gouvernance Informatique  
Membre du Comité des Nominations et de la Gouvernance

**Nationalité :**  
Nigérian

**Circonscription :**  
Nigeria: Etat et Sociétés

**Le mandat en cours s'achève en :**  
2024

M. Olorundare Sunday THOMAS est devenu Directeur Général de la National Insurance Commission (NAICOM) –autorité de contrôle des assurances du Nigeria- le 30 avril 2020, après avoir été désigné intérimaire au même poste en août 2019.

Avant sa désignation, M. THOMAS était Directeur Général Adjoint de la NAICOM en charge des questions techniques, d'avril 2017 à août 2019.

M. THOMAS est un authentique professionnel de l'assurance disposant de connaissances élargies et d'une grande expérience de plus de quatre décennies dans la souscription, la régulation et la gestion pratique des ressources humaines et matérielles.

Pendant toutes ces années, il a travaillé dans tous les secteurs de l'assurance au Nigeria, en y laissant des marques indélébiles. C'est au cours de son mandat de Directeur Général de la Association des assureurs Nigériens («NIA - Nigerian Insurers Association») –association des assureurs du Nigeria-, entre mai 2010 et avril 2017, que cet organisme a mis au point et déployé avec succès le Plateforme de la base de données de l'industrie de l'assurance (NIID - Nigerian Insurance Industry Database platform) – base de données de l'industrie de l'assurance du Nigeria.

Il est titulaire d'une Licence en Sciences Actuarielles et d'un MBA en Finances, tous les deux obtenus à l'Université de Lagos. Il est Membre Associé du Chartered Insurance Institute de Londres et du Nigeria, Membre de la Society of Fellows of the CII London, et Membre du Nigeria Institute of Management, entre autres.

## DIRECTION GENERALE

**M. Moustapha COULIBALY**

Administrateur Indépendant  
Président du Comité d'Audit  
Membre du Comité des Finances et de l'Investissement

**Nationalité :**  
Ivoirien

**Le mandat en cours s'achève en :**  
2024

M. Moustapha COULIBALY est actuellement Senior Partner à BDO, Côte d'Ivoire. Il était auparavant Administrateur Général de Grant Thornton Côte d'Ivoire (2012-2018), et Directeur des Opérations de Deloitte & Touche Côte d'Ivoire (2000-2007).

Il est titulaire des diplômes suivants:

C.P.A. (Certified Public Accountants) –Expert-Comptable diplômé-, délivré aux Etats-Unis d'Amérique; MBA (Master of Business Administration) Finances et Gestion, ADELPHI University, Long Island, New York, Etats-Unis d'Amérique; Licence en Gestion et Maîtrise en Finances, Université d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

M. COULIBALY a été Commissaire aux Comptes (Associé) à la BAD pendant 25 ans, et Commissaire aux Comptes (Associé responsable de la mission) d'Africa Re pendant 8 ans et de CICA-RE pendant 9 ans.

Il est le fondateur du Lycée Maurice DELAFOSSE à Abidjan, Côte d'Ivoire, dont il a été le Président du Conseil d'Administration de la création en 2004 à 2017.

**Administrateurs suppléants**

Pa ALIEU SILLAH  
Alhaji Kaddunabbi Ibrahim LUBEGA  
Safaa TALBI  
Oussama BENAMIROUCHE  
Estelle T. TRAORE  
Omar GOUDA  
Thomas HUDE  
Omar SEFIANI  
Amine BENABBOU

**Dr Corneille KAREKEZI**

Directeur Général du Groupe

Dr Corneille KAREKEZI a accédé à son poste actuel de Directeur Général du Groupe Africa Re en juillet 2011 après une période de transition de 2 ans au cours de laquelle il a occupé les fonctions de Directeur Général Adjoint et de Directeur Général Adjoint/Chef des Opérations. Il a siégé au Conseil d'Administration d'Africa Re de 2003 à 2005 pendant qu'il travaillait dans le secteur de l'assurance directe.

Dr Corneille KAREKEZI a débuté sa carrière en 1991 au poste de Chef Comptable et Responsable de la Réassurance à la SOCABU, principale compagnie d'assurance du Burundi ; il a ensuite été promu Chef du Département des Finances. En 1995, il est recruté par la SONARWA, principale compagnie d'assurance du Rwanda, comme Chef Adjoint du Département Commercial et Technique. A partir de 1996, il a successivement géré toutes les directions techniques (Automobile, Incendie, Accidents & Risques divers, et Vie). Il est promu Directeur Général Adjoint en début 2001. En février 2008, Dr. KAREKEZI est désigné Directeur Général de la SONARWA.

Dr KAREKEZI est titulaire d'une Licence en économie (Burundi), de diplômes d'études

universitaires supérieures en gestion des entreprises (Royaume-Uni), d'un Master en gestion (Burundi), d'un Doctorat Honoris Causa en gestion des entreprises (Royaume-Uni), et d'un Doctorat en gestion des entreprises (France & Israël). Il parle couramment l'anglais, le français, le swahili et d'autres langues africaines.

Depuis 1996, il a contribué de manière significative au développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique grâce à sa participation et son leadership dans plusieurs initiatives et organisations nationales, régionales et continentales et à ses interventions lors de nombreux séminaires, conférences, symposiums et autres forums dans le monde.

Dr. Corneille KAREKEZI a été Président et membre des organes directeurs de diverses institutions financières en Afrique. Il est actuellement Président du Conseil d'Administration d'Africa Re South Africa Ltd. (SA) et Vice-Président d'Africa Retakaful Corporation (Egypte) ; il est membre du Comité Exécutif de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA), dont il préside le Comité des Finances.

**Mr Ken AGHOGHOVIA**

Directeur Général Adjoint/Chef des Opérations

M. Ken AGHOGHOVIA a été recruté à Africa Re en 1985. Depuis, il a occupé différentes fonctions avant d'être nommé tout premier Directeur du Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest anglophone en 2009 ; il a fortement contribué au redressement de ce centre de production et des pools Pétrole & Energie et Aviation africains.

M. AGHOGHOVIA est titulaire du Bachelor of Science in Insurance (Nigeria) et d'un Master's Degree in Business Administration (Nigeria). Il est membre associé de l'ACII et membre (FCII) du Chartered Insurance Institute (Royaume-Uni). Il a été membre de diverses commissions professionnelles régionales.

M. AGHOGHOVIA est Directeur Général Adjoint/Chef des opérations d'Africa Re depuis le 1er juillet 2011.



## DIRECTEURS CENTRAUX

**Mlle Yvonne PALM**

Directrice, Gestion des Risques et Conformité

Mlle Yvonne PALM a pris ses fonctions comme Directrice de la Gestion des Risques, de la Conformité et des Services Actuariels le 27 novembre 2019.

Avant son recrutement par Africa Re, elle était Actuaire Principale à Travelers Syndicate Management à Londres, poste dans le cadre duquel elle supervisait les réserves, les provisions techniques, la planification des activités et la présentation des résultats aux autorités de contrôle et à la Direction.

Elle a débuté sa carrière à Ernst & Young aux Etats-Unis, en qualité d'actuaire principale pour des clients multinationaux, y compris les (ré)assureurs, les captives et des sociétés qui auto-assurent leur

exposition. Elle a par la suite occupé des postes importants dans l'actuariat à Markel International et ACE European Group à Londres (Royaume-Uni). Son expérience professionnelle s'est nourrie aux Etats-Unis, en Europe et en Amérique Latine, ainsi qu'en Afrique, au Moyen-Orient et dans la région australasienne grâce à la plate-forme Lloyd's.

Mlle Yvonne PALM est membre de la Casualty Actuarial Society (Etas-Unis) et de l'Institute and Faculty of Actuaries (Royaume-Uni). Elle est titulaire d'un Bachelor of Arts Degree obtenu à Grinnell College (Etats-Unis), diplôme obtenu avec la distinction Phi Beta Kappa en Mathématiques et en Economie.

**M. Phocas NYANDWI**

Directeur, Opérations Centrales &amp; Risques Spéciaux

M. Phocas NYANDWI est titulaire d'une licence en économie obtenue à l'Université du Burundi, d'un Master's in Business Administration (MBA) délivré par l'Eastern and Southern African Management Institute (ESAMI), et d'un diplôme d'enseignement universitaire supérieur obtenu à l'Institut Africain d'Assurance (IAA) de Tunisie.

Il est un expert certifié en micro-assurance (Frankfurt School of Finance and Management) et était un membre actif du Comité technique de l'Association of Kenyan Reinsurers - association des réassureurs du Kenya- (AKR) de 2011 à 2019.

M. Phocas NYANDWI a débuté sa carrière en assurance directe au Burundi, où il a occupé pendant plus de 10 ans divers postes de responsabilité dans

les secteurs Non-Vie et Vie. En 2008, il a intégré la Kenya Reinsurance Corporation (Kenya Re) en qualité de Souscripteur Non-Vie en charge des marchés francophones.

Il a été recruté par la Société Africaine de Réassurance (Africa Re) en 2010, au poste de Souscripteur Traités et Facultatifs au Bureau Régional de Nairobi, qui couvre 12 pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe. Le 1er janvier 2017, il a été promu Sous-Directeur Souscription et Marketing au sein de ce même Bureau Régional.

M. Phocas NYANDWI a été désigné Directeur des Opérations Centrales et des Risques Spéciaux au Siège d'Africa Re le 1er août 2019.

**M. Raphael Uhunoma OBASOGIE**

Directeur, Administration et Services Généraux

M. Raphael OBASOGIE a commencé sa carrière professionnelle en 1985 à la raffinerie de Port Harcourt où il a été recruté pour un contrat à court terme après y avoir effectué son service national obligatoire.

M. OBASOGIE a été administrateur RH désigné à Elder Dempster Nigeria, chef du Département des ressources humaines par intérim à Nestlé Nigeria, chargé des relations professionnelles et de la communication avec le personnel à Shell Petroleum Nigeria et responsable des Ressources humaines à Addax Petroleum Nigeria.

M. OBASOGIE est titulaire d'une licence en psychologie du travail et d'un MBA. Il est membre du Chartered Institute of Personnel Management du Nigeria, membre associé du Chartered Institute of Personnel Development (Royaume-Uni), et membre du National Labour Advisory Council du Nigeria.

M. OBASOGIE a pris service à Africa Re en tant que Directeur des Ressources Humaines et de l'Administration en novembre 2013. Le 1er juin 2019, il a été désigné Directeur de l'Administration et des Services Généraux.

**M. David MUCHAI**

Directeur, Finances et Comptabilité

M. David Muchai a pris service à Africa Re en octobre 2016 en qualité de Directeur de l'Audit Interne et a été nommé Directeur des Finances et de la Comptabilité en juillet 2019. Il était auparavant Senior Finance Manager au Département de Réassurance du groupe Aviva Plc, à Londres. Il a également été Comptable pour la région Europe d'ACE Life (filiale d'ACE Group) avec compétence sur le Royaume-Uni et 7 agences dans l'Union Européenne. M. Muchai a occupé les fonctions d'Auditeur Principal à Ernst & Young à Londres où il

s'occupait principalement de l'audit de compagnies d'assurances et de sociétés de gestion d'actifs (y compris la Society of Lloyd's).

M. Muchai est expert-comptable et membre de l'Institute of Certified Public Accountants of Kenya. Il est titulaire d'un Master's Degree en économie financière délivré par Kingston University (Royaume-Uni).

**M. Moussa BAKAYOKO**

Directeur de l'Audit Interne

M. Moussa BAKAYOKO a été désigné Directeur de l'Audit Interne en octobre 2020.

Avant cette nomination, M. BAKAYOKO était Sous-Directeur Finances et Administration au Bureau Régional d'Africa Re à Maurice depuis 2014. Il a intégré les effectifs d'Africa Re en 2006 en qualité de Contrôleur Financier. Il a par la suite occupé les postes suivants : Directeur par intérim, Finances et Comptabilité, du Groupe ; et Sous-Directeur Finances et Administration du Bureau Régional de Lagos.

M. BAKAYOKO a commencé sa carrière au cabinet d'audit Uniconseil en 1988, avant d'être recruté par Protection Ivoirienne, compagnie d'assurance où il a été Chef Comptable pendant 5 ans ; il rejoint Chronopost International Côte d'Ivoire au poste de Directeur Administratif et Financier en 1999.

Il jouit d'une expérience de plus de 30 ans dans les finances, l'audit et l'administration, dans les secteurs de l'assurance et de la réassurance.

M. BAKAYOKO est titulaire d'une licence en économie et d'une maîtrise en sciences techniques comptables et financières (MSTCF/DECF). Il est également titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en finances. Ces trois diplômes ont été obtenus à l'Université d'Abidjan.

Distinction honorifique: M. BAKAYOKO a été le Meilleur Employé de la Société Africaine de Réassurance en 2014.

**M. Chris SAIGBE**

Directeur, Opérations Vie

M. Chris SAIGBE a travaillé comme spécialiste de l'assurance vie au Nigeria pendant plusieurs années avant d'intégrer la Société Africaine de Réassurance (Africa Re) en janvier 2009. Il a 25 ans d'expérience dans la gestion de l'assurance vie et la réassurance vie. Il est titulaire d'un Bachelor of Science in Economics, Obafemi Awolowo University, et d'un Master's degree in Economics, tous deux obtenus à l'Université de Lagos, (Nigeria). M. Chris SAIGBE est également titulaire d'un Master of Business Administration délivré par la Moi University, Nairobi,

Kenya. Il est membre associé du Chartered Insurance Institute of Nigeria (CIIN) et Planificateur financier agréé. Son immense expérience en assurance vie et en réassurance vie lui est précieuse pour renforcer la capacité de l'équipe vie d'Africa Re à souscrire des traités vie appropriés et à satisfaire les attentes des clients.

## DIRECTEURS REGIONAUX, DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE FILIALES ET REPRÉSENTANT LOCAL



### M. Guy B. FOKOU

Directeur, Ressources Humaines

M. Guy B. FOKOU a intégré les effectifs d'Africa Re en 2014 au poste de Sous-Directeur Ressources Humaines & Administration, et a été promu Directeur Adjoint Ressources Humaines & Administration en 2018, avant sa désignation au poste de Directeur des Ressources Humaines en juin 2019.

Avant son recrutement à Africa Re, M. FOKOU était Directeur Ressources Humaines & Administration/ Secrétaire de Société à Total Energies Cameroun, où il était en charge des Ressources Humaines, des Affaires Juridiques et des Assurances, ainsi que des Services Généraux.

Il a débuté sa carrière en tant que Stagiaire en Gestion des Ressources Humaines à SAGA Cameroun (aujourd'hui Bolloré Africa Logistics). Il a ensuite été Chef de Service Ressources Humaines et Contentieux à Multiprint Sérigraphie (groupe de compagnies leader dans l'imprimerie et la communication au Cameroun) ; il a été par la suite promu Directeur des Ressources Humaines du Groupe.

M. FOKOU a également été Sous-Directeur Ressources Humaines ; ce Bureau Régional couvrait 13 pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale ; il a également exercé les fonctions de Directeur des Ressources Humaines du Groupe ACTIVA (Assurance).

Il est titulaire des diplômes suivants: Maîtrise en Droit des Affaires obtenue à l'Université de Douala, Cameroun; Diplôme d'Etudes Professionnelles Approfondies (DEPA) en Gestion des Ressources Humaines, délivré par l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC) de Douala, Cameroun; et Master's in Business Administration (MBA) délivré par l'African Leadership University (ALU) School of Business, Kigali, Rwanda.



### M. Adil ESSOUKKANI

Directeur, Technologies de l'Information et de la Communication

M. Adil ESSOUKKANI est titulaire d'une licence en informatique et d'une maîtrise en gestion de programmes obtenus à l'ESC de Lille, en France. Il a plus de 15 ans d'expérience dans le secteur des assurances.

Avant de rejoindre Africa Re, M. ESSOUKKANI était Directeur des Systèmes d'Information chez SAHAM Angola Seguros (2017-2019).

Il a également occupé les postes suivants : Directeur de projet chez Saham Finances ; Directeur du centre de solutions du groupe Groupe Saham Finances ; Directeur des systèmes d'information dans une société de leasing (WAFABAIL) ; Chef de projet et business analyst chez AXA assurance Maroc.

M. Adil ESSOUKKANI a débuté sa carrière en 1999 en tant qu'ingénieur étude et développement.

M. ESSOUKKANI a intégré la Société Africaine de Réassurance en septembre 2019 au poste de Directeur des Technologies de l'Information et de la Communication.



### Mme Temitope AKINOWA

Directrice Régionale, Bureau de Lagos

Mme Temitope AKINOWA est une spécialiste chevronnée de l'assurance du pétrole et du gaz. Elle est titulaire d'un diplôme en assurance délivré par le Polytechnic d'Ibadan (Nigeria), et d'un Master's Degree in Business Administration obtenu à l'Université Abubakar Tafawa Balewa de Bauchi (Nigeria). Elle est membre associée du Chartered Insurance Institute of Nigeria.

Elle a débuté sa carrière dans l'assurance par un bref passage à Lasaco Assurance Company; elle a par la suite été recrutée à Cornerstone Insurance où elle a travaillé pendant 8 ans, et a été promue au poste de Chef de la Section Pétrole et Gaz.

Mme Temitope AKINOWA a intégré les effectifs d'Africa Re en qualité de Souscriptrice Adjointe en 2008, et a gravi les échelons pour devenir Sous-Directrice Souscription et Marketing. Elle a été désignée Directrice Régionale du Bureau de Lagos en avril 2020.

Elle a participé à de nombreux séminaires et donné des exposés dans différents forums au Nigeria et hors du Nigeria.



### M. Mohamed Larbi NALI

Directeur Régional, Bureau de Casablanca

M. Mohamed Larbi NALI a rejoint Africa Re en juillet 2016. Il débute sa carrière en 1993 en tant que Directeur du Département Vie de la Société Centrale de Réassurance (SCR). Entre 1997 et 2012, il a assumé successivement plusieurs responsabilités : directeur de l'Actuariat, directeur délégué en charge des pôles Marchés et Technique, etc. En 2012, il est nommé directeur général de la Société Centrale de Réassurance (SCR).

Il est fondateur de l'Association marocaine des actuaires et en a été le président entre 2010 et

2013. Il a été également président du Centre africain pour le risque catastrophique (ACCR en anglais), vice-président de l'Organisation Africaine des Assurances (AIO) et vice-président de la Fédération des Assurances Arabes (GAIF).

Il est titulaire du Diplôme d'études supérieures en sciences mathématiques obtenu à l'Université catholique de Louvain en Belgique et d'une Maîtrise en sciences actuarielles de l'École de Commerce de l'Université catholique de Louvain Belgique.



### M. Gamal Mohamed SAKR

Directeur Régional, Bureau du Caire

M. Gamal Mohamed SAKR a intégré les effectifs d'Africa Re en juillet 2020 au poste de Directeur Régional Adjoint du Bureau Régional du Caire et a été promu Directeur Régional en janvier 2021.

Il a commencé sa carrière en 1992 dans le secteur bancaire. Il est entré dans l'industrie des assurances en 1993 en tant que Responsable de la Réassurance à Pharaonic Insurance. Il devient Chef du Département de la Réassurance en 1999. Il est recruté par GIG Egypt en 2000 au poste de Manager en charge de la Réassurance, et par AIG Egypte en 2002 comme Gestionnaire du Patrimoine Immobilier. Il entre au service d'Allianz Egypte en 2007 en qualité

de Chef de l'Assurance Générale.

En 2013, il rejoint Rajhi Takaful, 3ème compagnie d'assurance de l'Arabie Saoudite, au poste de Chef de Takaful Général ; en 2017, il rentre en Egypte et intègre Misr Insurance, numéro un de l'assurance dans le pays, en qualité de Vice-Président (membre du Conseil d'Administration) Assurance et Réassurance.

M. SAKR est titulaire d'une licence en comptabilité obtenue à l'University of Ain Shams, au Caire. Il est membre associé (ACII) du Chartered Insurance Institute de Londres.



### M. Olivier N'GUESSAN-AMON

Directeur Régional, Bureau d'Abidjan

Après 7 ans à la tête de la section de production Vie et Non-Vie de compagnies d'assurances en Côte d'Ivoire, M. Olivier Nguessan a dirigé le bureau de SCOR pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre francophone. Il a également été directeur général de la Compagnie Nationale d'Assurances pendant 3 ans avant d'être recruté à Africa Re en 2005 en tant que souscripteur principal. Il a été directeur adjoint du Bureau régional d'Abidjan de janvier 2008 à mars

2011, date à laquelle il a été promu au poste de directeur de ce bureau régional.

M. N'GUESSAN est titulaire d'une maîtrise en Economie d'entreprise (Université Nationale de Côte d'Ivoire - Abidjan Cocody) et du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Assurance délivré par l'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé (Cameroun).



### M. Ephraim Kiiza BICHETERO

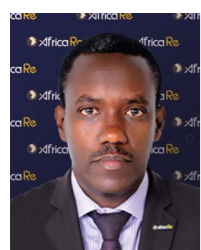
Directeur Régional, Bureau de Nairobi

M. Ephraim Kiiza BICHETERO a commencé sa carrière en 1994 comme souscripteur à Pan World Insurance en Ouganda où il a gravi les échelons pour devenir chef du Département de la réassurance. En 1998, il quitte cette compagnie pour prendre la tête du Département de la souscription, des sinistres et de la réassurance de Golden Insurance Uganda, compagnie dont il deviendra plus tard le directeur général adjoint. En 2002, il est recruté en tant que chef des Opérations techniques en charge de la souscription, de la réassurance et des sinistres à United Assurance Ltd, aujourd'hui UAP Old Mutual General Insurance Uganda Ltd.

M. BICHETERO a rejoint l'effectif d'Africa Re en juin 2004 comme souscripteur au Bureau régional de

Nairobi. Par la suite, il a été promu au poste de sous-directeur chargé des Opérations techniques, puis à celui de directeur régional adjoint. En juillet 2017, il fut nommé directeur régional par intérim, poste auquel il fut confirmé en janvier 2018.

M. BICHETERO est titulaire d'un Bachelor of Arts Degree délivré par le Makerere University de Kampala (Ouganda) et d'un Executive MBA Degree délivré par le United States International University de Nairobi (Kenya). Il est également titulaire d'un Associate Diploma délivré par le Chartered Insurance Institute (ACII) de Londres. M. BICHETERO a été membre de plusieurs comités techniques dans le domaine des assurances en Ouganda et au Kenya.



### M. Vincent MURIGANDE

Directeur Régional, Bureau de Maurice

M. Vincent MURIGANDE a intégré les effectifs d'Africa Re en janvier 2012 en qualité de Senior Manager, Souscription et Marketing, au Bureau Régional d'Abidjan. En septembre 2018, il a été désigné Sous-Directeur, Souscription et Marketing; il a été promu Directeur Régional, Bureau de Maurice, en avril 2020.

Avant son recrutement à Africa Re, M. MURIGANDE était Directeur Général de Jubilee Insurance Burundi. Il a débuté sa carrière dans l'assurance en 1996 à la SONARWA, Rwanda, où il a occupé différents postes, avant d'être promu Directeur Technique de 2005 à 2010.

M. MURIGANDE est titulaire des diplômes suivants: Executive MBA délivré par le British Institute of Management and Technology, Campus d'Abidjan; Licence professionnelle en assurances, obtenue à l'Ecole Nationale d'Assurances de Paris (ENASS); et Diplôme de l'Institut Africain des Assurances de Tunis (IAA).

Il a été membre de nombreux comités techniques des assurances au Rwanda et dans les pays membres du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA).



### M. Andy TENNICK

Directeur Général, African Reinsurance Corporation South Africa (ARCSA)

Après avoir achevé ses études universitaires en 1986, M. Tennick fut recruté à Swiss Re à Johannesburg en tant que stagiaire. Il y passa finalement 14 ans au cours desquels il occupa plusieurs fonctions, en particulier dans les domaines de la souscription et de la gestion des clients.

Il quitta Swiss Re au profit d'Imperial Holdings Group à Johannesburg et créa Imperial Reinsurance avant de passer à Regent Insurance, section assurance du

Groupe, où il devait occuper diverses responsabilités, notamment dans les domaines de la souscription, de la réassurance et de la gestion des risques. Il était co-directeur général de Regent Insurance Group au moment où il en partait.

M. Tennick est titulaire d'un Bachelor of Commerce Degree délivré par l'Université de Cape Town.

Il a été nommé directeur général d'African Reinsurance Corporation South Africa en avril 2018.



### M. Yousif El Lazim GAMMA

Directeur Général d'Africa Retakaful, et Représentant Local d'Africa Re au Soudan

M. Yousif El Lazim GAMMA a été nommé Directeur Général d'Africa Retakaful, et Représentant Local d'Africa Re au Soudan, en janvier 2021.

Avant cette nomination, M. GAMMA était Directeur Régional par intérim du Bureau Régional du Caire (Afrique du Nord-Est et Moyen-Orient) depuis mai 2020; il était également Sous-Directeur Opérations Techniques dans le même Bureau Régional. Il a intégré Africa Re en juillet 2009 en qualité de Souscripteur Principal au Bureau Régional du Caire.

M. GAMMA a débuté sa carrière en 1991 comme souscripteur à la National Reinsurance Company (Soudan), où il a travaillé pendant 7 ans au Département Non

Maritime. En 1998, il entre en service à Greater Nile Petroleum Operating Company (GNPOC) en tant que Chef de l'Unité Risques et Assurance. En 2005 il est recruté par la Savanna Insurance Company au poste de Directeur en charge de toutes les activités de direction.

M. GAMMA est titulaire d'une licence en économie (avec mention) obtenue à l'Université de Khartoum; d'un MBA délivré par le School of Business Administration (Université de Khartoum) et d'un MBA obtenu au German University of Cairo (GUC). Il est membre associé (ACII) du Chartered Insurance Institute de Londres.

M. GAMMA a participé à de nombreux séminaires, ateliers et conférences.



### M. Habtamu DEBELA

Représentant Local, Addis-Abeba

M. Habtamu DEBELA a commencé sa carrière à Ethiopian Insurance Corporation en 1997. Avant sa nomination comme représentant local d'Africa Re à Addis-Abeba, il a travaillé dans plusieurs compagnies éthiopiennes où il a occupé diverses fonctions dont celles de responsable des opérations d'assurances.

M. Habtamu Debela est titulaire d'un diplôme en comptabilité, d'un BA en administration des affaires et d'un Executive MBA.

Il a été nommé représentant local d'Africa Re à Addis-Abeba en avril 2018.



### M. Mohamed Saad ZAGHLOUL

Directeur de l'Africa Re Underwriting Management Agency Ltd (Bureau de Dubai)

M. Mohamed Saad ZAGHLOUL a été désigné Directeur de l'Africa Re Underwriting Management Agency Ltd (Bureau de Dubai) en juillet 2020. Il a intégré les effectifs d'Africa Re en octobre 2018 en qualité de Sous-Directeur Souscription et Marketing du Bureau régional du Caire.

M. ZAGHLOUL a débuté sa carrière en 2000 à l'Egyptian Reinsurance Company (Egypt Re) comme souscripteur en charge des traités et des facultatives dans la Région du Golfe; il a ensuite été recruté par Tawuniya Cooperative Insurance Co. en Arabie

Saoudite. Plus tard, M. ZAGHLOUL a joué un rôle prépondérant dans la mise sur pied, la création et la gestion de deux principaux réassureurs régionaux dans la Région du Golfe: Al Fajer Retakaful Co. (Koweït) et Emirates Retakaful Co. (Emirats Arabes Unis).

M. ZAGHLOUL est membre (FCII) du Chartered Insurance Institute de Londres et jouit d'une expérience de plus de 20 ans tant dans la réassurance traditionnelle que dans la réassurance Takaful, dans l'ensemble de la région arabe.



**Dr Mohamed Ahmed MAAIT**

Président

## Déclaration du Président

J'ai le plaisir de présenter le 44<sup>ème</sup> Rapport Annuel du Conseil d'Administration de la Société Africaine de Réassurance (ci-après dénommée « Africa Re » ou « la Société »), y compris les états financiers pour l'exercice 2021. Le Rapport présente également l'environnement opérationnel de la Société, le Rapport du Commissaire aux Comptes aux actionnaires ainsi que les rapports sur la gestion du capital, la gestion des ressources humaines, la gestion intégrée des risques, la gouvernance d'entreprise, la conformité et la responsabilité sociale d'entreprise.

### Environnement commercial

L'environnement commercial s'est amélioré en 2021 au grand soulagement de tous après une année 2020 très difficile marquée par la pandémie de covid-19. Toutefois, des difficultés et la volatilité ont persisté dans les domaines économique, social et sanitaire. Le Conseil d'Administration a continué de collaborer étroitement avec la Direction pendant l'année pour préserver la résilience de la Société dans un contexte des plus mouvants.

Le travail à distance est resté à la mode au cours de l'exercice. Ainsi, toutes les réunions du Conseil d'Administration et celle de l'Assemblée générale des actionnaires se sont tenues en ligne. Les voyages ont continué de faire l'objet de restrictions à cause de nombreuses vagues du covid-19 et de nouveaux variants du virus ainsi que de la lenteur des progrès en matière de vaccination. La bonne nouvelle, c'est que le taux de vaccination des membres de la Direction et du personnel s'est amélioré considérablement, dépassant ainsi les 85% au 31 mars 2022.

Sur le plan économique, l'économie mondiale s'est redressée de manière appréciable, la croissance mondiale ayant été estimée à 6,1% en 2021. Toutefois, le redressement observé en 2021 a été fortement inversé en 2022 surtout à cause de

conflits géopolitiques entre grandes puissances. On estime à présent que l'économie mondiale croîtra à un rythme beaucoup plus faible que prévu en 2022, soit 3,6%. Les économies africaines, elles aussi, se sont relevées de manière remarquable en 2021, la croissance ayant été de 4,5% sur le continent. Toutefois, les perspectives des économies africaines en 2022 pâtiront, elles aussi, des conséquences des conflits géopolitiques, en particulier du conflit entre la Russie et l'Ukraine, ainsi que de leur impact sur la chaîne d'approvisionnement mondiale de la nourriture et de l'énergie.

### Performance financière de la Société

La performance financière de la Société a été très bonne en 2021. En effet, les activités de souscription sont revenues à leur niveau d'avant le covid-19. Les produits des placements aussi ont été assez bons, les taux de paiement de dividendes ayant retrouvé leur niveau normal. Toutefois, certaines de nos monnaies de transaction ont subi d'importantes pressions qui se sont traduites par des pertes significatives lors de la conversion en dollars américains, notre monnaie de compte. Au total, le bénéfice net de l'exercice s'est établi à 38,82 millions \$EU contre 55,71 millions en 2020. Cette performance a souffert des effets d'une dépréciation de plus de 50% des monnaies originelles par rapport à leur taux de change de l'exercice précédent.

A 845,35 millions \$EU, les primes brutes souscrites ont augmenté de 5,04% en 2021 par rapport aux 804,77 millions enregistrés en 2020. Si les taux de change des monnaies originelles par rapport au dollars américains en étaient restés stables tout au long de l'année 2021, les primes brutes souscrites se seraient élevées à 898,62 millions \$EU, ce qui aurait correspondu à une croissance de 11,66% au lieu des 5,04% évoqués plus haut.

Les primes nettes acquises, après ajustement pour mouvements de la provision pour primes non acquises et les coûts de rétrocession, se sont établies à 667,69 millions \$EU contre 655,38 millions en 2020, soit une hausse de 1,88%.

La stratégie de la Société en matière de rétrocession n'a pas évolué ; elle vise à protéger la Société contre les sinistres catastrophiques et importants dans les branches à forte exposition.

Les primes rétrocédées au cours de l'exercice se sont élevées à 174,93 millions \$EU contre 156,38 millions en 2020, soit une augmentation de 11,87%. Dans une large mesure, cette augmentation découle de la progression des primes brutes souscrites et de la croissance continue du portefeuille Pétrole & Energie

où la rétention nette de la Société est moins importante en comparaison des autres branches. Le marché de la rétrocession est resté stable par rapport à 2020.

Les coûts d'acquisition nets, qui comprennent les frais de courtage et les commissions et la variation des coûts d'acquisition différés, se sont élevés à 191,49 millions \$EU contre 186,28 millions en 2020. Cette augmentation de 2,80% des coûts d'acquisition nets est due en grande partie à la hausse du volume de primes brutes souscrites.

A 28,68%, le ratio des coûts d'acquisition nets est resté stable en comparaison des 28,42% enregistrés en 2020.

Les sinistres bruts ont diminué de 5,57% en 2021 pour s'établir à 428,36 millions \$EU (2020 : 453,63 millions) tandis que le ratio des sinistres bruts s'est amélioré considérablement pour se situer à 50,84% contre 55,88% en 2020. Cette bonne performance est à rapporter à l'amélioration de la qualité du portefeuille technique sur certains de nos grands marchés et à l'impact positif de la dépréciation des monnaies originelles sur les sinistres payés et provisionnés.

A 58,82%, le ratio des sinistres net s'est également amélioré, lui qui était de 61,79% en 2020. Les décaissements nets liés au covid-19 en 2021 se sont élevés à 12,01 millions \$EU (2020 : 22,13 millions). Pour une large part, les décaissements ont été effectués en Afrique du Sud où les réserves pour sinistres possibles ont dû être augmentées en raison de litiges pendants devant les tribunaux.

Si l'on excluait l'impact du covid-19, le ratio de sinistres brut serait de 57,03% (2020 : 58,41%). Le ratio des sinistres ne cesse de s'améliorer depuis 4 ans (2020 : 58,41% ; 2019 : 59,60% ; 2018 : 61,07% et 2017 : 60,41%).

Au cours de l'exercice, les charges d'exploitation et les dépenses d'investissement sont restées dans les limites budgétaires. Les frais de gestion se sont élevés à 48,90 millions \$EU, soit une progression de 2,40% en comparaison des 50,10 millions enregistrés en 2020. Le ratio des frais de gestion, y compris les provisions pour mauvaises créances, a décliné à 7,32% (2020 : 7,64%).

Profitant de l'amélioration des recettes et des dépenses techniques ainsi que des frais de gestion, le ratio combiné net s'est établi à 94,82% pour l'exercice contre 97,875% en 2020. Ce résultat reste dans la fourchette définie dans le 6<sup>ème</sup> Plan stratégique de la Société (2019-2023).

Le bénéfice technique net (y compris les frais de gestion) s'est élevé à 34,56 millions \$EU contre 14,04 millions en 2020, soit une amélioration de 146,21%.

Les produits de placements, eux aussi, ont affiché une très bonne performance en 2021. Cette performance est conforme à la stratégie équilibrée de la Société qui vise à préserver le capital et la trésorerie tout en rémunérant convenablement l'actif investi. Les produits des placements et revenus d'autres sources se sont élevés à 54,14 millions \$EU contre 53,59 millions en 2020. Le rendement sur investissement moyen a été de 3,56% (2020 : 3,91%) tandis que le portefeuille d'investissement s'est accru de 4,69%. La baisse du rendement de l'actif investi est imputable aux mouvements négatifs des prix dans le portefeuille d'instruments à taux fixe dans un contexte marqué par des anticipations haussières au sujet des taux d'intérêts.

Conformément aux exigences de la norme comptable internationale IAS 21 – Effets des variations des taux de change, la Société a comptabilisé l'impact des variations des taux de change de toutes les monnaies de transaction dans le compte de pertes et profits. En outre, tous les écarts de conversion nés de la consolidation de nos opérations en tant que groupe sont comptabilisés dans le compte de revenu global.

La variation du taux de change des monnaies fonctionnelles de la Société en 2021 s'est traduite par des pertes d'un montant total de 47,78 millions \$EU (2020 : 9,25 millions). Ces pertes ont été comptabilisées dans le compte de résultat, ce qui a réduit le bénéfice net de l'exercice.

Le bénéfice net global de l'exercice s'est élevé à 38,82 millions \$EU, soit une baisse de 30,31% par rapport au résultat de 2020 (55,71 millions). Dans une large mesure, cette baisse découle de la conversion en dollar du résultat en monnaies fonctionnelles.

Les fonds propres sont restés stables à 1 milliard \$EU ; ils ont accusé une légère baisse de 1,61% en comparaison de leur niveau de 2020 (1,01 milliard \$EU), ce malgré des pertes de conversion significatives de 30,51 millions \$EU contre des gains de 13,35 millions en 2020, lesquelles pertes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Le rendement des capitaux propres a fortement décliné à cause de la faiblesse du bénéfice net de l'exercice. Le rendement des capitaux propres moyen a été de 3,85% contre 5,59% en 2020. Ce résultat est inférieur aux prévisions contenues

dans le 6ème Plan stratégique pour la période 2019-2023. Toutefois, le rendement des capitaux propres devrait repartir à la hausse en 2022 pour se situer dans la fourchette prévue dans le Plan stratégique.

### Exécution de la stratégie de la Société pour la période 2019-2023

Les principaux indicateurs de performance, notamment les primes brutes, le bénéfice technique net, le ratio combiné et le rendement sur investissement, ont excédé les objectifs définis par le Conseil d'Administration pour la période 2019-2023. Toutefois, le rendement des capitaux propres moyen en 2021 (3,85%) n'a pas été conforme à la fourchette définie, à savoir 5% à 11,4%. Cet état de choses est surtout à imputer à la conversion en dollar des résultats en monnaies opérationnelles, conversion qui a occasionné des pertes de 47,78 millions \$EU.

A 845,35 millions \$EU, le montant des primes brutes reste bien dans la fourchette définie dans le Plan stratégique (825 millions \$EU à 1,267 milliard \$EU). La rentabilité technique a été bonne, elle aussi, comme en témoigne le ratio combiné (94,82%) qui est resté dans la fourchette prévue (89,3% à 98,0%).

Les autres objectifs stratégiques dans tous les autres domaines de performance ont été atteints. Il s'agit notamment de l'investissement dans les technologies de l'information, de la politique de proximité avec le marché, de l'excellence dans les opérations, du développement des ressources humaines, de la responsabilité sociale d'entreprise, etc.

Le Conseil d'Administration a évalué le 6ème plan stratégique de la Société et a conclu qu'il n'y avait lieu d'en modifier aucun aspect majeur.

La politique globale de la Société en matière de déploiement du capital et de développement du réseau commercial se poursuivra donc.

### Gouvernance d'entreprise, gestion des risques et responsabilité sociale d'entreprise

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois en plénière tandis que ses comités ont tenu plusieurs réunions. Ces comités sont : le Comité de Ressources Humaines et de Rémunération,

le Comité de Nominations et de Gouvernance, le Comité d'Audit, le Comité de Souscription, de Gestion intégrée des Risques et de Gouvernance Informatique et le Comité de Finance et d'Investissement.

Le rôle de supervision et d'orientation du Conseil a été renforcé au cours de l'année en raison des circonstances sans précédent créées par la pandémie de covid-19. Toutes les réunions du Conseil et de ses comités se sont tenues en ligne pour la 2ème année consécutive. Un comité ad hoc sur le suivi de l'impact du covid-19 a continué de se réunir mensuellement. Par ailleurs, le Conseil a commencé à actualiser la stratégie de la Société par le truchement de son Comité de révision de la stratégie de la Société pour la période 2022-2025.

De plus, le Conseil, au moyen de ses comités compétents, a commencé à réviser certaines dispositions des documents statutaires essentiels de la Société pour une gouvernance plus efficace. L'exercice a été rendu nécessaire par l'expérience de ces dernières années ainsi que par les changements nés de la pratique nouvelle et moderne de réunions statutaires en ligne. Il se poursuivra en 2022 et se terminera en 2023.

Conformément aux normes internationales en matière de gouvernance et après approbation de l'Assemblée générale à sa 41ème réunion ordinaire annuelle, le Conseil a recruté un second administrateur indépendant. Il vient ainsi s'ajouter au 1er administrateur indépendant qui siège au Conseil depuis 2020. Un des administrateurs indépendants préside le Comité d'Audit tandis que l'autre est vice-président du Conseil.

En tant qu'entreprise citoyenne consciente de ses responsabilités sociales, la Société, par le biais de la Fondation Africa Re, a alloué 3,32 millions \$EU à des activités en rapport avec la lutte contre le covid-19. Il s'agit notamment de campagnes de sensibilisation, de mesures de prévention, de l'achat d'équipements médicaux et de protection personnelle, etc. Les canaux de financement retenus étaient le Centre de contrôle et de prévention des maladies de l'Union africaine, l'Organisation mondiale de la santé, 3 villes africaines qui abritent des bureaux régionaux de la Société et 12 associations des assureurs nationales des 4 coins du continent. La Fondation Africa Re a continué de mener ses activités de routine, ainsi qu'il ressort du présent Rapport.

### Perspectives pour 2022

Dans une large mesure, les principaux renouvellements de 2022 ont été couronnés de succès, les attentes ayant été excédées pour nombre de centres de production. En ce qui concerne la tarification des risques, les termes et conditions semblent stables dans bien des cas et en amélioration dans d'autres, les taux au renouvellement s'étant raffermis dans certaines branches. L'évolution des sinistres covid-19 s'est stabilisée sur plus d'un marché, et nombreux sont les analystes qui estiment que les réserves pour sinistres covid-19 commenceront à être libérées en 2022 et dans les années qui suivront.

Les marchés des actions et des obligations devraient connaître des tensions à cause des pressions inflationnistes et de leur corollaire, à savoir la hausse des taux d'intérêt. La guerre en cours en Ukraine, elle aussi, a des conséquences néfastes sur certains de nos marchés, et il serait très souhaitable que ce conflit soit résolu.

Sur le continent africain, les indicateurs du fardeau de la dette se sont dégradés depuis 2021, et les taux d'inflation sont très élevés. Les monnaies africaines continuent de subir de fortes pressions à la dévaluation, ce qui ne manque pas d'avoir des effets préjudiciables sur les perspectives de la Société.

Toutefois, le Conseil et la Direction continueront de faire preuve de prudence en matière d'investissement et de discipline dans le domaine de la souscription. Ils veilleront également à préserver la forte capitalisation et la bonne trésorerie de la Société. Nous ne doutons pas que la performance de la Société sera nettement meilleure en 2022. Aussi, avons-nous recommandé aux actionnaires de maintenir le dividende de l'exercice à son niveau de 2020, soit 8,80\$EU par action.

### Conclusion

Au nom du Conseil d'Administration, je voudrais remercier toutes les femmes et tous les hommes qui ont contribué à l'excellente performance de la Société en 2021 dans un contexte difficile et volatile. Le personnel d'Africa Re de tous les centres de production, sous la houlette de Dr Corneille KAREKEZI, Directeur Général du Groupe, a continué de mettre en œuvre la stratégie de la Société avec bonheur et d'obtenir des résultats satisfaisants malgré des pertes de conversion dont le volume n'a été dépassé qu'une seule fois au cours des 2 dernières décennies.

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance à mes collègues administrateurs qui m'ont élu à la présidence du Conseil en juillet 2021. Leur confiance, leur dévouement, leur ardeur au travail et leur engagement en 2021 ont été salués.

Je dois également témoigner ma gratitude à l'endroit des actionnaires pour leur soutien constant.

Je sais pouvoir compter sur toutes les synergies et toutes les forces évoquées plus haut pour les moments sans précédent et difficiles que le monde s'appête à traverser, à en croire les analystes.

Chose plus importante encore, je tiens à dire toute ma gratitude à toutes les cédantes, à tous les courtiers et à tous les partenaires d'affaires sans qui notre Société ne saurait survivre et prospérer comme elle le fait.

Je vous remercie.

**Dr Mohamed Ahmed MAAIT**  
Président



Dr Corneille KAREKEZI

Directeur Général du Groupe

## RAPPORT DE LA DIRECTION

### I. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL EN 2021

#### ECONOMIE MONDIALE : reprise inégale au lendemain de la pandémie de covid-19

L'économie mondiale a largement continué de pâtir des effets de la pandémie de covid-19 en 2021 malgré des progrès inégaux dans la mise au point et la disponibilité de vaccins dans les pays développés et en développement. Toutefois, la performance de l'économie a excédé les prévisions initiales du Fonds monétaire international (FMI) nonobstant l'apparition de nouveaux variants du virus, en l'occurrence les variants Delta et Omicron. En effet, bien qu'ils aient causé une forte augmentation du taux d'infection, ces nouveaux variants se sont avérés moins sévères, réduisant ainsi le taux de mortalité. A la fin de l'année, on comptait quelque 289 millions de cas dans le monde et 5,45 millions de décès causés par la pandémie pour près de 88% de cas de guérison. Environ 12 milliards de doses de vaccin étaient administrés dans le monde à la date de rédaction du présent rapport.

Un mélange de politiques budgétaires et monétaires a permis de stimuler la croissance et la consommation privée. Vers la fin de l'année, ces politiques publiques, conjuguées aux déséquilibres entre la demande et l'offre, ont provoqué une inflation persistante dont on avait pensé au départ qu'elle serait transitoire. C'est sur le prix de la nourriture et de l'énergie que les pressions inflationnistes se sont d'abord fait ressentir du fait de la hausse du cours des combustibles fossiles. Si l'on se sert de l'indice des prix à la consommation comme mesure de l'inflation, celle-ci a été de 4,7% aux États-Unis (2020 : 1,2%), 2,6% dans la zone euro

(2020 : 0,3%) et 0,9% en Chine (2020 : 3,2%). D'une manière générale, l'inflation s'est inscrite à la hausse dans nombre d'économies, ce qui hypothèque le redressement économique escompté au lendemain du covid-19.

Selon le FMI, l'économie mondiale a crû de 6,1% en 2021, soit un taux supérieur aux 5,9% initialement prévus. L'activité économique, mesurée par le produit intérieur brut réel, s'était repliée de 1,6% en 2020. La croissance enregistrée reflète la contraction de l'activité économique observée en 2020. En 2021, l'économie américaine a crû de 5,7% (2020 : -3,4%), celle de la zone euro de 5,3% (2020 : -6,4%) et celle de la Chine de 8,1% (2020 : 2,2%). On a observé un redressement économique général dans le monde. Toutefois, ce redressement devrait ralentir en 2022 à mesure que les pouvoirs publics, dans le souci d'endiguer l'inflation, commenceront à lever progressivement les mesures prises pour stimuler la croissance au plus fort de la pandémie.

#### Economie africaine : Incertitudes économiques dans un contexte d'options limitées en matière de politique monétaire et budgétaire

L'Afrique est sortie de sa première récession en 25 ans. En effet, le PIB du continent a crû de 6,9% en 2021 après une contraction de 1,6% en 2020. Le continent doit cependant faire face à un risque de stagflation – faible croissance et forte inflation. Selon les Perspectives économiques en Afrique de la Banque africaine de développement (BAD), la croissance a été de 11,7% en Afrique du Nord (2020 : -1,3%), 4,3% en Afrique de l'Ouest (2020 : -0,6%), 3,4% en Afrique centrale (2020 : -0,5%), 4,8% en Afrique de l'Est (2020 : -1,5%), 4,2% en Afrique australe (2020 : -6%). Au total, l'économie africaine a fait les frais de l'apparition des variants Delta et Omicron, et l'aggravation des inquiétudes relatives à la durabilité de la dette, les difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement, la hausse du cours des matières premières, la montée des pressions inflationnistes et les difficultés financières n'ont rien arrangé sur le continent.

A la fin de l'année, on comptait sur le continent 9,81 millions de cas de covid-19 et 229 décès causés par la pandémie pour 90% de cas de guérison, la fraction restant étant constituée de cas actifs. Quelque 828 doses de vaccin sont arrivées sur le continent dont 516 millions ont été administrées. L'Afrique a encore besoin de 1,04 milliard de doses de vaccin pour que le taux de vaccination y atteigne 70%. Le continent doit résoudre le problème de la réticence de ses populations à se faire vacciner et améliorer son approvisionnement en vaccins pour que son redressement économique se poursuive. Les économies se sont rouvertes progressivement, et les restrictions aux déplacements ont été allégées tout aussi progressivement sur le continent.

Les pouvoirs publics centraux de nombre de pays africains ont dû faire face au problème de la durabilité de la dette. En effet, selon les estimations de la BAD, le ratio d'endettement des pays africains est resté élevé à 71,4% du PIB, ce malgré le

soutien des pays développés et des institutions de financement du développement. Nombre de pays à faible revenu étaient au bord du surendettement, les pouvoirs publics ayant du mal à trouver l'équilibre entre les mesures d'endiguement de l'inflation et de promotion de la croissance économique, ce qui a exacerbé les incertitudes. Le covid-19 a également plongé quelque 29 millions d'Africains dans l'extrême pauvreté en 2021 en comparaison des prévisions d'avant la pandémie.

L'année a également été marquée par une forte dévaluation des monnaies africaines, dévaluation causée par des pressions macroéconomiques, notamment l'inflation et le déficit des balances des paiements. Le naira, le rand sud-africain, le shilling kenyan, la roupie éthiopienne, le birr, la livre soudanaise, le franc CFA de l'Afrique de l'Ouest, le franc CFA de l'Afrique centrale, le dinar libyen et le dirham marocain se sont dépréciés de 3,95%, 8,28%, 3,45%, 10,02%, 20,56%, 87,44%, 7,86%, 8,06%, 70,86% et 3,77% respectivement. De toutes les monnaies des principales économies africaines, seule la livre égyptienne s'est appréciée de 0,13%. Cette tendance devrait se poursuivre dans la mesure où les fondamentaux nécessaires pour soutenir la croissance dans un contexte d'exacerbation des inquiétudes relatives à la durabilité de la dette se détériorent.

#### Marchés financiers : interventions continues des banques centrales soutenues par de fortes valorisations

Les places financières mondiales ont fait l'objet d'interventions continues des banques centrales, en particulier de la Réserve fédérale américaine et de la Banque centrale européenne qui ont fait appel à diverses politiques d'accompagnement telles que des programmes d'achat d'actifs et la baisse des taux d'intérêt dans le but de promouvoir la croissance et aider les pays à se relever plus vite des conséquences économiques de la pandémie. Toutefois, on observe un resserrement monétaire lié à la montée de l'inflation.

Les marchés des actions ont affiché une bonne performance malgré la détection tardive du variant Omicron en novembre 2021. Les progrès notables des campagnes de vaccination, la virulence du variant et la maîtrise des restrictions aux voyages n'ont que peu atténué l'optimisme des investisseurs. Les recettes des entreprises ont commencé à s'améliorer à la faveur du redressement progressif de l'économie, ce qui a donné lieu à de bonnes performances. Le ratio prix/performance des indices d'investissement pertinents a été fort sur nombre de places financières dans le monde : +26,89% pour le S&P 500, +18,73% pour le Dow Jones Industrial Average, +21,39% pour l'indice composite NASDAQ, +16,80% pour le MSCI World Index et +22,85% pour le STOXX Europe 50. Les places financières africaines ont affiché de bonnes performances elles aussi, avec des résultats de +6,07%, +9,43%, +23,30% et +24,07% pour le Nairobi Stock Exchange ASI, le Nigerian Stock Exchange ASI, le FTSE/JSE Top 40 et le FTSE/JSE ASI respectivement.

Les marchés des instruments à taux fixe ont affiché des résultats plus timides que ceux des actions à cause des pressions inflationnistes et de la hausse des rendements. La tendance a été uniforme sur tous les principaux marchés, les titres de 10 ans du Trésor américain ayant posté un rendement de 1,51% à la fin de l'année contre 0,92% et 1,92% en 2020 et 2019 respectivement. Les taux sur les dépôts se sont améliorés considérablement en 2021, et cette tendance devrait se maintenir en 2022. En ce qui concerne les matières premières, le cours du brut de Brent s'est apprécié de 54,51% tandis que celui de l'or a diminué de 3,71% à la fin de l'année du fait du redressement progressif de l'économie mondiale.

#### Le secteur de la réassurance : une performance résiliente malgré des chocs externes et d'autres questions pressantes du secteur

Le secteur de la réassurance dans le monde a enregistré une bonne performance à la faveur du repli progressif de la pandémie malgré l'apparition de nouveaux variants du covid-19. Le chiffre d'affaires a augmenté de manière remarquable, et le résultat technique a été solide. Cette performance, le secteur la doit à une évolution positive des taux et à de meilleures conditions économiques. Selon Fitch, Moody's et A.M. Best, agences de notation de premier dans le secteur, les perspectives de la réassurance dans le monde sont stables en raison de la forte capitalisation du secteur et de la tendance positive des taux. Pour Standard & Poor's cependant, les perspectives resteront négatives à cause principalement de l'incapacité des réassureurs de recouvrer leurs coûts de capital.

D'après le Reinsurance Aggregate Report d'Aon de 2021, indice qui mesure la performance des 23 plus grandes compagnies de réassurance qui souscrivent près de 50% des primes de réassurance IARD dans le monde et une large part des primes Vie, les primes souscrites brutes sont passées de 294 milliards \$EU en 2020 à 339 milliards \$EU en 2021. Le ratio combiné net en IARD s'est amélioré pour s'établir à 96,2% (2020 : 103,3%). Cette évolution reflète l'amoindrissement de l'impact du covid-19 dont la part dans le ratio combiné net a été de 0,4% (2020 : 8,1%). La moyenne du secteur pour les 5 dernières années est ainsi passée à 101,1%. Si l'impact de la pandémie s'est amoindri, le secteur a été frappé par d'importantes catastrophes naturelles dont la part dans le ratio combiné net a été de 8,4% contre 4,9% en 2020 pour une moyenne de 8,3% au cours des 5 dernières années. Profitant des améliorations sur les marchés financiers, les compagnies concernées par le rapport d'Aon ont vu leur rendement sur investissement total (y compris les gains et pertes en capital) s'améliorer pour passer de 3,3% en 2020 à 3,7% en 2021. Par ailleurs, le rendement sur investissement ordinaire s'est amélioré légèrement à 2,4% (2020 : 2,3%). Pour ce qui est de la rentabilité, le secteur de la réassurance a enregistré son meilleur rendement des capitaux propres de ces dernières années, soit 10,9% (2020 : 2,3%).

Les pertes assurées causées par des phénomènes météorologiques extrêmes se sont élevées à quelque 116 milliards \$EU dans le monde en 2021. Selon Gallagher Re, les pertes se répartissaient ainsi qu'il suit en termes monétaires : cyclones tropicaux (35%), orages violents (25%), inondations (18%), tempêtes de neige (25%), tremblements de terre (3%), feux de brousse (2%) et tempêtes de vent (2%). Africa Re a été concerné par quelques événements liés à des catastrophes naturelles en 2021. Il s'agit notamment du cyclone Eloise (Mozambique, Madagascar, Eswatini et Afrique du Sud), du cyclone Guambe (Mozambique) et du cyclone Jobe (Tanzanie et Seychelles). Il y a également eu les tremblements de terre de Bejaia (Algérie) et de Kabore (République démocratique du Congo). Des inondations se sont produites dans plus d'une région, notamment au Congo Brazzaville, au Kenya, en Côte d'Ivoire, en Algérie, en Tunisie, en Tanzanie et en Ethiopie. Eu égard au déficit de protection déjà criant sur le continent, l'écart entre pertes assurées et pertes économiques sera considérable. Le niveau réel des pertes non assurées reste inconnu à cause de l'absence de statistiques qui permettraient de quantifier l'impact des événements en question.

Conscient de l'importance des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), le secteur des assurances s'engage à promouvoir les objectifs « net-zéro » pour 2050. Tenant compte des résolutions de la COP-26 à Glasgow (Ecosse), les assureurs considèrent désormais les questions d'ESG, en particulier les risques liés au climat, comme un facteur déterminant dans leurs activités de souscription et d'investissement ainsi que dans leurs directives opérationnelles. En Afrique, les parties prenantes du secteur des assurances ont adopté la Déclaration de Nairobi par laquelle le secteur s'engage à œuvrer pour la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU. Africa Re continue de collaborer avec diverses organisations et les Etats pour mettre en place des programmes de gestion des catastrophes naturelles dans le but de renforcer la résilience en temps de phénomènes météorologiques extrêmes dans le cadre des programmes publics.

Les efforts visant à se conformer à l'IFRS 17 – Contrats d'assurance (qui remplace l'IFRS 4) se poursuivent. Les compagnies progressent chacune à son rythme. L'IFRS 17 se propose de normaliser la comptabilité des assurances dans le monde, de faciliter la comparaison, d'améliorer la transparence et de fournir de meilleures informations aux utilisateurs des états financiers. Comme nombre d'acteurs du secteur, Africa Re exerce son droit de reporter l'application de l'IFRS 9 – Instruments financiers (qui remplace l'IAS 39) jusqu'à l'entrée en vigueur de l'IFRS 17 prévue pour le 1er janvier 2023. Le report permettra d'éviter de potentielles discordances comptables qui naîtraient de l'évaluation du passif technique et des placements.

## AFRICA RE en 2021 : une performance opérationnelle solide contrecarrée par la dépréciation des monnaies africaines

Les primes brutes de la Société ont crû de 5,04% en 2021 pour s'établir à 845,35 millions \$EU (2020 : 804,77 millions). Tous les centres de production ont vu leur chiffre d'affaires augmenter sauf une filiale, en l'occurrence Africa Retakaful. La production en \$EU, monnaie de compte de la Société, a augmenté malgré une dépréciation significative des devises africaines. Si les taux de change des monnaies de transaction par rapport au \$EU en étaient restés à leur niveau de l'exercice précédent, la production brute de la Société aurait été de 898,82 millions \$EU. Ce chiffre se serait alors traduit par une croissance annuelle de 11,96%.

Le résultat de souscription net s'est amélioré, passant ainsi de 10,04 millions \$EU en 2020 à 34,56 millions à la clôture de la période sous revue. Si le résultat s'est amélioré, c'est que les efforts visant à relever la qualité du portefeuille de risques ont continué de porter des fruits. Le résultat de souscription à la clôture de l'exercice aurait été meilleur encore sans l'augmentation des provisions pour sinistres covid-19 encourus mais non encore déclarés (IBNR) et les émeutes de juillet 2021 à Durban (Afrique du Sud).

Le ratio combiné net a été de 94,82% (2020 : 97,86%). Il s'agit là d'une excellente performance en comparaison de celle des pairs du secteur. Le ratio combiné net des compagnies de l'ARA a été de 96,20% (2020 : 103,30%). Au cours des 5 dernières années, le ratio combiné net de la Société a été de 96,12% en moyenne contre 101,10% pour les compagnies de l'ARA. L'exposition nette de la Société au covid-19 s'élève à 24,59 millions (2020 : 22,13 millions). C'est en Afrique du Sud que l'exposition est la plus importante en raison de problèmes d'interprétation dans les tribunaux et par les juristes sur le marché. A l'heure actuelle, nombre d'exposition aux sinistres covid-19 en Afrique du Sud sont traités comme des réserves pour sinistres en suspens potentiels.

Les produits des placements ont été plus ou moins stables en 2021 malgré les incertitudes mondiales. Ils sont passés de 53,59 millions \$EU en 2020 à 54,14 millions à la clôture de la période sous revue, soit un rendement sur investissement moyen de 3,56% (2020 : 3,91%). Ce résultat est conforme à la philosophie de la Société en matière d'investissement qui fait une large place à la préservation du capital et de la trésorerie. La performance du portefeuille d'actions a été solide grâce à des mouvements de prix positifs et à des dividendes plus importants. A l'inverse, le portefeuille d'obligations a subi de fortes pressions à cause des anticipations de hausse de rendement. En effet, bien que le rendement des instruments liquides soit resté faible pendant une bonne partie de l'année, des signes de hausse des taux d'intérêt et de ralentissement progressif des programmes d'achat d'actifs de la Réserve fédérale américaine et de la Banque centrale européenne sont apparus au cours des derniers mois de l'exercice.

Le rendement a été inférieur à son niveau de 2020 pour tous les types d'actif de la Société, exclusion faite des actions. Il a été de 2,10% pour les instruments liquides (2020 : 3,02%), 2,98% pour les instruments à taux fixe (2020 : 4,31%), 12,86% pour les actions (2020 : 6,56%) et 7,17% pour les immeubles de placement (2020 : 9,76%).

En somme, la Société a enregistré un bénéfice net après impôt de 38,82 millions \$EU (2020 : 55,71 millions). En conséquence, le rendement des fonds propres moyens a été de 3,85% (2020 : 5,59%). Le déclin du rendement des fonds propres moyens malgré un résultat d'exploitation solide – avant pertes de conversion et impôt de 88,70 millions \$EU (2020 : 67,63 millions) – est imputable à l'impact des pertes de conversion. En effet, la Société a essuyé des pertes de conversion dont l'incidence sur le bénéfice net a été de 47,78 millions \$EU. Ces pertes n'étaient que de 9,25 millions en 2020. Cette importante variation négative d'une année à l'autre tient essentiellement à des pressions macroéconomiques sur les économies africaines et leurs monnaies au moment où ces économies commencent à sortir de la pandémie de covid-19.

En 2021, les fonds propres ont décliné légèrement de 1,61%, passant ainsi de 1,02 milliard \$EU en 2020 à 1 milliard à la clôture de la période sous revue à cause de l'impact négatif de la dépréciation des monnaies africaines, avec des réserves pour fluctuation des taux de change de 30,58 millions \$EU, niveau dépassé une seule fois au cours des 2 dernières décennies. Pour gérer ce risque, la Direction a pris des mesures d'atténuation qui se sont malheureusement avérées inefficaces dans un contexte de forte dépréciation des principales monnaies africaines doublée d'une pénurie de dollar des Etats-Unis dans les économies concernées.

Le dividende déclaré a été maintenu à son niveau de 2019 et de 2020, soit 8,80 \$EU par action. Le ratio des dividendes moyen au cours des 10 dernières années est de 31,14%. Ce ratio reflète la politique de paiement de dividendes prudente adoptée par la Société.

## Responsabilité sociale en 2021 : Soutien constant aux parties prenantes du secteur

La Fondation Africa Re a continué de remplir ses missions envers les parties prenantes du secteur au cours de la période sous revue au moyen d'actions ponctuelles et de routine. Elle a continué de décaisser les 3,32 millions \$EU alloués à la lutte contre le covid-19. Par ailleurs, la 3ème promotion du Programme de formation de jeunes professionnels des assurances est arrivée en fin de formation. Le Programme s'inscrit dans le cadre des efforts de la Société visant à développer des talents dans le secteur. Les activités commenceront en 2022 pour la 4ème promotion. Le nombre de personnes ayant pris part au Programme depuis son démarrage passera alors à 3250, les participants étant originaires de plus de 46 pays africains.

Des activités visant à renforcer les capacités des régulateurs des assurances sont en cours, et la

Fondation continue de soutenir la recherche sur le marché et de financer les prix d'excellence dans le secteur des assurances sur le continent. La cérémonie de remise des prix d'excellence n'a pu être organisée en 2021 à cause des restrictions aux voyages imposées pour endiguer la pandémie de covid-19. Elle fera donc son retour en 2022 en marge de la Conférence annuelle de l'Organisation des assureurs africains (OAA) qui se tiendra à Nairobi (Kenya). La Fondation Africa Re, qui a son siège à Maurice, a été créée en 2018 ; elle a remplacé le Fonds spécial d'Africa Re qui, lui-même, a vu le jour en 2014. La Fondation continue de promouvoir des initiatives qui cadrent avec les missions d'Africa Re et qui sont orientées vers la gestion des risques pour le développement.

## Stratégie de la Société : Repenser le présent et se repositionner pour l'avenir

Les perturbations mondiales causées par la pandémie de covid-19 n'ont pas cessé en 2021, ce qui a eu des conséquences majeures sur les hypothèses macroéconomiques sous-jacentes du plan stratégique de la Société pour la période 2019-2023. Outre les difficultés macroéconomiques, le secteur de la réassurance a été marqué par le rétrécissement des marges techniques et des nouveautés, notamment des exigences de conformité et des problèmes liés à la concurrence. Par conséquent, le plan stratégique de la Société a dû être tronqué, et la Direction a élaboré un plan stratégique pour la période 2022-2025, lequel plan a été approuvé récemment par le Conseil d'administration.

D'ici 2025, Africa Re entend garder sa place de leader de la réassurance en Afrique du point de vue de la performance financière ainsi que de la qualité de la sécurité offerte et des services aux clients. La Société entend également devenir le principal transformateur de risques sur le continent, offrant des solutions de gestion de risques uniques à nos clients et à d'autres parties prenantes pour le développement économique de l'Afrique. Pour ce faire, elle offrira des produits classiques, novateurs et émergents qui lui permettent de concurrencer les acteurs locaux, régionaux et internationaux.

La stratégie susévoquée s'appuiera sur un solide cadre de concertation avec les clients, un réseau de distribution, un appétit du risque ainsi qu'une capacité de souscription et une expertise technique appropriés. Le plan stratégique se fonde sur une vision à long terme qui mobilise les ressources pour positionner Africa Re comme transformateur de risques, partenaire stratégique et solide leader du secteur des assurances et de la réassurance sur le continent.

Les initiatives stratégiques qui seront le moteur du plan stratégique reposent sur 4 thèmes. En premier lieu, en tant que leader du marché, Africa Re continuera de développer l'expertise de toutes les parties prenantes pertinentes, notamment ses clients et employés. A cette fin, la Société se servira des canaux existants et nouveaux. Elle pourra ainsi contribuer à la recherche permanente de solutions à la pénurie de talents sur le continent. En deuxième

lieu, la Société continuera de nettoyer son portefeuille sur les marchés difficiles et de croître lorsque cela sera possible. Africa Re continuera aussi de collaborer avec des pairs pour promouvoir une tarification qui tienne compte du risque et des termes et conditions appropriés pour les acteurs du marché. En troisième lieu, il existe des types de risque émergents pour lesquels on observe un déficit de protection important sur le continent. Africa Re continuera de s'efforcer d'établir des partenariats et de déployer de la capacité pour des produits tels que les enlèvements et les rançons, les troubles politiques et le terrorisme, l'agriculture, les risques cybernétiques et d'autres besoins du marché. Enfin, la Société se propose de soutenir des initiatives qui vont dans le sens de l'élargissement du marché des assurances en Afrique. Il s'agira notamment de la numérisation des compagnies InsurTech en tant que collaboratrices ou du développement de produits novateurs de concert avec les pouvoirs publics pour prendre en charge des risques existants et émergents. A cet effet, la Société s'efforcera de résorber le déficit de protection sur le continent et d'établir des partenariats stratégiques avec des institutions de financement du développement et des fournisseurs de capital afin de promouvoir le développement économique conformément à sa mission.

### PERSPECTIVES POUR 2022 : des incertitudes économiques soutenues par la résilience économique

Les tensions géopolitiques récentes nées de la guerre en cours en Ukraine ont aggravé les incertitudes relatives au ralentissement du redressement économique mondial au lendemain de la pandémie de covid-19. L'expansion économique escomptée se poursuivra à un rythme beaucoup plus lent, les prévisions de croissance du FMI étant de 3,60% (2020 : 6,10%). On prévoit que le resserrement de la politique monétaire, le redressement des marchés et la volatilité se poursuivront à cause de la persistance des pressions inflationnistes liées au déséquilibre entre l'offre et la demande et aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Toutefois, des inquiétudes existent quant à la trajectoire économique de la Chine dans les prochaines années eu égard aux difficultés que connaît le marché de l'immobilier, ce qui constitue un risque potentiel pour l'économie mondiale.

En Afrique, les pouvoirs publics disposeront d'options politiques bien limitées du fait du fardeau de la dette, de l'inflation et de la dépréciation des monnaies. De plus, des cycles d'élections sont prévus pour 2022-2023 dans des pays majeurs qui, si l'on s'en tient à l'expérience du passé, sont potentiellement source de violence et, par conséquent, de chocs économiques.

Par ailleurs, la guerre en Ukraine a engendré des inquiétudes quant à la sécurité alimentaire, et les politiques doivent prendre des mesures propres aux différents pays en tenant compte de l'exposition à la guerre, à la situation de la pandémie et à la vigueur de la reprise économique. De surcroît, les monnaies africaines devraient continuer de se déprécier en 2022.

D'après la BAD, la croissance de l'économie africaine décélérera en 2022 pour s'établir à 4,1% (2021 : 6,9%) à cause d'incertitudes liées à la faiblesse des taux de vaccination contre le covid-19, à la hausse du coût des changements climatiques et à la volatilité des places financières engendrée par la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Les marchés financiers ont montré des signes d'essoufflement, et certains analystes prédisent d'ores et déjà un relèvement significatif ou une récession économique étant donné que les banques centrales commencent à assouplir leurs interventions au plus fort de la pandémie et de la guerre en Europe. On s'attend à une augmentation progressive des taux d'intérêt, et les ruptures de stock se poursuivront. Les incertitudes sont assez importantes, et, comme à l'accoutumée, la Société continuera de faire preuve de discipline et de prudence en matière d'investissement. Nous escomptons un rendement sur investissement total de 2,5% à 3% dans la mesure où la préservation du capital et de la trésorerie reste au cœur de notre philosophie en d'investissement.

Le marché africain de la réassurance croît vite en monnaies locales. L'ampleur de cette croissance n'est cependant pas la même pour les compagnies dont la monnaie de compte est le dollar des Etats-Unis. Elle est encore moindre pour les entités dont les primes en monnaies locales doivent être converties en dollar des Etats-Unis. Toutefois, la performance technique est en recul dans le secteur à cause de l'âpreté de la concurrence, d'une tarification défectueuse, du renchérissement du coût des sinistres, de l'instabilité économique et des incertitudes politiques.

Les renouvellements de janvier et avril 2022 ont été un large succès pour la Société, les prévisions de primes ayant été dépassées pour certains centre de production. Les termes et conditions restent favorables en gros malgré les effets néfastes de la concurrence sur plus d'un marché. Si cette tendance venait à se maintenir pour le reste de la saison de renouvellement 2022, les primes brutes souscrites de la Société devraient croître de 5% par rapport à la performance de 2021 en dollar des Etats-Unis. Le ratio combiné net se situerait alors entre 95% et 98%.

La Société est à la page pour ce qui est de tous les objectifs en matière de conformité, comme en atteste la mise en œuvre en cours de nouvelles normes comptables (IFRS 17 et 17). Des efforts sont en cours qui visent à consolider les engagements existants en matière d'ESG et à définir sous peu une orientation stratégique assortie de plans d'information annuels. Le renforcement de la conformité aux réglementations pertinentes relatives à la protection des données est un autre domaine où la Société est active.

Dans le domaine du numérique, la Société collabore avec des parties prenantes du secteur pour explorer et exploiter les bienfaits de la technologie du registre distribué pour le secteur de la réassurance. L'effort s'inscrit dans le cadre du projet dénommé African Reinsurance and Insurance Blockchain Initiative (ARIBI).

Africa Re demeure confiant en les objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine en tant qu'outil qui permet d'ouvrir de nouveaux canaux

de croissance sur le continent. Nous continuerons d'œuvrer avec les parties prenantes pertinentes à la réussite du projet à court, moyen et long terme.

En somme, Africa Re reste en bonne position pour traverser la tempête et obtenir des résultats aussi bons, voire meilleurs que ceux d'hier, comme il en a toujours été dans un passé récent. La Société

mettra en œuvre son plan stratégique 2022-2025 en s'appuyant sur un judicieux mélange de capacités humaines, d'incitations pour le personnel et d'investissements bien pensés pour atteindre les objectifs fixés.

La Société demeure bien positionnée pour remplir ses missions pour le continent.

## II. OPERATIONS TECHNIQUES

Cette section présente les résultats de l'exercice 2021 et les compare à ceux de l'exercice 2020.

Africa Re, c'est un réseau de 8 bureaux implantés sur le continent de manière stratégique. Chaque bureau couvre des marchés spécifiques dans une région. Cette proximité avec le marché confère à Africa RE un avantage unique sur ses pairs et lui permet de fournir des services de qualité aux marchés des assurances du continent.

Africa Re adhère aux meilleures pratiques dans toutes ses activités. En reconnaissance de l'engagement de la Société en faveur du continent qui ne date pas d'aujourd'hui, les cédantes lui donnent accès à des affaires rentables et diversifiées sur le continent et, dans une moindre mesure, en Asie, au Moyen-Orient et au Brésil.

La Société mène ses opérations à partir des centres de production suivants :



### Six bureaux régionaux :

- Lagos (Nigeria) : Afrique de l'Ouest anglophone et Pools ;
- Abidjan (Côte d'Ivoire) : Afrique de l'Ouest et du Centre francophone ;
- Casablanca (Maroc) : Maghreb ;
- Le Caire (Egypte) : Afrique du Nord-Est et Moyen-Orient ;
- Nairobi (Kenya) : Afrique de l'Est et une partie de l'Afrique australe ;
- Ebene (Maurice) : Iles africaines de l'océan Indien, pays lusophones du continent, Asie et Brésil.

### Deux filiales à 100% :

- Johannesburg (Afrique du Sud) : African Reinsurance Corporation South Africa Limited – ARCSA- qui couvre l'Afrique du Sud et les marchés environnants ;
- Le Caire (Egypte) : African Retakaful Company Limited qui couvre les marchés Retakaful d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient.

### Un bureau local :

- Addis-Abeba (Ethiopie).

### Deux (02) bureaux de souscription :

- Kampala (Ouganda)
- Dubai (Emirats Arabes Unis)

Le portefeuille de risques la Société se répartit globalement comme suit :

- Incendie & Ingénierie ;
- Accidents & Automobile ;
- Pétrole & Energie ;
- Transport & Aviation ; et
- Vie.



Le tableau ci-dessous résume la performance de la Société.

DESCRIPTION (en milliers \$EU)	2021			2020		
	Brut	Retro	Net	Brut	Retro	Net
<b>Production</b>						
Primes (nettes des annulations)	845,35	-178,97	666,38	804,77	-153,68	651,10
Variation de la provision pour primes non acquises	-2,72	-4,04	1,32	6,98	-2,70	4,28
Primes acquises	842,63	-174,93	667,70	811,75	-156,38	655,38
<b>Débours</b>						
Sinistres payés	-382,35	33,45	-348,90	-413,97	64,30	-349,67
Variation de la provision pour sinistres à payer (y compris l'IBNR)	-46,01	-2,16	-43,85	-39,66	-15,64	-55,29
Charge de sinistres	-428,36	35,61	-392,75	-453,63	48,66	-404,97

### Production

La prime brute de la Société s'est établie à 845,35 millions \$EU en 2021, soit une hausse de 5,04% par rapport à 2020 (804,77 millions \$EU). Cette hausse est attribuable en grande partie à la légère croissance économique enregistrée dans nombre de pays africains qui se relèvent du ralentissement des affaires causé par la pandémie de covid-19.

La variation des taux de change a causé des pertes de production de 53,47 millions \$EU. La livre soudanaise, le dinar libyen, le rand sud-africain, la lira turque et le birr éthiopien se sont dépréciés par rapport à la devise américaine.

Le redressement économique dans les pays de l'Afrique subsaharienne a été plus important que prévu au 2ème trimestre 2021, ce qui s'est traduit par une croissance également supérieure aux prévisions pour l'exercice. En effet, selon le FMI, le résultat à la clôture de l'exercice a été de 4,50% contre des prévisions de 3,7%.

L'Afrique du Sud devait croître de 5% en 2021. Or, le résultat n'a été que de 4,9% à la clôture de l'année. La bonne performance enregistrée au 1er semestre n'a pas continué au 2nd semestre à cause de la 3ème vague du covid-19 et des troubles populaires de juillet, le pays n'ayant pu rebondir légèrement qu'au 4ème trimestre. Le redressement n'a pas suffi cependant à contrebalancer le déclin du PIB réel de 6,7% observé en 2020 à cause de la pandémie.

Au Nigeria, on estime que le PIB réel a crû de 3,6% en 2021. Ce résultat est en nette amélioration par rapport à la croissance négative de 1,8% observée en 2020 et qui était imputable à la pandémie. L'amélioration est à mettre au crédit de la hausse des cours du pétrole et d'un rebond des secteurs de l'industrie et de l'agriculture plus important que prévu.

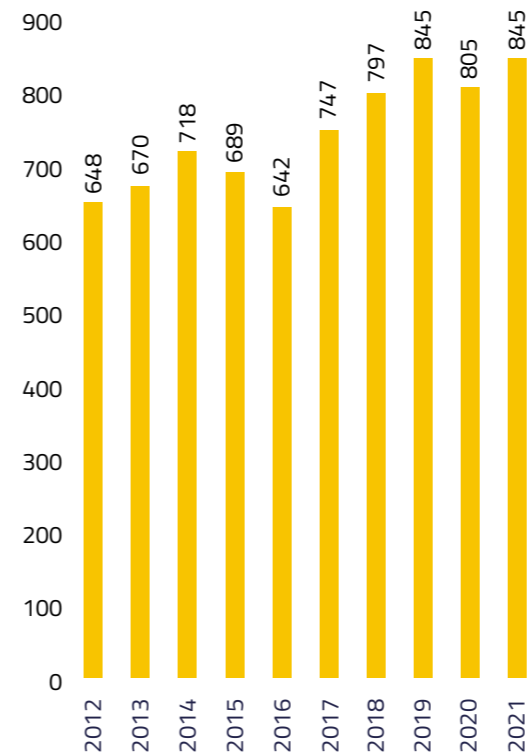
En Egypte, le PIB aurait crû de 3,3% au cours de l'année après un résultat de 3,6% en 2020. Cette performance est à rapporter à la robustesse de l'économie du pays dans un contexte marqué par la poursuite de la Politique dite « Egypt Takes Off » conduite par les pouvoirs publics.

Au Kenya, l'économie a gravement pâti des conséquences de la pandémie de covid-19 en 2020, année où le PIB avait reculé de 0,3%. Le pays s'est néanmoins relevé en 2021, avec une croissance de 7,2%.

Au Maroc, après avoir décliné de 6,3% en 2020, le PIB a progressé de 7,4% en 2021. Ce rebond est une conséquence d'une bonne saison céréalière qui est venue mettre un terme à 2 années de sécheresse. Il est aussi à mettre au compte de bons résultats dans les domaines des exportations et des envois de fonds ainsi qu'à des progrès significatifs en matière de vaccination contre le covid-19. L'inflation annuelle moyenne a stagné à 1,4%. Toutefois, des pressions à la hausse sur les prix des produits d'importation ont commencé à se faire sentir à la fin de l'année.

Africa Re est le leader de la réassurance en Afrique et le seul réassureur noté A et A- par A.M. Best et Standard & Poor's respectivement sur le continent. En conséquence, la Société continuera de renforcer son expertise dans les risques émergents et spéciaux afin de fournir aux marchés des assurances la capacité et l'assistance technique nécessaires pour les produits nouveaux et les risques spéciaux. Par ailleurs, dans les années à venir, Africa Re continuera de déployer ses ressources pour préserver et améliorer la structure de son portefeuille de risques.

### Evolution de la prime brute (en millions \$EU)

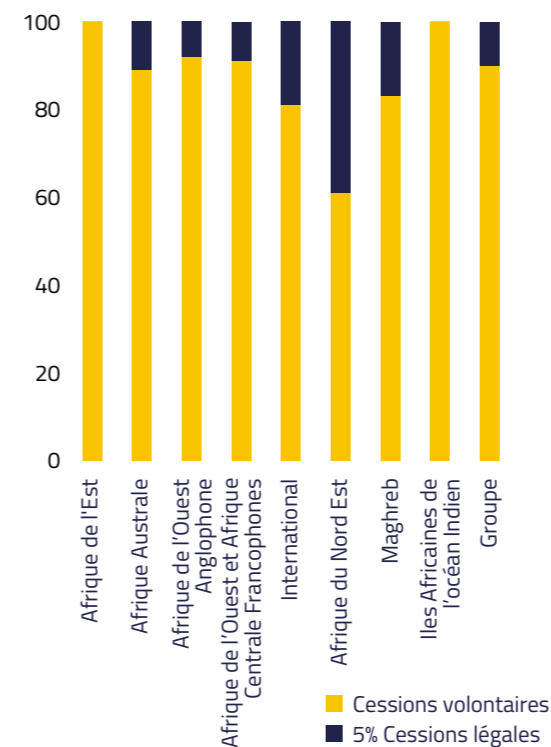


### Cession légale

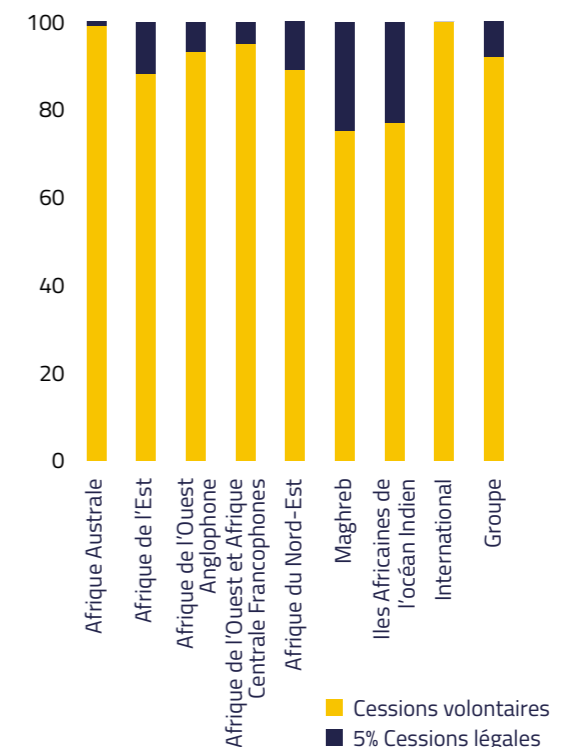
Lorsque 36 Etats africains créèrent Africa Re en 1976 à l'initiative de la Banque africaine de développement (BAD), la Société devait rivaliser avec des réassureurs étrangers beaucoup plus grands et bien établis dans les anciennes colonies. L'objectif qui sous-tendait la création de la Société - et qui reste d'une brûlante actualité - était de réduire l'exode des primes hors de l'Afrique. Pour permettre à Africa Re de survivre au milieu de ces réassureurs bien établis et plus grands, une cession obligatoire de 5% fut instituée en faveur de la Société dans chacun des Etats membres (aujourd'hui au nombre de 42).

Aujourd'hui, la cession obligatoire - encore appelée cession légale - représente 9,9% du chiffre d'affaires de la Société.

### Exercice 2021



### Exercice 2020



### Repartition de la production par region

Le réseau commercial d’Africa Re est composé de six (06) bureaux régionaux, de deux (02) filiales, d’un (01) bureau de contact et de deux (02) bureaux de souscription. La Société accepte des affaires de toutes les régions de l’Afrique, de quelques pays d’Asie et du Moyen-Orient, ainsi que du Brésil.

#### Afrique australe

African Reinsurance Corporation South Africa Ltd (ARCSA) dont le siège est à Johannesburg est en charge des opérations au Botswana et dans la zone rand. C’est le centre de production qui contribue le plus à l’encaissement de primes de la Société (16,36% en 2021). Les primes brutes souscrites par ARCSA se sont élevées à 138,29 millions \$EU (2020 : 128,99 millions \$EU), soit une hausse de 7,21%. Pour une large part, cette hausse résulte du renforcement du rand au cours de l’exercice et de la stratégie de redressement en cours à la filiale et dont le but est d’améliorer la rentabilité.

#### Afrique de l’Est

Le chiffre d’affaires dans cette région a augmenté de 3,02% pour s’établir à 191,16 millions \$EU (2020 : 185,56 millions \$EU). Ce résultat représente 22,61% du chiffre d’affaires total du Groupe et fait du centre de production le plus grand contributeur au chiffre d’affaires du Groupe en 2021.

#### Afrique de l’Ouest anglophone

La production de cette région a été de 130,34 millions \$EU (2020 : 127,93 millions \$EU), soit une progression de 1,88% d’année en année. Ce résultat représente 15,42% du chiffre total de la Société. La variation des taux de change a entraîné des pertes de 3,02 millions \$EU, le naira étant la monnaie qui a le plus contribué à ces pertes.

#### Maghreb

Le chiffre d’affaires a augmenté de 4,62% pour s’établir à 71,05 millions \$EU (2020 : 67,91 millions \$EU). La production du Maghreb représente 8,41% du chiffre d’affaires de la Société. La variation des taux de change a entraîné des pertes de 8,84 millions \$EU, pertes imputables en grande partie à une forte dépréciation du dinar libyen.

#### Afrique du Nord-Est

Les primes ont augmenté légèrement, passant de 39,03 millions \$EU en 2020 à 39,86 millions \$EU en 2021. Cette faible progression est à rapporter à la concurrence qui continue de sévir dans la région. L’impact de la fluctuation des taux de change a été légèrement négatif (0,07 million \$EU). La part de la région dans le chiffre d’affaires du Groupe a été de 4,72%.

#### Afrique de l’Ouest et du Centre francophone

Ce marché est couvert par le bureau d’Abidjan. La production y a progressé de 12,73%. Elle est ainsi passée de 97,20 millions en 2020 à 109,58 millions en 2021. La production a augmenté grâce à l’expansion du portefeuille Energie. La part de la région dans le chiffre d’affaires de la Société a été de 12,96%.

#### Iles africaines de l’océan Indien

Les primes souscrites dans les îles africaines de l’océan Indien et les pays lusophones du continent ont augmenté ; elles sont ainsi passées de 29,36 millions \$EU en 2020 à 30,61 millions \$EU en 2021. Cette performance représente 3,62% du chiffre d’affaires de la Société.

#### Africa Retakaful

La production d’Africa Retakaful a reculé ; elle est passée de 43,68 millions \$EU en 2020 à 32,28 millions \$EU en 2021. Dans une large mesure, cette contre-performance est une suite de la variation des taux de change qui a eu un impact négatif de 21,70 millions \$EU, la livre soudanaise étant la monnaie qui a le plus contribué à ce phénomène.

#### Affaires internationales & Pools africains

Les primes générées par les affaires internationales ont augmenté, passant de 85,11 millions \$EU en 2020 à 102,18 millions en 2021. La production au Moyen-Orient s’est chiffrée à 47,15 millions \$EU en 2021 (2020 : 38 millions \$EU). Les primes souscrites en Asie ont augmenté, elles aussi, passant de 43,77 millions \$EU en 2020 à 48,95 millions \$EU en 2021. La production au Brésil n’a pas été en reste, elle qui est passée de 3,34 millions \$EU en 2020 à 6,07 millions \$EU en 2021.

### Répartition de la prime par région



- Afrique Australe **17.7%** (2020: 17.3%)
- Afrique de l’Est **22.6%** (2020: 23.1%)
- Afrique de l’Ouest Anglophone **15.4%** (2020: 15.8%)
- Afrique de l’Ouest et du Centre Francophone **13.0%** (2020: 12.1%)
- Afrique du Nord-Est **8.5%** (2020: 10.3%)
- Maghreb **8.4%** (2020: 8.4%)
- Iles Africaines de l’Océan Indien **2.2%** (2020: 2.3%)
- International **12.1%** (2020: 10.7%)

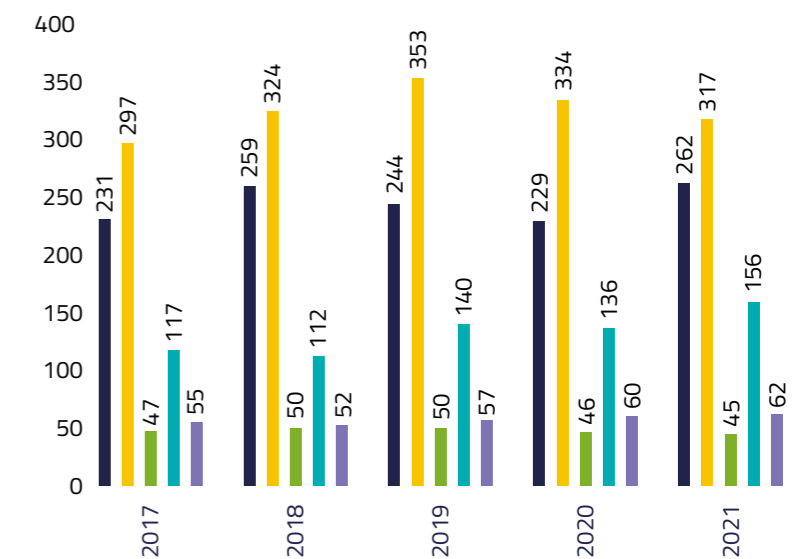
### Repartition de la production par branche

Au cours de l’exercice considéré, les branches Incendie et Ingénierie ont continué de dominer la production totale de la Société à laquelle elles ont contribué à hauteur de 317,21 millions \$EU, soit 37,52% de la production du Groupe, contre 334,09 millions \$EU en 2020, soit 41,51%. Viennent ensuite les branches Accident et Automobile qui ont produit 262,18 millions \$EU, soit 31,01% du chiffre d’affaires de la Société (2020 : 228,91 millions \$EU, soit 28,44%).

Les branches Pétrole & Energie arrivent en 3ème position avec une production de 159,40 millions \$EU, soit 18,86% du chiffres d’affaires du Groupe (2020 : 135,55 millions \$EU, soit 16,84%).

La branche Vie occupe le quatrième rang, avec 61,93 millions \$EU, soit 7,33% du chiffre d’affaires du Groupe (2020 : 60,45 millions \$EU, soit 7,51%). Le Transport maritime et l’Aviation, ferment le classement, avec 44,61 millions \$EU, soit 5,28% de la production du Groupe (2020 : 45,77 millions \$EU, soit 5,69%).

### Production par branche (en millions \$EU)



- Accidents & Automobile
- Incendie & Ingénierie
- Maritime & Aviation
- Pétrole & Energie
- Vie

## Charges techniques

### Sinistres

Le montant des sinistres bruts payés a baissé, passant de 413,97 millions \$EU en 2020 à 382,35 millions \$EU en 2021.

Le ratio des sinistres bruts payés s'est contracté, lui aussi, passant de 51% en 2020 à 45,23% en 2021. La charge de sinistres brute, qui comprend les provisions pour variation des sinistres restant

à payer (39,66 millions \$EU en 2020 contre 46,01 millions \$EU en 2021), s'est chiffrée à 428,36 millions \$EU en 2021 (2020 : 453,63 millions \$EU).

Le tableau ci-dessous fournit des informations plus détaillées sur les indicateurs susmentionnés.

### Ratio de sinistres brut par branche en 2021 (en millions \$EU)

Branche	Affaires régionales			Affaires internationales			Total Société		
	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres (%)	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres (%)	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres (%)
<b>Incendie &amp; Ingénierie</b>	141,52	260,16	54,40%	33,56	56,98	58,90%	175,09	317,14	55,21%
<b>Accident &amp; Auto</b>	147,98	237,33	62,35%	8,56	23,39	36,61%	156,54	260,72	60,04%
<b>Pétrole &amp; Energie</b>	27,48	144,62	19,00%	9,34	11,10	84,14%	36,82	155,72	23,64%
<b>Transport &amp; Aviation</b>	7,31	39,69	18,41%	3,27	6,10	53,66%	10,58	45,79	23,10%
<b>Vie</b>	47,02	62,40	75,36%	2,31	0,86	269,40%	49,34	63,26	78,00%
<b>Total</b>	<b>371,32</b>	<b>744,20</b>	<b>49,89%</b>	<b>57,05</b>	<b>98,42</b>	<b>57,96%</b>	<b>428,36</b>	<b>842,63</b>	<b>50,84%</b>

### Sinistralité par région

Le ratio des sinistres brut de la filiale sud-africaine (ARCSA) a baissé légèrement, passant de 63% en 2020 à 62% en 2021. Le ratio net a suivi la même trajectoire, lui qui est passé de 62,9% à 59,7%.

Le ratio de sinistres brut du Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest anglophone a diminué, passant de 43,5% en 2020 à 26% en 2021. Le ratio net a suivi une trajectoire inverse, lui qui a augmenté de 49,3% en 2020 à 57,9% en 2020.

Les ratios brut et net de l'Afrique de l'Est ont renchéri pour s'établir à 70,5% et 71,8% respectivement en 2021 contre 55,9% et 56,1% en 2020.

Le ratio brut du Maghreb s'est contracté à 50,34% en 2021 contre 51,1% en 2020 tandis que le net a reculé à 54,9% contre 55,3% en 2020.

Le ratio brut de l'Afrique du Nord-Est s'est accru, passant de 30,8% en 2020 à 39,4% en 2021. Le ratio net, quant à lui, a progressé, passant ainsi de 52,2% à 64,5%.

Le ratio de sinistres brut de l'Afrique de l'Ouest et du Centre francophone a augmenté, passant de 36,3% en 2020 à 37,8% en 2021. Toutefois, le ratio net a baissé, passant de 50,5% en 2020 à 41% en 2021. La baisse du ratio net est attribuable bonne sinistralité au cours de l'exercice.

Le ratio de sinistres brut des îles africaines de l'océan Indien et des pays africains d'expression portugaise (Angola et Mozambique) a reculé, passant de 58,8% (net : 58,7%) en 2020 à 37,1% (net : 40,3%) en 2021.

Le ratio de sinistres brut d'Africa Retakaful a baissé ; il s'est établi à 37,7% en 2021 (net : 36%), lui qui était de 75,5% en 2020 (net : 74,2%).

Les ratios de sinistres brut et net des affaires internationales ont également diminué, eux aussi, passant de 111,8% et 106,48% respectivement en 2020 à 50,8% et 58,8% en 2021. Les marchés qui ont le plus contribué à cette diminution sont le Moyen-Orient et l'Amérique du Sud où les ratios brut et net se sont améliorés, passant de 107,5% et 117,7% respectivement à 59% et 57,3%.

### Commissions et Charges

Au cours de la période considérée, les commissions et charges brutes, y compris la provision pour variation des coûts d'acquisition différés, se sont élevées à 224,4 millions \$EU (2020 : 216,5 millions \$EU), tandis que les commissions et charges de rétrocession se sont chiffrées à 32,9 millions \$EU (2020 : 30,3 millions \$EU). En conséquence, les commissions et charges nettes ont augmenté, passant de 186,3 millions \$EU en 2020 à 191,5 millions \$EU en 2021.

## III. PRODUITS DES PLACEMENTS

### Performance du portefeuille

L'économie mondiale s'est relevée en 2021 des effets de la pandémie de covid-19. On estime que le produit intérieur brut (PIB) mondial a crû de 6,1% au cours de l'année (Perspectives de l'économie mondiale, avril 2022) à la faveur de l'augmentation des dépenses de consommation et de l'allègement des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Le redressement a néanmoins pris un coup à la fin de l'année du fait de la montée des pressions inflationnistes et des tensions géopolitiques, notamment le conflit entre la Russie et l'Ukraine. De plus, la croissance s'est essoufflée à la même période à cause d'Omicron, variant du covid-19 hautement transmissible, et des difficultés liées à l'accès aux vaccins, en particulier dans les pays en développement.

La croissance du PIB en 2022 (qui devrait décélérer pour se situer à 3,6%) est fortement compromise par l'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine, la montée de l'inflation dans le monde et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, entre autres choses. La réaction des banques centrales qui prennent la forme de resserrement des politiques monétaires par les pays développés n'est pas sans avoir des conséquences telles que le renchérissement des coûts d'emprunt et le rétrécissement des marges budgétaires pour les pays en développement dans le but de promouvoir un redressement total.

Les cours des matières premières sont montés en flèche en 2021, battant même des records dans certains cas. Les prix de l'énergie ont bondi au second semestre de l'année. Les cours du gaz naturel et du charbon ont explosé sous l'effet du rebond de la demande et des contraintes liées à l'approvisionnement bien que ceux du charbon aient reculé vers la fin de l'année. Les cours des métaux ont suivi des trajectoires diverses, ceux du minerai de fer étant partis à la hausse avant de retomber à cause des restrictions sur la production de l'acier imposées par la Chine tandis que ceux de nombre de métaux de base remontaient sous l'effet d'une demande robuste.

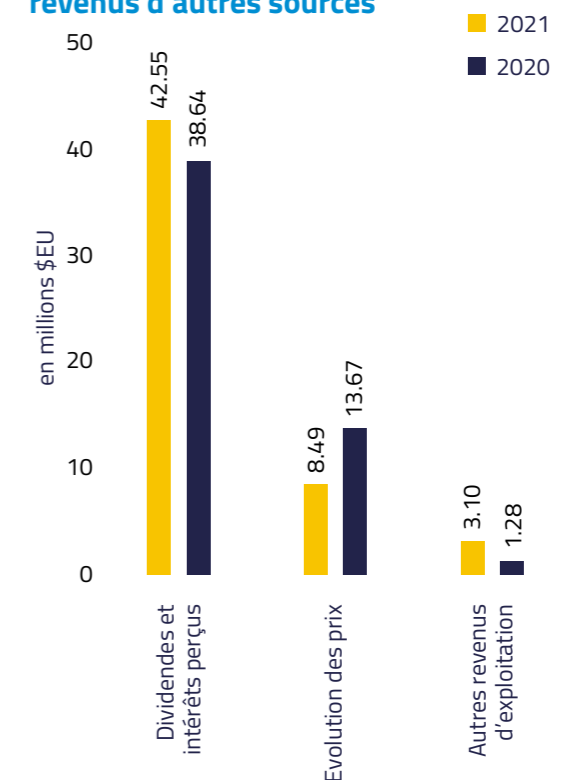
Le dollar américain a enregistré sa meilleure performance depuis 5 ans. En effet, la devise américaine s'est renforcée de 7%, soutenue qu'elle a été par les indicateurs économiques aux Etats-Unis. L'euro a été assez fort, en particulier contre la livre sterling. Néanmoins, la devise a perdu de la valeur vers la fin de l'année, faiblissant ainsi contre d'autres grandes monnaies. Le yen a enregistré la pire performance contre le dollar des Etats-Unis. En effet, la devise japonaise a perdu pas mal de sa valeur, tombant à son niveau le plus bas depuis 4 ans, tendance qui s'est accentuée après septembre. En mars et en début juin, la parité entre la livre sterling

et le dollar des Etats-Unis a atteint un niveau inédit, soit 1 livre sterling pour 1,40 \$EU, avant de retomber à 1 livre sterling pour 1,30 \$EU. En ce qui concerne les monnaies de transaction de la Société, la livre soudanaise et le birr sont les devises qui se sont le plus dépréciées par rapport au dollar des Etats-Unis (87,44% et 20,56% respectivement). La livre égyptienne est restée stable, mais a été dévaluée en mars 2022.

A la fin de décembre 2021, la valeur du portefeuille de placements de la Société s'établissait à 1,47 milliard \$EU contre 1,40 milliard \$EU en décembre 2020. La valeur du portefeuille ne cesse de s'améliorer grâce à des produits de placements positifs et aux flux de trésorerie générés par les activités de souscription.

Les produits de placements et revenus d'autres sources se sont élevés à 54,138 millions \$EU (2020 : 53,591 millions), portés qu'ils ont été par la croissance des actifs financiers confiés à des fonds de gestion, les coupons à intérêts sur le portefeuille d'instruments à taux fixe et des mouvements de prix positifs sur le portefeuille d'actions. En conséquence, le portefeuille de placements a affiché un rendement de 3,56% en 2021 (2020 : 3,91%). Le graphique ci-dessous fournit des informations détaillées sur la performance de l'exercice sous revue en comparaison de l'exercice précédent.

### Produits de placements & revenus d'autres sources

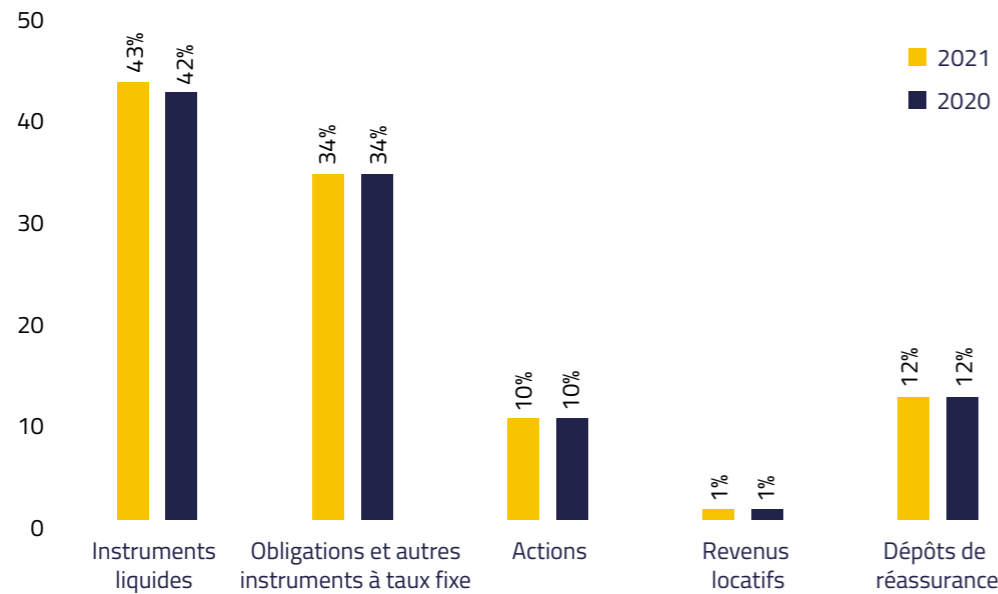


### Répartition de l'actif

Dans une large mesure, la structure du portefeuille de placements est restée inchangée par rapport aux exercices précédents : 10% pour les actions, 34% pour les instruments à taux fixe et 1% pour les immeubles de placement. Cette structure témoigne de la stabilité de la Politique de répartition stratégique de l'actif de la Société. La part des immeubles de

placement devrait augmenter légèrement dans les années à venir lorsque les travaux de construction en cours seront achevés. Elle ne dépassera cependant pas le plafond de 3% du total du portefeuille de placements en vigueur.

### Répartition de l'actif



### Placements à long terme

La Société continue de soutenir le développement socio-économique du continent, notamment en destinant ses placements à long terme à des entités africaines ou d'autres continents qui contribuent directement ou indirectement à la croissance économique de l'Afrique. Le montant total du capital-investissement s'élevait à 56,5 millions \$EU à la clôture de l'exercice. Vingt (20) institutions sont ainsi concernées, à savoir:

- 5 institutions de financement du développement régionales, en l'occurrence Shelter Afrique, TD Bank, Afreximbank, Fracan Trade Insurance Agency et African Finance Corporation ;
- 2 compagnies d'assurances : Allianz Vie (Cameroun) et Gepetrol Seguros SA (Guinée équatoriale) ;
- 1 société de gestion de fonds de pension au Nigeria (ARM PFA) ;

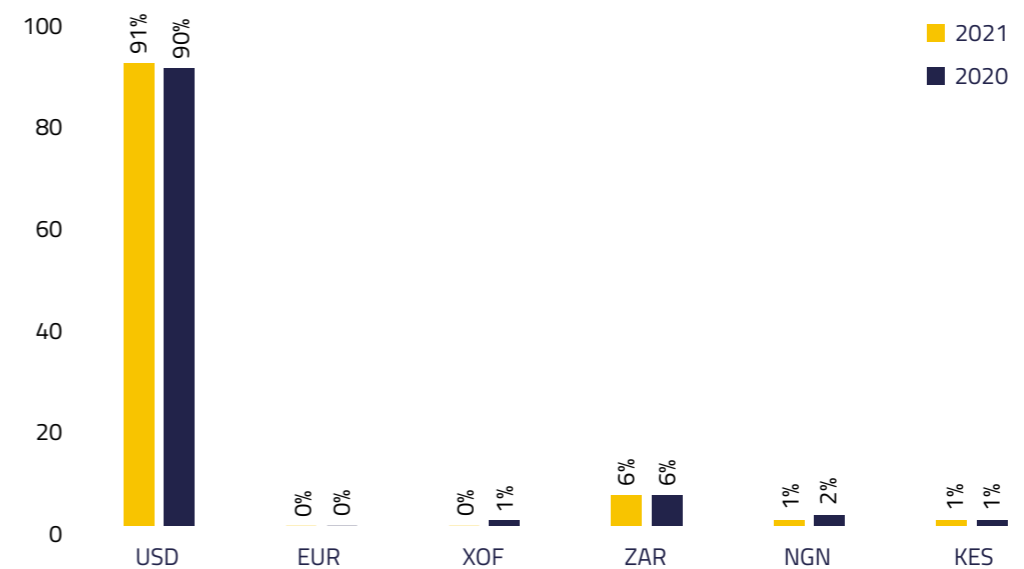
- 11 fonds de capital-investissement, à savoir CAPE II, CAPE III, CAPE IV, AFIG I, AFIG II, ECP Africa Fund III, ECP IV, Adlevo Capital, PAHF, Carlyle Africa Fund et AAF SME Fund ; et
- 1 investissement appelé Blockchain Insurance Industry Initiative (initiative Blockchain dans le secteur des assurances - B3i Services AG, Suisse).

### Actions

La performance du marché des actions a été exceptionnelle en 2021, tirée qu'elle a été par les titres des grandes capitalisations dont le rendement a été de près de 29% au cours de l'année. Cette performance fait suite à 2 années de bons résultats (2019 et 2020) et au cours desquelles le S&P 500 a affiché un rendement de 31% et 18% respectivement.

Le portefeuille d'actions est composé de titres cotés et non cotés. Sa valeur a progressé de 7,69% par rapport à décembre 2020 à la faveur de l'appréciation des actions.

### Structure du portefeuille par monnaie



Le dollar américain reste la monnaie d'investissement préférée du portefeuille d'actions.

### Obligations et autres instruments à taux fixe

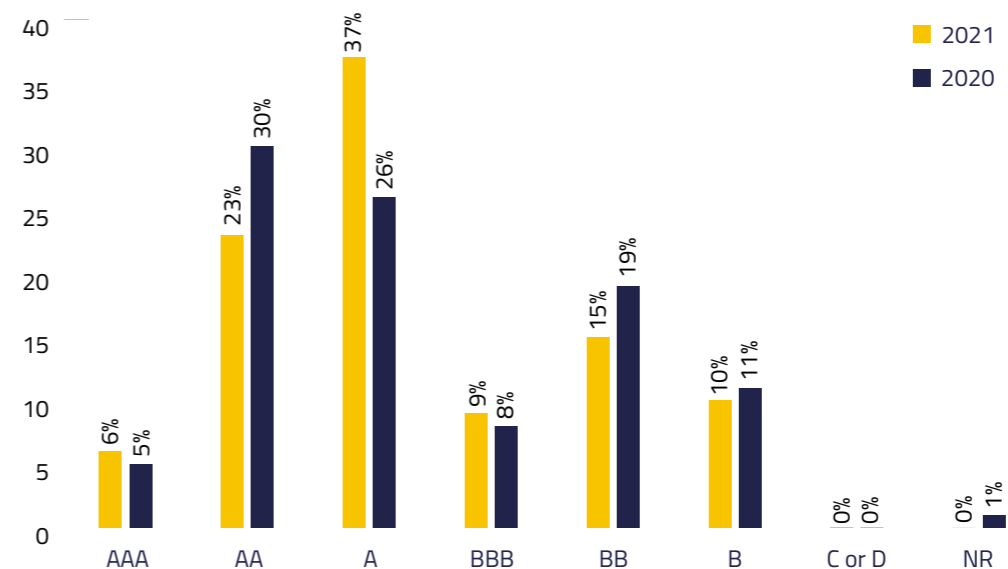
La performance du marché des obligations a tiré parti du resserrement monétaire pratiqué par les banques centrales qui a fait augmenter les rendements.

Le portefeuille d'obligations de la Société a crû de 7,20% pour s'établir à 510,059 millions \$EU au 31 décembre 2021 contre 475,784 millions à la même date en 2020.

La valeur du portefeuille nord-américain a baissé dans un contexte de mouvements de prix négatifs sur les titres échangés à la valeur du marché. La hausse des rendements pour toutes les échéances s'est traduite par des rendements négatifs sur titres de 2, 5, 10 et 30 ans.

Le portefeuille reste composé de titres de qualité, ce qui est conforme à la politique de la Société. Le graphique ci-dessous présente la structure du portefeuille par note de crédit des titres en 2021 et 2020.

### Profil de crédit du portefeuille d'obligations



### Instruments liquides et quasi-liquides

Le portefeuille d'instruments liquides a gonflé de 3,33% par rapport à son volume en 2020 ; il est ainsi passé de 594,933 millions \$EU en décembre 2020 à 614,769 millions en 2021. Ce gonflement est la conséquence de flux de trésorerie positifs générés par les opérations et des intérêts sur les placements. La répartition des actifs liquides entre les pays développés et l'Afrique demeure conforme aux directives en matière de placements et à la politique de gestion de l'actif et du passif de la Société.

### Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation (commissions au titre de la gestion de divers pools d'assurance africains et revenus divers) se sont chiffrés à 3,10 millions \$EU à la clôture de l'exercice (2020 : 1,28 million \$EU).

### Perspectives

Pour l'exercice financier 2022, nous nous attendons à ce que la hausse des taux d'intérêt joue sur la performance du portefeuille d'obligations et les instruments liquides. Le portefeuille d'actions devrait subir quelques pressions au cours de l'exercice dans la mesure où le rendement des obligations commence à s'améliorer. En somme, nous ne doutons pas que la stratégie d'investissement de la Société continuera de produire des résultats positifs.

## IV. RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

Les **primes brutes souscrites** au cours de l'exercice se sont chiffrées à 845,346 millions \$EU, contre 804,774 millions \$EU en 2020, soit une croissance de 5,04%. Cette croissance reflète le retour à la normale après le choc du covid-19 en 2020.

Les **primes brutes acquises**, après ajustement pour la variation des provisions pour primes non acquises, se sont établies à 842,626 millions \$EU (2020 : 811,753 millions \$EU).

La politique de rétrocession de la Société continue de s'appuyer sur des programmes en excédent de sinistres afin de protéger la **rétenue nette** dans les acceptations traditionnelles et sur les couvertures supplémentaires pour les risques majeurs dans les branches Pétrole et Gaz et d'autres

risques spéciaux. Au cours de l'exercice, le montant total net des primes rétrocédées a été de 174,930 millions \$EU (2020 : 156,375 millions \$EU), soit une hausse de 11,87%. Cette augmentation d'un exercice à l'autre est due en partie à la persistance de la croissance en Pétrole & Energie au cours de l'exercice. En conséquence, la **prime nette acquise** de l'exercice s'est élevée à 667,696 millions \$EU (2020 : 655,378 millions \$EU), soit une progression de 1,88%.

Le montant des **sinistres bruts payés** en 2021 a été de 382,351 millions \$EU (2020 : 413,973 millions \$EU), soit une baisse de 7,64%. Cette baisse résulte de l'amélioration continue de la qualité du portefeuille de souscription, avec un ratio de sinistres bruts payés de 45,23% (2020 : 51%), soit une nouvelle amélioration par rapport aux exercices précédents. Sur le total des sinistres payés, un montant de 33,448 millions \$EU a été recouvré auprès des rétrocessionnaires (2020 : 64,302 millions \$EU), soit un ratio de recouvrement de 8,75% (2020 : 15,53%). En conséquence, les sinistres nets payés se sont chiffrés à 348,902 millions \$EU (2020 : 349,671 millions \$EU), soit une amélioration de 0,22%.

La **charge de sinistres nette** s'est élevée à 392,751 millions \$EU (2020 : 404,967 millions \$EU), soit une baisse de 3,02% d'année en année. Ce résultat est attribuable en grande partie et à l'amélioration de la qualité du portefeuille et à la baisse de l'intensité et de la fréquence des sinistres majeurs bruts, toutes choses qui ont eu pour conséquence de réduire les recouvrements auprès des rétrocessionnaires dans la mesure où les sinistres n'étaient pas assez importants pour impacter le programme de rétrocession du Groupe. En conséquence, le ratio de sinistres net s'est établi à 58,82% en 2021 (2020 : 61,79%).

Les **frais d'acquisition bruts** se sont élevés à 224,410 millions \$EU (2020 : 216,586 millions \$EU), soit une hausse de 3,61%. Cette hausse est globalement conforme à l'augmentation de la prime brute souscrite de l'exercice. Les commissions et les frais de courtage recouvrés auprès des rétrocessionnaires se sont élevés à 32,922 (2020 : 30,309 millions \$EU), soit une progression de 8,62% par rapport à 2020. En conséquence, les **frais d'acquisition nets** pour l'exercice se sont chiffrés à 191,488 millions \$EU (2020 : 186,277 millions \$EU). Le **ratio**

**des frais d'acquisition net** a été globalement stable à 28,68% (2020 : 28,42%).

Le **résultat technique net avant frais de gestion** s'est chiffré à 83,457 millions \$EU pour l'exercice (2020 : 64,135 millions \$EU), soit une amélioration de 30,13%. Les **frais de gestion** se sont élevés à 48,896 millions \$EU (2020 : 50,097 millions \$EU), soit une contraction de 2,40%. Pour une large part, cette contraction est une suite de la baisse de la provision pour créances douteuses. En conséquence, le **ratio des frais gestion** s'est amélioré de 32 points de base pour se situer à 7,32% (2020 : 7,65%). Cette évolution est à rapporter aussi bien à l'augmentation de la prime nette acquise qu'au déclin des frais de gestion.

Les **produits de placements et revenus d'autres** sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance, se sont établis à 54,138 millions \$EU (2020 : 53,591 millions \$EU), soit une augmentation de 1,02%. Le portefeuille de placements de la Société a continué de se ressentir de la faiblesse des taux d'intérêt sur les instruments à revenu fixe, mais a tiré parti de l'augmentation des dividendes, nombre d'entreprises ayant renoué avec le paiement de dividendes. La variation des prix sur le marché en 2021 a été moins importante qu'en 2020 à cause surtout du mouvement négatif des prix dans le portefeuille d'instruments à taux fixe dans un contexte marqué par des anticipations haussières des taux d'intérêt sur les marchés. En conséquence, le portefeuille de placements a affiché un rendement moyen de 3,56% (2020 : 3,91%).

Les **écarts de change** causés par la réévaluation des actifs et passifs monétaires par rapport aux différentes monnaies de transaction ont généré des pertes nettes de 47,783 millions \$EU (2020 : 9,247 millions \$EU). Ces pertes sont principalement dues à la dépréciation de la quasi-totalité des monnaies de transaction, les monnaies les plus concernées étant le dinar libyen, la livre soudanaise et le birr.

L'**impôt sur le revenu** s'est élevé à 2,093 millions \$EU (2020 : 2,672 million \$EU). Le montant a été payé en Afrique du Sud où la Société est assujettie à l'impôt.

Le **bénéfice après impôt** s'est élevé à 38,823 millions \$EU en 2021 contre 55,709 millions \$EU en 2020, soit une baisse de 30,31%.

Le **résultat global** de l'exercice s'est établi à 8,315 millions \$EU (2020 : 69,060 millions \$EU) après ajustement du bénéfice après impôt pour les mouvements négatifs des **pertes de change sur la conversion des opérations étrangères** dont le montant a été de 25,974 millions \$EU (2020 : gains de change de 11,964 millions \$EU) et les mouvements négatifs de 4,534 million \$EU (2020 : gains de 1,387 millions \$EU) dans la **réévaluation des actifs disponibles à la vente**.

## V. AFFECTATION DU RESULTAT

Soucieux de consolider davantage l'assise financière de la Société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net de l'exercice 2021, soit 38 823 000 \$EU, comme suit :

- 19 412 000 \$EU** à la réserve générale conformément à la Résolution No 4/1992 qui stipule que 50% du bénéfice net de chaque année est affecté à la **réserve générale** ;
- 1 000 000 \$EU** à la réserve pour fluctuation de sinistres conformément à la décision du Conseil à sa 57ème réunion qui veut qu'un montant supérieur à la provision pour sinistres en suspens soit mis de côté pour modérer les effets d'une éventuelle fluctuation des sinistres ;
- 576 000 \$EU** à la **Fondation Africa Re** soit 1,48% du bénéfice net;
- 25 200 000 \$EU** à payer à titre de **dividendes au taux de 8,8 \$EU** (2020: 8,8 \$EU) par action souscrite et libérée d'une valeur nominale de 100 \$EU selon la formule suivante :
  - des **dividendes réguliers** d'un montant total de **15 529 000 \$EU** à financer par le bénéfice net de l'exercice ;
  - des **dividendes spéciaux** d'un montant total de **2 306 000 \$EU** à financer également par le bénéfice net de l'exercice ; et
  - des **dividendes spéciaux** d'un montant total de **7 365 000 \$EU** à financer par le bénéfice reporté à nouveau des exercices précédents.

## VI. GESTION DU CAPITAL

Africa Re tient à ce que sa solvabilité et ses flux de trésorerie soient suffisants pour faire face à ses obligations existantes, soutenir sa croissance future et maximiser le bénéfice déclaré. Pour ce faire, Africa Re s'efforce de gérer son capital grâce à un modèle de capital fondé sur le risque où le capital de la Société reflète tous les risques majeurs auxquels celle-ci est exposée.

Il convient de relever que la 4<sup>ème</sup> augmentation de capital bouclée en 2013 a permis d'améliorer la solvabilité de la Société. Depuis, la solvabilité de la Société s'est améliorée grâce à des bénéfices non distribués considérables et à de bonnes décisions stratégiques.

**Les besoins en capital de la Société sont évalués à l'aide d'un modèle de capital fondé sur le risque interne et de modèles externes exclusifs élaborés par les agences de notation. Le but de l'évaluation du capital est de s'assurer que le capital disponible de la Société est supérieur en tout temps au capital requis.**

### Evaluation de la solidité financière et adéquation du capital

En tant qu'institution supranationale, Africa Re n'est pas tenue d'obéir à telle ou telle réglementation nationale.

Toutefois, sa filiale sud-africaine, African Reinsurance Corporation South Africa Ltd (ARCSA), est contrôlée par l'autorité de contrôle sud-africaine, en l'occurrence le Prudential Authority and Financial Services Conduct Authority. ARCSA a collaboré avec d'autres acteurs du secteur à l'élaboration d'un nouveau cadre réglementaire en Afrique du Sud, du nom de Solvency Assessment and Management (SAM), cadre semblable à Solvabilité II en Europe et qui se fonde sur des principes économiques en matière d'évaluation de l'actif et du passif. SAM définit les normes dans les domaines de la gouvernance, de la gestion des risques, du contrôle, de l'information financière et de la transparence. Le nouveau cadre réglementaire est entré en vigueur en juin 2018. Africa Re continue de suivre toute évolution relative au nouveau cadre réglementaire à l'effet de se conformer aux nouvelles exigences en Afrique du Sud et d'adopter les meilleures pratiques pour les opérations du Groupe.

Standard & Poor's et A.M. Best attribuent une note de solidité financière, une note de contrepartie et une note de crédit d'émetteur à Africa Re depuis 1998 et 2003 respectivement.

L'évaluation des 2 agences de notation se fonde sur une série d'éléments dont l'adéquation

du capital de la Société. Standard & Poor's et A.M. Best exigent une probabilité de solvabilité annuelle de 99,6%, ce qui suppose un capital élevé qui permette à la Société de faire face à des sinistres exceptionnels une fois tous les 250 ans.

La capitalisation de la Société est forte, que l'on applique le modèle d'évaluation de l'une ou de l'autre agence de notation. La solidité financière est évaluée ainsi qu'il suit selon le modèle considéré :

### Evaluation de la solidité financière

Agence de notation	Evaluation de la solidité financière	Evaluation de contrepartie/ de crédit d'émetteur	Perspectives	Date du dernier communiqué de presse/rapport
A.M. Best	A	a-	Stables	8 Décembre 2021
Standard & Poor's	A-	A-	Stables	13 Septembre 2021

A.M. Best a réaffirmé la note de solidité financière d'Africa Re le 8 décembre 2021, à savoir « A » (Excellent). L'agence de notation a également reconduit la note de crédit d'émetteur « a » de la Société. Les perspectives demeurent stables dans les 2 cas.

Selon A.M. Best, « les notes attribuées à Africa Re reflètent la qualité du bilan de la Société que l'agence de notation qualifie de « très bon », ainsi que ses résultats techniques satisfaisants, son bon profil de risques et sa bonne gestion intégrée des risques ».

L'agence de notation ajoute que « Africa Re doit la qualité de son bilan à sa capitalisation ajustée par le risque qui est des plus fortes comme en atteste le ratio d'adéquation du capital d'A.M. Best ».

Standard & Poor's, pour sa part, a reconduit la note de solidité financière et de crédit d'émetteur d'Africa Re le 13 septembre 2021. Selon Standard & Poor's :

«La Société Africaine de Réassurance (Africa Re) maintiendra une adéquation du capital supérieure à «AAA», ce qui constitue un atout majeur. La bonne capitalisation du groupe s'explique principalement par le volume important de son capital excédentaire par rapport à son passif. Par conséquent, le groupe remplit largement les critères nécessaires pour maintenir une capitalisation de niveau 'AAA'.»

« Africa Re bénéficie d'une présence très diversifiée sur le continent africain, d'une franchise solide et d'une position favorable sur le marché. »

## VII. GESTION INTEGREE DES RISQUES (GIR)

Africa Re a adopté une procédure de gestion intégrée du risque qui lui permet d'identifier et de gérer efficacement ses risques connus et émergents.

La fonction de gestion intégrée des risques est créatrice de valeur en ce sens qu'elle permet à la Direction de faire face efficacement à des événements potentiels porteurs d'incertitudes et d'atténuer les conséquences néfastes de ces événements, tout en maximisant les effets bénéfiques. Elle permet à la Société de disposer d'une approche intégrée en matière de gestion des risques actuels et futurs. Grâce à la gestion intégrée des risques, Africa Re dispose d'un mécanisme qui doit se montrer plus anticipatif et plus efficace en matière d'évaluation et de gestion des incertitudes à mesure que la Société s'efforce de créer de la valeur pour ses actionnaires.

### Gouvernance des risques

Consciente de l'impérieuse nécessité de doter officiellement la Société d'une fonction de gestion intégrée des risques, la Direction a créé en 2010 un Département de la Gestion des Risques et de la Conformité dirigé par un directeur central qui est aussi le responsable principal des risques. Le responsable principal des risques œuvre pour une acceptation de risques gérables et définit la vision et l'orientation de la fonction de gestion des risques à l'échelle de la Société.

Il existe également au sein de la Direction exécutive un Comité de Gestion des Risques dirigé par le Directeur Général Adjoint/Chef des Opérations et qui regroupe tous les directeurs centraux. Le Comité se réunit une fois par trimestre.

Avec la structure actuelle de la gouvernance des risques, la Société reconnaît l'importance d'une approche intégrée en confiant la responsabilité de la gestion des risques de l'ensemble du Groupe aux cadres supérieurs qui rendent compte de leurs activités à la Commission d'audit et des risques du Conseil.

### Principaux organes et fonctions de gestion des risques

Conseil d'Administration			
Comité de la Souscription, de la Gestion Intégrée des Risques et de la Gouvernance Informatique du Conseil d'Administration			
Direction Exécutive			
Comité de Gestion des Risques	Comité d'Investissement	Comité de Gouvernance Informatique	Comité des Risques Spéciaux
Responsable principal des risques			
Fonction de gestion des risques			

Africa Re a également adopté un « cadre de gouvernance à trois lignes de défense » qui fonctionne ainsi qu'il suit :

- 1<sup>ère</sup> ligne : la gestion quotidienne et le contrôle de gestion où la Direction et le personnel sont directement en charge de la gestion et du contrôle des risques ;
- 2<sup>ème</sup> ligne : la supervision des politiques et stratégies où le personnel concerné coordonne, facilite et supervise les activités de gestion des risques pour en assurer l'efficacité et l'intégrité ; et
- 3<sup>ème</sup> ligne : le contrôle où les départements de contrôle (Audit interne et Inspection technique) et le commissaire aux comptes donnent des assurances indépendantes quant à l'intégrité et à l'efficacité du cadre de gestion des risques pour toutes les fonctions au sein de la Société.

Les rôles et responsabilités de chacune des fonctions et parties associées à la gestion des risques sont décrits dans le détail dans le Document de politique de gestion des risques du Groupe.

## Profil des risques

Le profil de risques d'Africa Re comprend les risques liés aux activités principales de la Société et d'autres risques regroupés et définis ainsi qu'il suit :

**Groupe 1 - Risque d'assurance:** Risque de perte lié à des incertitudes inhérentes au montant et à l'échéance des engagements d'assurance ;

**Groupe 2 - Risque de crédit:** Risque de perte lié à l'incapacité d'une contrepartie d'honorer ses engagements ou de le faire en temps voulu ;

**Groupe 3 - Risque de marché:** Risque lié à la fluctuation de la valeur ou du rendement des éléments d'actif ou à la variation des taux d'intérêt ou de change.

**Groupe 4 - Risque de taux de change :** Risque de pertes qui pourraient découler de la fluctuation des taux de change des monnaies de transaction de la Société.

**Groupe 5 – Risque de liquidité:** Risque de ne pas disposer de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations échues;

**Groupe 6 - Risque de stratégie :** risque lié à un échec ou à l'inefficacité de la stratégie adoptée par la Société ;

**Groupe 7 – Risque de réputation :** risque de pertes pouvant découler d'une dégradation de la réputation de la Société et qui pourrait engendrer des pertes commerciales ou d'avantage concurrentiel ;

**Groupe 8 – Risque réglementaire ou de conformité :** Risque lié au non-respect de la réglementation, des dispositions de l'accord entre actionnaires ou des normes ou politiques internationales pouvant donner lieu à des amendes, à des sanctions ou à des interventions et, à terme, au retrait de l'agrément.

**Groupe 9 - Risque opérationnel:** Risque de perte lié aux insuffisances des procédures, des hommes, des systèmes et à des événements externes.

Pour chacun de ces groupes, la Société définit et évalue les menaces et les opportunités pour la réalisation de ses objectifs stratégiques à l'aide d'un cadre utilisé de manière identique au sein du groupe.

## Procédure de gestion des risques

La gestion des risques au niveau opérationnel comprend diverses étapes telles que l'identification, la mesure, l'analyse, l'évaluation, le reporting, l'atténuation et le suivi des risques ; ces étapes permettent à la Société de suivre de près les risques majeurs dans chaque groupe.

### Risque financier

Les risques d'assurance, de crédit, de liquidité et de marché ont été considérés comme des risques financiers. Ces risques sont abordés sous le titre « Gestion des risques d'assurance et financiers » (pp. 92 - 99).

### Risque opérationnel

Ainsi qu'il a été mentionné plus haut, le risque opérationnel renvoie à des pertes ou à une détérioration de réputation potentielles liées aux insuffisances des procédures internes, des hommes, des systèmes ou à des événements externes.

Les risques opérationnels auxquels Africa Re doit faire face peuvent être rangés en six (06) sous-catégories selon qu'ils sont liés aux hommes, aux procédures, aux systèmes, à des événements externes ou à l'adéquation du capital. D'autres risques tels que le risque de réputation, le risque de stratégie ou le risque réglementaire ou de conformité ont été identifiés. La classification des risques est présentée dans le détail dans le Document de politique de gestion des risques et dans le Registre des risques de la Société.

Africa Re entend résolument atténuer et gérer efficacement ses risques opérationnels et non financiers. Le modèle de gestion du risque opérationnel comprend les volets suivants : identification, évaluation, réponse et contrôles, reporting et suivi. Dans les centres de production et les départements centraux, des employés (champions des risques) sont chargés de superviser la gestion des risques opérationnels identifiés dans leurs structures respectives. La Société a adopté une approche coordonnée pour identifier et évaluer les risques à l'aide d'un logiciel de gestion des risques opérationnels efficace appelé OneSumX.

Le logiciel de gestion des risques opérationnels facilite l'utilisation des outils et techniques énoncés dans le Document de politique de gestion des risques opérationnels de la Société, à savoir le logiciel d'auto-évaluation des risques et des contrôles, le logiciel de saisie de données relatives aux sinistres, les principaux indicateurs de risque, les tests de stress et de scénario, etc. Le logiciel

de gestion des risques opérationnels est utilisé au Siège et dans les centres de production. Les modules installés comprennent la plate-forme, l'évaluation des risques et des contrôles, la saisie des données relatives aux sinistres et aux incidents, l'assurance de contrôle et le reporting d'entreprise.

Des contrôles et plans d'urgence tels que le plan de continuité et le plan de reprise après sinistre sont donc en place pour atténuer considérablement les risques opérationnels de la Société.

### Les risques émergents

Les risques émergents sont des risques naissants ou connus mais qui demeurent incertains et ambigus et partant, sont difficiles à quantifier à l'aide de techniques d'évaluation de risques classiques.

Un risque émergent peut être soit un avatar d'un risque existant et connu, soit un nouveau type de risque. Les risques émergents se caractérisent couramment par un niveau d'incertitude élevé.

Des procédures efficaces sont mises en place pour définir rapidement les risques émergents car ils ont un impact direct sur la mise en œuvre des procédures, la stabilité de la Société et les opportunités actuelles.

Africa Re scrute l'horizon et procède à des tests de stress pour identifier les risques émergents. L'approche de la Société en matière de gestion de risques émergents se fonde sur les structures et outils de gestion de ses risques connus ou classiques. La Société veille à ce que son cadre de gestion des risques soit solide pour prendre en charge les risques connus et émergents changeants auxquels elle est exposée.

## Modélisation du risque

### Modélisation financière

Les assureurs du monde entier ont élaboré des modèles d'analyse financière dynamique pour répondre aux exigences des régulateurs et des agences de notation. Africa Re a été l'un des premiers réassureurs africains à utiliser des modèles internes à des fins d'évaluation du capital et de gestion des risques.

La Société a acquis une licence d'utilisation de ReMetrica, logiciel de modélisation financière mis au point par Aon Benfield pour les compagnies d'assurances et de réassurance. Le logiciel est utilisé pour la modélisation des risques de souscription, de provisionnement, d'investissement et de crédit.

Africa Re utilise ReMetrica à différentes fins, notamment pour évaluer ses besoins en capital, optimiser le programme de rétrocession et prendre des décisions stratégiques.

Le logiciel a été acquis principalement pour évaluer le niveau des fonds propres en comparaison des risques, conformément aux exigences du Prudential Authority en Afrique du Sud et des agences de notation (A.M. Best et Standard & Poor's).

ReMetrica permet à Africa Re de choisir une structure optimale de son programme de rétrocession en tenant compte de son incidence financière. Le logiciel permet en outre à la Société de construire différents modèles pour chaque stratégie commerciale. En comparant le résultat de différentes stratégies commerciales, on peut arriver à améliorer le portefeuille d'affaires. A ce sujet, ReMetrica a aidé Africa Re à développer un portefeuille d'affaires bien équilibré.

### Modélisation des risques catastrophiques

La modélisation des risques catastrophiques permet d'obtenir des estimations de limites annuelles des sinistres causés par des événements catastrophiques. Les estimations peuvent être utiles pour l'élaboration de stratégies dans les domaines suivants :

- suivi des accumulations et la tarification du risque originel ;
- achat de couvertures de rétrocession, notamment la définition de limites et de rétentions, en fonction de l'appétit du risque ;
- respect des exigences du FSB et des agences de notation.

Africa Re évalue chaque année son exposition dans les pays africains sujets aux événements naturels tels que l'Afrique du Sud, Maurice et le Kenya. Généralement, Willis et Aon Benfield offrent une assistance à la Société en matière de modélisation des risques catastrophiques par le biais de licences d'utilisation ou de modèles propres.

## VIII. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

### Informations générales

L'organisation et le fonctionnement d'Africa Re sont définis dans l'Accord portant création de la Société et d'autres documents statutaires énumérés plus bas.

Divers textes sont en vigueur dans la Société en matière de gouvernance d'entreprise ; ils s'inspirent tous des meilleures pratiques internationales. La filiale sud-africaine est une entité de droit local qui se conforme aux codes de gouvernance en vigueur en Afrique du Sud, à l'exemple du Rapport King III.

Le Conseil d'Administration et la Direction sont chargés de veiller au respect des meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise.

### Cadre de gouvernance d'entreprise

Les principes et procédures d'Africa Re sont définis dans une série de documents statutaires. Il s'agit notamment de :

- L'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance, qui définit le cadre de l'administration et de la gouvernance ;
- La procédure relative à la proposition et à l'adoption d'amendements à l'Accord ;
- Le Règlement de la Société qui définit les règles de procédure de l'Assemblée Générale ;
- La Charte du Conseil d'Administration ;
- Le Règlement régissant l'élection d'Administrateurs ;
- La Charte du Conseil d'Administration et les Termes de Référence des Comités du Conseil d'Administration qui définissent les missions et responsabilités de ces organes ;
- Le Code de Déontologie qui énonce les règles, les comportements et les attitudes que doivent adopter les employés et les membres élus de la Direction dans l'accomplissement de leurs missions ou lorsqu'ils agissent au nom de la Société.

Le cadre de gouvernance de la Société est révisé de temps en temps pour tenir compte de l'évolution des opérations de la Société, des meilleures pratiques internationales dans les domaines pertinents, ainsi que de la stratégie et du profil ses risques de la Société, entre autres choses.

Depuis 2019, le Conseil d'Administration comprend 5 Comités. Les Comités du Conseil sont les suivants :

1. Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération
2. Comité d'Audit
3. Comité de la Souscription, de la Gestion Intégrée des Risques et de la Gouvernance Informatique
4. Comité des Nominations et de la Gouvernance
5. Comité des Finances et de l'Investissement

Au cours de sa 41<sup>ème</sup> Réunion Ordinaire Annuelle tenue à Tunis, République de Tunisie, le 17 juin 2019, l'Assemblée Générale a décidé d'augmenter le nombre d'Administrateurs de 12 à 14, ajoutant ainsi deux (2) Administrateurs Indépendants ne participant pas à la gestion, conformément aux normes internationales en matière de gouvernance.

Le Conseil d'Administration a accueilli ses premiers Administrateurs Indépendants (M. Moustapha COULIBALY et M. Bakary KAMARA) en 2020 et 2021 respectivement.

### Actionnariat

#### Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2021

Actionnaire	Nombre d'actions	Pourcentage
42 Etats membres	991 627	34,63
Banque Africaine de Développement (BAD)	240 000	8,38
113 compagnies d'assurance et de réassurance africaines	971 984	33,94
3 investisseurs non-africains (FAIRFAX, AXA, et ALLIANZ SE)	660 000	23,05

#### Capital social autorisé / libéré et évolutions récentes de l'actionnariat

La Société entend faire croître régulièrement son capital grâce au bénéfice non distribué et à l'augmentation des parts des actionnaires et de quelques investisseurs potentiels. Ainsi, alors que son capital-actions autorisé était de 100 millions \$EU en 2010, la Société a appelé la 1<sup>ère</sup> tranche du capital additionnel approuvé dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> augmentation de capital en émettant 1 million d'actions nouvelles et en distribuant 1 million d'actions gratuites aux actionnaires d'alors.

Le capital autorisé de la Société s'établissait à 500 millions \$EU au 31 décembre 2021 ; le capital libéré se chiffre à 286 361 100 \$EU, chiffre correspondant à 2 863 611 actions, avec une valeur nominale de 100 \$EU chacune.

### Assemblée Générale

#### Réunions de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an dans un pays membre, d'ordinaire en juin.

#### Droit de vote et représentation

Aux termes de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance, chaque actionnaire dispose d'une voix par action qu'il possède et dont tout montant appelé a été acquitté. Chaque représentant dispose du nombre de voix de l'actionnaire ou des actionnaires qu'il représente. Toutes les questions dont l'Assemblée Générale est appelée à connaître sont tranchées à la majorité des voix des actionnaires représentés à la réunion.

#### Quorums statutaires

Le quorum à toute réunion de l'Assemblée Générale est constitué par soixante pour cent (60%) du total des voix des actionnaires. Lorsque le quorum n'est pas atteint, une seconde réunion a lieu au minimum vingt-et-un (21) jours ou au maximum quarante-cinq (45) jours après la première pour les assemblées ordinaires et au minimum sept (07) jours ou au maximum trente (30) jours après la première réunion pour les assemblées extraordinaires. Dans les deux cas, la notification est faite dans les sept (07) jours qui suivent la première réunion. Les actionnaires présents à cette réunion peuvent valablement délibérer, quel que soit le nombre d'actions qu'ils représentent.

#### Convocation et ordre du jour des réunions de l'Assemblée Générale

Les notifications de convocation de réunion ordinaire de l'Assemblée Générale sont adressées sous pli fermé recommandé « par avion » à tous les actionnaires six (06) semaines au plus tard avant la date fixée. Les notifications contiennent l'ordre du jour de la réunion convoquée.

Dans le cas des réunions extraordinaires, la notification se fait par câblogramme ou par tout autre moyen de communication écrite approprié sept (07) jours avant la date fixée.

Une réunion extraordinaire de l'Assemblée Générale peut être convoquée par le Conseil d'Administration ou par des actionnaires représentant au moins vingt-cinq pour cent (25 %) du total des droits de vote de la société.

### Conseil d'Administration

#### Conseil d'Administration – Composition

Le Conseil d'Administration de la Société est composé de 14 membres titulaires et est présidé actuellement par Dr. Mohamed MAAIT. Les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée Générale pour un mandat de 3 ans ; ils peuvent être réélus et restent en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs respectifs.

Le tableau ci-après présente les membres du Conseil d'Administration au 31 décembre 2021, ainsi que les circonscriptions/groupes d'actionnaires qu'ils représentent.

Nom & Nationalité	Circonscription
<b>Dr Mohamed Ahmed MAAIT</b> Egyptien	Egypte: Etat et Sociétés
<b>Mme Faouzia ZAABOUL</b> Marocaine	Maroc : Etat et Sociétés
<b>M. Belay TULU</b> Ethiopien	Afrique de l'Est, Afrique Australe, et Soudan (12 Etats)
<b>M. Maurice MATANGA</b> Camerounais	Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale francophones (Etats et Sociétés)
<b>M. Kamel MARAMI</b> Algérien	Algérie: Etat et 4 compagnies
<b>M. Arthur Nathaniel YASKEY</b> Sierra Léonais	Afrique de l'Ouest anglophone (Sociétés et 4 Etats), et Afrique de l'Est & Afrique Australe (Sociétés)
<b>M. Sabri Hosni AL-BAKUSH</b> Libyen	Libye, Mauritanie et Tunisie (Etats et Sociétés)
<b>M. Sunday Olorundare THOMAS</b> Nigérian	Nigeria: Etat et Sociétés
<b>M. Joseph VINCENT</b> Belge	Banque Africaine de Développement (BAD)
<b>M. Hassan EL SHABRAWISHI</b> Egyptien	AXA
<b>Mr Jean CLOUTIER</b> Canadien	FAIRFAX
<b>Mme Delphine TRAORE</b> Burkinabe	ALLIANZ SE
<b>M. Moustapha COULIBALY</b> Ivoirien	Administrateur Indépendant
<b>Mr Bakary KAMARA</b> Mauritanien	Administrateur Indépendant



Les sièges au Conseil d'Administration sont répartis entre actionnaires ou groupes d'actionnaires en fonction de leur pouvoir de vote. Le Conseil d'Administration est composé actuellement comme suit :

- Neuf (09) sièges pour les actionnaires de la catégorie A qui comprend 41 Etats membres africains, la BAD et 113 compagnies d'assurance et de réassurance africaines, la BAD disposant d'un (01) siège permanent ;
- Trois (03) sièges pour les actionnaires de la catégorie B (03 investisseurs non-africains) ;
- Deux (02) Administrateurs Indépendants.

Le Conseil d'Administration compte actuellement cinq (05) Comités permanents : Comité d'Audit ; Comité des Finances et de l'Investissement ; Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération ; Comité des Nominations et de la Gouvernance ; et Comité de la Souscription, de la Gestion Intégrée des Risques et de la Gouvernance Informatique.

#### Conseil d'Administration – Comités

##### Comité d'Audit

Le rôle du Comité inclut mais n'est pas limité aux fonctions suivantes:

- a) S'assurer que la Société s'acquitte de ses obligations statutaires concernant la présentation de rapports financiers et qu'elle satisfasse aux exigences légales, opérationnelles et professionnelles y relatives.
- b) S'assurer que les dossiers et les rapports sur les activités de la Société soient établis de manière pertinente, appropriée, précise et conforme aux bonnes pratiques.
- c) Fournir des informations complémentaires, prodiguer des conseils et dresser des rapports sur la pertinence, l'intégrité, l'efficacité ou tout autre aspect du système de comptabilité, la présentation des rapports financiers et de contrôle interne de la Société ainsi que sur l'efficacité de la Direction Générale à assumer ses responsabilités et à accomplir ses missions en tant que gardien des actifs et des documents financiers attestant de l'activité de la Société.

##### Membres du Comité

- M. Moustapha COULIBALY (Président du Comité)
- Mme Faouzia ZAABOUL
- M. Bakary KAMARA
- M. Joseph VINCENT
- M. Arthur YASKEY

#### Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération

Le rôle du Comité inclut mais n'est pas limité aux fonctions suivantes:

- a) Régir le processus de rémunération du personnel et formuler des recommandations à l'endroit du Conseil.
- b) Assurer la surveillance des activités de la Société en ce qui concerne les politiques, pratiques et procédures de gestion des ressources humaines.
- c) Aider la Direction générale à obtenir les ressources humaines appropriées dans un cadre transparent, équilibré et viable de reconnaissance et de récompense de la performance.

##### Membres du Comité

- M. Kamel MARAMI (Président du Comité)
- M. Belay TULU
- M. Hassan El SHABRAWISHI
- M. Maurice MATANGA
- M. Sabri Hosni AL-BAKUSH

#### Comité de la Souscription, de la Gestion Intégrée des Risques et de la Gouvernance Informatique

Le rôle du Comité inclut mais n'est pas limité aux fonctions suivantes:

- a) Assurer l'orientation et la surveillance de l'activité technique de la Société et celle de ses autres activités de souscription de risques.
- b) Servir de forum pour l'élaboration et la mise à jour du cadre, des modèles et des politiques visant à assurer la gestion du risque, la surveillance des activités de souscription et celles liées à l'utilisation des ressources informatiques de la Société.

##### Membres du Comité

- M. Jean CLOUTIER (Président du Comité)
- M. Joseph VINCENT
- M. Sunday Olorundare THOMAS
- M. Arthur YASKEY
- M. Belay TULU

#### Comité des Finances et de l'Investissement

Le rôle du Comité inclut mais n'est pas limité aux fonctions suivantes:

- a) Evaluer et s'assurer que les plans financiers à moyen terme, le budget de fonctionnement annuel et le budget d'investissement annuel élaborés par la Direction Générale sont en adéquation avec le plan stratégique et les politiques financières de la Société;
- b) Assurer l'orientation et la surveillance des placements et des activités financières de la Société ;
- c) Servir de forum pour l'élaboration et la mise à jour du cadre, des modèles et des politiques de gestion du risque d'investissement de la Société et pour la surveillance des activités de financement, de placement et de planification des budgets de fonctionnement et d'investissement de la Société.

##### Membres du Comité

- M. Hassan El SHABRAWISHI (Président du Comité)
- Mme Faouzia ZAABOUL
- Mme Delphine TRAORE
- M. Moustapha COULIBALY
- M. Maurice MATANGA

#### Comité des Nominations et de la Gouvernance

Le rôle du Comité inclut mais n'est pas limité aux fonctions suivantes:

- a) Assurer l'orientation et la surveillance de la gouvernance au sein de la Société et des activités du Conseil.
- b) Servir de forum pour l'élaboration et la mise à jour du cadre, des modèles et des politiques visant à assurer un leadership et une orientation au Conseil, à garantir les performances et l'efficacité du Conseil et à surveiller le recrutement de personnels qualifiés et l'intégration d'autres ressources en vue d'améliorer le leadership au sein de la Société.
- c) Régir le processus de rémunération des Administrateurs ne participant pas part à la gestion et faire des recommandations au Conseil pour approbation préalable en vue de leur adoption définitive par l'Assemblée Générale.

##### Membres du Comité

- Dr Mohamed MAAIT (Président du Comité)
- M. Kamel MARAMI
- M. Bakary KAMARA
- Mme Delphine TRAORE
- M. Sunday Olorundare THOMAS

#### Evaluation et formation du Conseil

S'agissant de la formation, les nouveaux administrateurs reçoivent une abondante documentation destinée à les aider à s'imprégner du fonctionnement et des missions du Conseil et de ses Comités. En outre, des formations sont également fournies aux Administrateurs dans des domaines spécifiques, à l'instar de la formation sur les IFRS 9 et 17 donnée à l'ensemble du Conseil d'Administration le 23 août 2021.

#### Conseil d'Administration – Activités en 2021

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois en 2021. Les 5 réunions se sont tenues par voie virtuelle sur la plateforme Zoom, en raison des restrictions de voyage imposées par la survenance de la pandémie de la Covid-19. Le taux de participation des Administrateurs était de 95%.

#### Direction Exécutive

La Direction Exécutive de la Société était composée ainsi qu'il suit au 31 décembre 2021:

Nom	Nationalité	Fonctions
<b>M. Corneille KAREKEZI</b>	Rwandais	Directeur Général du Groupe
<b>M. Ken AGHOGHOVIA</b>	Nigérian	Directeur Général Adjoint/Chef des Opérations

## IX. CONFORMITE

Les fonctions de contrôle ont été instituées à Africa Re pour assurer l'efficacité de la gestion du risque et des contrôles internes. Elles comprennent la gestion du risque, les services actuariels, l'audit interne et la conformité. La fonction de conformité a été formalisée à Africa Re en 2014. Africa Re se dotait ainsi des piliers essentiels de la gestion intégrée du risque.

La fonction de conformité renforce la gouvernance, améliore le système de poids et contre-poids et appuie le conseil d'administration dans ses fonctions de supervision.

Bien que la Société mère ne doive obéir à aucune réglementation nationale, ses filiales, Africa Re South Africa Limited à Johannesburg (Afrique du Sud) et Africa Re Underwriting Agency Limited à Dubai (Emirats Arabes Unis), doivent se conformer à toutes les normes réglementaires en vigueur en Afrique du Sud et aux Emirats Arabes Unis respectivement. La fonction de conformité du Groupe passe en revue toutes les normes réglementaires applicables dans le but d'évaluer les problèmes de conformité, déceler les éventuels problèmes et rendre compte à la Direction et au Conseil. La fonction de conformité est donc l'outil par lequel la Société s'assure qu'elle s'acquitte de toutes ses obligations contractuelles.

La fonction Conformité est une deuxième ligne de défense. Aucun effort n'est ménagé pour éviter tout conflit avec d'autres fonctions de contrôle. Africa Re se conforme donc aux règles minimales de bonne gouvernance et aux bonnes pratiques en matière de contrôle.

Nous présentons ci-après les faits et activités marquants de la fonction Conformité :

- FATCA : Le champ d'action de la fonction Conformité a été étendu au « Foreign Accounts Tax Compliance Act » (FATCA), loi de l'Internal Revenue Service (IRS) des Etats-Unis d'Amérique. Un rapport sur le degré de conformité avec les exigences de la FATCA a été examiné et mis en œuvre.
- Formulation et Réexamen des Politiques : un document sur les Directives en matière de lutte contre le blanchiment d'argent/ financement du terrorisme a été préparé et approuvé par le Conseil d'Administration. Il est réexaminé périodiquement pour y incorporer les meilleures pratiques et les normes les plus récentes.
- Évaluation et Gestion des Lacunes : la fonction conformité identifie également les lacunes dans les processus de conformité et élabore

une réponse stratégique pour les gérer. Le processus « Connaître son Client (KYC) » a récemment été mis à jour, devenant ainsi un processus davantage fondé sur le risque.

- Outils de vérification : un outil de vérification est utilisé pour tous les clients au début de la relation avec Africa Re, et de façon permanente.

Les efforts déployés par la Société pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sont une contribution très importante à la réalisation de l'objectif d'une société stable et sans corruption. D'où l'adoption des recommandations du « Financial Action Task Force » (FATF) et du document d'orientation de l'Association internationale des superviseurs d'assurance (IAIS) sur le sujet.

Le processus de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme fait partie du Programme de gestion des risques de la Société africaine de réassurance et donne corps à l'approche adoptée pour lutter contre le blanchiment d'argent et le terrorisme.

La Société a adopté les recommandations de la FATF comme meilleures pratiques en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Ces directives seront utiles pour :

- définir et communiquer les principes et exigences minimales en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ;
- procéder à des contrôles supplémentaires des risques opérationnels, juridiques et de réputation de la Société ;
- veiller à la conformité aux meilleures pratiques internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme ;
- fournir des orientations et éliminer le risque que la Société participe à des activités de blanchiment d'argent et de terrorisme ;
- formaliser les procédures de « Know Your Customer » – Connaître son client - et de « Customer Due Diligence » – vigilance à l'égard du client – au sein de la Société ; et
- tenir le Conseil informé des risques de conformité sur les différents marchés où la Société opère.

## X. RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

Toute entreprise viable dont le principal objectif est de maximiser la valeur actionnariale doit protéger les intérêts des actionnaires et tenir compte de l'environnement dans lequel elle mène ses activités. Suite à la décision du Conseil d'Administration de novembre 2013 et à la Résolution de l'Assemblée Générale de juin 2014, le Fonds Fiduciaire d'Africa Re a été créé pour gérer les initiatives de responsabilité sociale de la Société. Pour mener ses activités de responsabilité sociale conformément aux meilleures pratiques internationales et réaliser les objectifs du Fonds Fiduciaire, la **Fondation Africa Re** a été créée en janvier 2018 comme organisme indépendant chargé de mettre en œuvre différentes initiatives stratégiques destinées à matérialiser la vision de la Société. Le Fonds Fiduciaire est financé principalement par un maximum de 2% du bénéfice net annuel de la Société après impôt. En 2021, pour réaliser ses objectifs stratégiques, la Fondation a mené les initiatives régulières et ponctuelles suivantes.

### Pandémie de la Covid-19 en Afrique

La Fondation Africa Re a alloué un montant total de 3 320 000 \$EU pour soutenir la lutte contre la pandémie de la Covid-19 en Afrique. Cette initiative a été conçue pour être exécutée en collaboration ou en partenariat avec des organisations internationales (Union Africaine, Organisation Mondiale de la Santé), 8 pays hôtes d'Africa Re et 41 associations d'assureurs africains. L'Africa CDC de l'Union Africaine, l'OMS (Maurice), 3 pays hôtes et 12 associations d'assureurs ont reçu des fonds de la Fondation et ont mis en œuvre des initiatives et projets Covid-19 sur le continent.

### Education et Formation

- Cinq cent quarante-sept (547) professionnels des assurances ont été formés en assurance, réassurance et dans des domaines connexes dans le cadre du Programme de Jeunes Professionnels des Assurances (YIPP). Ils ont ainsi pu acquérir des connaissances et compétences utiles pour améliorer la performance et la productivité. Mille (1000) jeunes professionnels des assurances supplémentaires ont été inscrits au programme YIPP et suivent des cours en assurance, réassurance et domaines connexes.

### Développement de l'Industrie de l'Assurance

- La Fondation continue de soutenir l'élaboration d'un logiciel de réglementation de l'assurance pour la National Insurance Commission (NAICOM) du Nigeria, afin de renforcer les fonctions de contrôle et garantir l'efficacité des prestations.

### Recherche et Développement

- La Fondation a financé l'Africa Pulse Publication Series 2021, initiative fondée sur le savoir, avec pour objectif le développement de l'industrie de l'assurance en Afrique. L'édition 2021 (thème : la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine -ZLECAF-) a été publiée et distribuée aux acteurs concernés de l'industrie.
- La Fondation continue de soutenir la Financial Regulatory Authority (FRA) – autorité de contrôle des assurances- de l'Egypte pour l'élaboration des premiers tableaux actuariels pour l'assurance vie dans ce pays

## XI. RESSOURCES HUMAINES ET REMUNERATION

### Ressources humaines

La rémunération des employés de la Société Africaine de Réassurance demeure très attrayante. Elle fait d'Africa Re l'employeur de choix dans le secteur de la réassurance sur le continent, et le personnel reste le principal actif de la Société.

Africa Re a mis en place un environnement RH centralisé pour soutenir ses activités principales, recruter et former des professionnels de haut vol, développer les capacités

en matière de performance et promouvoir les meilleures pratiques dans le but de motiver les employés et partant, de contribuer à la réalisation des objectifs de la Société.

En conséquence, la stratégie de rémunération de la Société est révisée régulièrement pour attirer, motiver et retenir des employés hautement qualifiés pour la réalisation du plan et des objectifs stratégiques fixés.

### Catégories de personnel

Il existe six (6) catégories de personnel à Africa Re.

Tableau A : Catégories de personnel

<b>Direction Générale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Directeur Général du Groupe</li> <li>▪ Directeur Général Adjoint/Chef des Opérations</li> </ul>
<b>Directeurs (ES1, ES2, ES3, ES4)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Directeurs centraux</li> <li>▪ Directeurs régionaux</li> <li>▪ Directeurs généraux de filiale</li> </ul>
<b>Cadres (PS1, PS2, PS3, PS4 et PSS)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Directeurs adjoints</li> <li>▪ Sous-directeurs</li> <li>▪ Managers principaux</li> <li>▪ Managers</li> <li>▪ Managers adjoints</li> </ul>
<b>Cadres locaux LP1, LP2, LP3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cadres locaux</li> </ul>
<b>Agents de maîtrise (SS1, SS2, SS3, SS4, SSSA et SSS B)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assistants/Agents de maîtrise assistants, agents de maîtrise et agents de maîtrise principaux</li> </ul>
<b>Agents d'exécution (MS1, MS2, MS3, MS4 et MSS)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agents</li> </ul>

Les membres de la Direction Générale, les directeurs et les cadres constituent le « personnel international » tandis que les professionnels locaux, les agents de maîtrise et les agents d'exécution font partie du « personnel local » dans les différentes localités où la Société est implantée.

Le tableau ci-dessous répartit le personnel par catégorie et par lieu d'affectation.

Tableau B : Effectif au 31 décembre 2021

LIEU D'AFFECTATION	EFFECTIF							
	Direction	ES	PS	LP	SS	MS	Total	Temp
<b>Siège</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>27</b>	<b>2</b>	<b>26</b>	<b>10</b>	<b>74</b>	<b>13</b>
Bureau Régional d'Abidjan		1	5	0	11	2	19	4
Bureau Local d'Addis-Abeba			1		2	0	3	
Bureau Régional du Caire		1	6	1	19	1	28	6
Bureau Régional de Casablanca		1	4	1	13	3	22	
Bureau Régional de Lagos		1	6	2	13	2	24	3
Bureau Régional de Maurice		1	3	1	10	4	19	1
Bureau Régional de Nairobi		2	13	4	15	2	36	6
African Reinsurance Corporation South Africa (ARCSA) - Filiale Sud-africaine		2	13	0	21	1	37	3
<b>Total Bureaux Régionaux</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>51</b>	<b>9</b>	<b>105</b>	<b>15</b>	<b>188</b>	<b>23</b>
<b>Total général (y compris le Siège)</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>78</b>	<b>11</b>	<b>130</b>	<b>25</b>	<b>262</b>	<b>36</b>
<b>Pourcentage</b>	0,76%	6,11%	29,77%	4,20%	49,62%	9,54%	100%	

### 1.2 Diversité

Africa Re encourage la diversité et l'inclusion en offrant des opportunités d'emploi égales aux citoyens de tous les Etats membres. Les employés sont originaires de vingt-sept (27) Etats africains. La Société attache également de l'importance à l'égalité entre les hommes et les femmes dans son effectif.

Tableau C : Répartition du personnel par sexe

LIEU D'AFFECTATION	Hommes	Femmes	Total
Siège	55	19	74
Bureau Régional d'Abidjan	14	5	19
Bureau Local d'Addis-Abeba	2	1	3
Bureau Régional du Caire	17	11	28
Bureau Régional de Casablanca	17	5	22
Bureau Régional Lagos	17	7	24
Bureau Régional Maurice	10	9	19
Bureau Régional de Nairobi	23	13	36
African Reinsurance Corporation South Africa (ARCSA) - Filiale Sud-africaine	19	18	37
<b>Total général</b>	<b>174</b>	<b>88</b>	<b>262</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>66,41%</b>	<b>33,59%</b>	<b>100%</b>

### 2. Rémunération

Le principe qui sous-tend la politique de rémunération d'Africa Re consiste à payer au moins au 75ème percentile du salaire proposé par les institutions de référence (sociétés de réassurance et autres institutions financières). La rémunération globale des employés est parfaitement calée sur les pratiques des institutions comparables sur le marché du travail en Afrique pour s'assurer que le personnel est suffisamment motivé pour produire des résultats exceptionnels sans prendre des risques inconsidérés.

Les salaires et avantages du personnel obéissent aux conclusions d'enquêtes sur les pratiques d'organisations comparables ; ils sont complétés par des politiques efficaces en matière de gestion de la performance individuelle et collective.

Africa Re a adopté le Tableau de bord prospectif (BSC) comme outil de gestion stratégique de la performance pour fixer des objectifs individuels et collectifs mesurables. Les objectifs en matière de performance découlent du Plan d'action stratégique de la Société. Le tableau de bord de chaque employé est un ensemble d'objectifs et d'initiatives mesurés par les **principaux indicateurs de performance (PIP)** dans certains **principaux domaines de performance (PDP)** ou perspectives. La gestion de la performance du personnel se fait désormais à l'aide d'un logiciel appelé « Corporater ».

Les salaires et avantages des employés ainsi que le système de rétribution de leur performance ont été révisés en 2022 pour modérer l'érosion du revenu réel des employés causée par la dépréciation des monnaies locales, la fluctuation des taux de change, l'hyperinflation dans certaines des localités où la Société est implantée.

La société continue de promouvoir et de pratiquer l'égalité de salaire pour les postes similaires entre les hommes et les femmes. Les hommes et les femmes occupant le même poste et ayant le même grade bénéficient des mêmes indemnités et avantages, sans discrimination ou disparité.

Les éléments de rémunération des employés d'Africa Re sont les suivants : la rémunération fixe, la rémunération variable, les indemnités et autres avantages (indemnité pour frais d'études, la cotisation au Fonds de prévoyance, l'assurance maladie, d'autres couvertures d'assurance, etc.).

Tableau D: Eléments de rémunération des employés

Type de rémunération	Composition	Bénéficiaires	Remarque
<b>Rémunération fixe</b>	Salaire de base	- Direction Générale - Directeurs - Cadres - Cadres locaux - Agents de maîtrise - Agents d'exécution	Le salaire de base et les avantages sont payés en \$EU (pour les membres de la Direction Générale, les directeurs et les cadres) et en monnaie locale (pour les professionnels locaux, les agents de maîtrise et les agents d'exécution).
	Différentiel de poste (DPD)	- Direction Générale - Directeurs - Cadres	Le DPD mensuel est payé au personnel international uniquement.
<b>Rémunération annuelle variable</b>	Prime de rendement individuelle	- Direction Générale - Directeurs - Cadres - Cadres locaux - Agents de maîtrise - Agents d'exécution	La prime de rendement individuelle est payée une fois par an à toutes les catégories de personnel.
	Prime de rendement pour les centres de production spécialement performants	- Directeurs - Cadres - Agents de maîtrise - Cadres locaux - Agents d'exécution	Cette prime récompense tous les employés des centres de production qui ont atteint des objectifs de performance précis.
<b>Indemnités</b>	- Logement - Transport - Ajustement pour inflation - Personnes à charge (conjoint(e), enfants)	- Directeurs - Cadres - Cadres locaux - Agents de maîtrise - Agents d'exécution	Les indemnités mensuelles sont payées en \$EU (pour les directeurs et les cadres) et en monnaie locale (pour les agents de maîtrise et d'exécution).

## RESPONSABILITE DE LA DIRECTION GENERALE EN MATIERE DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIERES

### Responsabilité de la Direction Générale par rapport à l'efficacité du contrôle interne

La Direction Générale de la Société Africaine de Réassurance (Africa Re) est responsable de la préparation, de l'intégrité et de la présentation fidèle et exacte de ses états financiers, ainsi que de toute autre information contenue dans le Rapport Annuel. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales en matière d'information financière et à l'Article 37 de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance; par conséquent, les montants y contenus ont été arrêtés sur la base de jugements éclairés et d'estimations faites par la Direction Générale.

Les états financiers ont été vérifiés par un cabinet indépendant qui a eu libre accès à tous les dossiers financiers et informations connexes, y compris les comptes rendus analytiques des réunions du Conseil d'Administration et de ses Comités. La Direction est d'avis que tous les rapports soumis au Commissaire aux Comptes indépendant durant la vérification sont valables et appropriés. Le rapport du Commissaire aux Comptes indépendant accompagne les états financiers audités.

Les Administrateurs sont responsables de la préparation d'états financiers exacts conformément aux Normes internationales en matière d'information financière et aux dispositions de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance, ainsi que des contrôles internes nécessaires pour la préparation d'états financiers qui ne comportent aucune inexactitude substantielle due à la fraude ou à une erreur.

La Direction Générale estime que les contrôles internes mis en œuvre pour la communication de l'information financière, qui sont passés en revue par la Direction Générale et l'auditeur internes et révisés autant que de besoin, confirment l'intégrité et la fiabilité des états financiers.

Les principales procédures mises en place par la Direction Générale, et qui visent à assurer un contrôle financier efficace au sein du Groupe, comprennent la préparation, la revue et l'approbation par le Conseil d'Administration des plans financiers annuels tels que définis dans les plans stratégiques. Les résultats font l'objet d'un suivi régulier et des rapports

périodiques sont préparés tous les trimestres. Le système de contrôle interne prévoit des politiques et procédures écrites, la délégation d'autorité et l'obligation de rendre compte, en définissant les responsabilités et la séparation des tâches.

Par ailleurs, la Direction Générale a élaboré un cadre de gestion des risques qui assure la coordination efficace et le suivi, au sein du Groupe, de toutes les politiques et procédures de gestion de risques approuvées par le Conseil d'Administration et la Direction Générale, telles que les politiques en matière de souscription et de constitution de réserves, les statuts et règlements du personnel, les directives en matière de placement et les procédures comptables et de communication d'informations financières.

Tout système de contrôle interne comporte des limites, dont l'éventualité de l'erreur humaine et la tendance à se soustraire aux contrôles. En conséquence, même les contrôles les plus efficaces ne peuvent donner qu'une assurance raisonnable quant à la préparation des états financiers. L'efficacité des contrôles internes peut varier avec le temps, selon les circonstances.

Le Conseil d'Administration de la Société Africaine de Réassurance a créé un Comité d'Audit, ainsi qu'un Comité de Souscription, de Gestion des Risques et de la Gouvernance Informatique, chargés de veiller sur les contrôles internes et les pratiques en matière de gestion des risques au sein du groupe. Ces Comités sont composés d'Administrateurs non employés par la Société et tiennent périodiquement des réunions avec la Direction Générale, le Commissaire aux Comptes, les auditeurs internes, le Directeur en charge de la gestion des risques et les inspecteurs techniques afin d'examiner leurs rapports et de s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités. Le Commissaire aux Comptes, les auditeurs internes, le Directeur en charge de la gestion des risques et les inspecteurs techniques peuvent saisir ces Comités, en présence ou non de la Direction Générale, pour discuter de l'efficacité du contrôle interne par rapport à la communication d'informations financières et de tout autre sujet qu'ils estiment devoir porter à leur attention.



**Dr Mohamed Ahmed MAAIT**  
Président du Conseil d'Administration  
et de l'Assemblée Générale



**Dr Corneille KAREKEZI**  
Directeur Général du Groupe



## Rapport d'audit indépendant

Aux membres de l'African Reinsurance Corporation

### Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

#### Opinion

Selon nos observations, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière consolidée de l'African Reinsurance Corporation (" la Société ") et de ses filiales (ensemble " le Groupe ") au 31 Décembre 2021, ainsi que de leur performance financière consolidée et de leurs flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards « IFRS »).

#### Ce que nous avons auditer

Les états financiers consolidés de l'African Reinsurance Corporation comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 31 Décembre 2021 ;
- les états consolidés des résultats et des autres éléments du résultat global pour l'exercice clos ;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ; et
- les notes aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

#### Fondement de l'Opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section "Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés" de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Indépendance

Nous sommes indépendants du Groupe conformément au Code International de Déontologie des Comptables Professionnels (comprenant les normes internationales d'indépendance), c'est-à-dire le Code IESBA publié par le Conseil International des Normes d'Ethique Comptable. Nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément au Code de l'IESBA.

#### Questions clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour notre audit des états financiers consolidés de la période en cours. Ces questions ont été abordées dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés dans leur ensemble et de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous ne fournissons pas d'opinion séparée sur ces questions.

Questions clé de l'audit	Comment notre audit a abordé la question clé de l'audit
<p><b>Évaluation des provisions techniques (741,1 millions de dollars) - voir notes 3c, 3e, et 13</b></p> <p>La direction fait appel aux services d'un expert interne pour déterminer ses provisions actuarielles dans l'estimation des provisions techniques. L'estimation des provisions techniques implique un degré important de jugement sur des événements futurs dont les résultats</p>	<p>Nous avons obtenu les calculs actuariels des experts actuariels internes de la direction et ont effectué les procédures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• évaluation de la compétence de l'expert actuariel interne de la direction ;</li> <li>• compréhension et évaluation du</li> </ul>

PricewaterhouseCoopers Chartered Accountants, Landmark Towers, 5B Water Corporation Road, Victoria Island, Lagos, Nigeria



sont incertains. Les provisions sont basées sur la meilleure estimation du coût final de tous les Sinistres Encourus (Incurred Claims Liabilities « ICL ») mais non réglés à une date donnée, qu'ils soient déclarés ou non, et sur la provision pour primes non acquises (unearned premium reserve « UPR »).

Nous commentons ci-dessous les réserves IBNR (Incurred But Not Reported) que nous considérons comme l'aspect le plus subjectif des provisions techniques. La direction calcule les IBNR sur la base de méthodes actuarielles généralement acceptées, telles que :

- Méthode de l'Echelle à Chaîne
- Méthode du Rapport Sinistres/Primes Attendu
- Méthode Bornhuettor-Ferguson
- Méthode Cape Cod

Les jugements appliqués comprennent le calcul du ratio de pertes ultimes, l'estimation de l'impact des sinistres importants et la détermination de la provision pour la part de rétrocession de la réserve pour sinistres.

En ce qui concerne la détermination de la part de rétrocession de la réserve pour sinistres, la société a utilisé le pourcentage de rétrocession sur une base contractuelle pour estimer la libération de l'IBNR due à la rétrocession. La méthodologie suppose que la prime rétrocedée est une approximation proche des risques transférés et est donc utilisée pour estimer la libération de l'IBNR. La direction estime que la plupart des accords de rétrocession de la Société sont sur une base proportionnelle, l'approche utilisée pour estimer les IBNR nets est une approximation pratique et devrait donc produire des résultats réalistes.

processus d'estimation des provisions techniques par la direction ;

- compréhension, évaluation et test des contrôles clés sur le processus de souscription et de réclamation et mise en œuvre des tests de corroboration détaillés sur les primes, les réclamations payées et les réclamations en suspens ; et test de l'exactitude, l'exhaustivité et le caractère approprié des données sous-jacentes utilisées dans les évaluations actuarielles en effectuant des contrôles entre les données enregistrées dans les états financiers et les données actuarielles utilisées par les experts de la direction.

Avec l'appui de nos experts actuariels, nous avons évalué le caractère raisonnable de la méthode utilisée par la société pour estimer les provisions techniques et la réserve IBNR testée comme suit :

Nous avons effectué un calcul indépendant des réserves pour sinistres en utilisant les triangles de sinistres payés et encourus fournis par la société :

- Pour toutes les catégories d'affaires, nous avons utilisé la méthode Bornhuettor Ferguson, la Méthode de l'Echelle à Chaîne et la méthode du rapport sinistres-primes attendu en fonction de ce qui était approprié pour la branche d'activité particulière.
- Certains sinistres exceptionnellement importants ont été exclus des triangles de sinistres car ces sinistres faussent les réserves de manière significative. Nous avons calculé de manière indépendante une estimation du passif des sinistres au niveau de la ligne d'activité ; et Nous avons vérifié l'adéquation de la méthodologie utilisée pour estimer la libération de l'IBNR due à la rétrocession et avons effectué de manière indépendante un nouveau calcul.

Nous avons évalué le caractère raisonnable des informations fournies dans les états financiers.



#### L'évaluation des créances de réassurance (132,3 millions de dollars) - voir notes 3c, 3j et 6

L'évaluation des créances de réassurance du groupe requiert un jugement important pour déterminer le montant qui reflète l'exposition au risque de crédit des créances de réassurance.

Le modèle de dépréciation de la direction tient compte de l'ancienneté des créances de réassurance et de l'historique de recouvrement. Il tient également compte de l'ancienneté de la créance ainsi que de la situation financière du débiteur.

La direction effectue des rapprochements périodiques avec les cédantes existantes et tient compte des résultats dans l'évaluation de la dépréciation.

Nous avons adopté une approche substantielle afin d'évaluer la recouvrabilité des créances de réassurance.

Nous avons évalué le caractère raisonnable et approprié de la méthode de dépréciation et des hypothèses utilisées pour tester la recouvrabilité des créances de réassurance. Plus précisément, nous avons :

- testé l'analyse de l'ancienneté des créances brutes effectuée par la direction en sélectionnant des échantillons et en vérifiant les documents justificatifs ;
- évalué la relation existante entre la société et les cédants sélectionnés (y compris l'historique de recouvrement) et a évalué la situation financière des cédants.
- élaboré une estimation ponctuelle qui a été comparée à l'évaluation par la direction des créances de réassurance du groupe ; et

Nous avons évalué le caractère raisonnable des informations fournies dans les états financiers.

#### Autres informations

Les administrateurs sont responsables des autres informations. Les autres informations comprennent notamment : Qui sommes-nous, Mission, Proposition de valeur, Actionnariat diversifié, Faits marquants financiers, Résultats 2017 - 2021, Situation financière 2017-2021, Notations, Dividende proposé par action, Lettre à l'Assemblée Générale, Conseil d'administration, Direction générale, Directeurs centraux, Directeurs Régionaux, Déclaration du Président, Rapport de gestion, Environnement Economique et Commercial, Opérations Techniques, Revenus d'investissement, Résultats de l'exercice 2021, Affectation des résultats, Gestion du capital, Gestion des risques de l'entreprise (GRE), Gouvernance d'entreprise, Conformité, Responsabilité sociale de l'entreprise, Ressources humaines et rémunération, Responsabilité de la direction et État consolidé des résultats par catégorie d'activité, mais ne comprend pas les états financiers consolidés et notre rapport d'audit sur ceux-ci.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne couvre pas les autres informations et nous n'exprimons pas d'opinion d'audit ni aucune forme de conclusion d'assurance à leur sujet.

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité est de lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, de considérer si les autres informations sont matériellement incompatibles avec les états financiers consolidés ou avec les connaissances acquises dans le cadre de l'audit, ou si elles semblent autrement comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons à l'existence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



#### Responsabilités des administrateurs et des personnes responsables du contrôle interne des états financiers consolidés

Les administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers consolidés qui donnent une image fidèle conformément aux Normes Internationales d'information Financière, ainsi que du contrôle interne que les administrateurs jugent nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à des fraudes ou à des erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, les administrateurs sont responsables de l'évaluation de la capacité du Groupe à poursuivre son activité, de la communication, le cas échéant, des questions relatives à la continuité d'exploitation et de l'utilisation de la méthode comptable de la continuité d'exploitation, à moins que les administrateurs n'aient l'intention de liquider le Groupe ou de cesser ses activités, ou qu'ils n'aient pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables de la gouvernance sont chargés de superviser le processus d'information financière du Groupe.

#### Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISAs détectera toujours une anomalie significative lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble. Dans l'ensemble, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit conforme aux Normes ISA, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. Nous le faisons également :

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur, concevoir et mettre en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques, et recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, des déclarations inexactes ou le contournement du contrôle interne.
- Obtenir une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.
- Évaluer le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par les administrateurs.
- Conclure sur le caractère approprié de l'utilisation par les administrateurs du principe de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants recueillis, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations fournies à ce sujet dans les états financiers consolidés ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des événements ou des conditions futurs pourraient amener le Groupe à cesser la poursuite de son activité.
- Évaluer la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations à fournir, et déterminer si les états financiers consolidés représentent les transactions et les événements sous-jacents de manière à obtenir une image fidèle.



- Obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des activités commerciales au sein du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous restons seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit et les conclusions importantes de l'audit, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Parmi les questions communiquées aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes pour l'audit des états financiers consolidés de la période en cours et qui sont par conséquent les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, à moins que la loi ou la réglementation n'interdise la divulgation publique de la question ou lorsque, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons qu'une question ne doit pas être communiquée dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences négatives de cette communication l'emportent sur les avantages qu'elle présente pour l'intérêt public.

Obioma Ubah

Pour : **PricewaterhouseCoopers**  
Expert Comptables  
Lagos, Nigeria

Responsable de Mission : Obioma Ubah  
FRC/2013/ICAN/00000002002



05 Juillet 2022

## SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE

### Etat consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021

Actif	Notes	2021 '000 \$EU	2020 '000 \$EU
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25	329 444	294 795
Placements	4	1 118 556	1 087 862
Primes à recevoir		55 110	58 960
Frais d'acquisition différés	5	58 546	60 762
Créances nées des opérations de réassurance	6	132 340	146 552
Part des récessionnaires dans les provisions techniques	7	127 361	121 062
Créances diverses		6 714	9 962
Impôts recouvrables	23	-	490
Immeubles de placement	8	18 343	18 026
Immobilisations corporelles	9	35 959	35 864
Immobilisations incorporelles	10	8 240	2 341
<b>Total actif</b>		<b>1 890 613</b>	<b>1 836 676</b>
<b>Passif</b>			
Dettes diverses	26	18 891	17 144
Dividendes à payer	24	11 639	9 415
Dettes nées des opérations de réassurance	11	111 753	85 605
Passifs d'impôts différés	12	694	123
Commissions de récession différées		5 824	6 599
Provisions techniques	13	741 098	700 684
<b>Total actif</b>		<b>889 899</b>	<b>819 570</b>
<b>Fonds propres</b>			
Bénéfices non répartis		226 218	234 077
Autres réserves	14	270 965	281 061
Prime d'émission		217 170	216 107
Capital social	15	286 361	285 861
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1 000 714</b>	<b>1 017 106</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>		<b>1 890 613</b>	<b>1 836 676</b>

Les états financiers consolidés de la page 57 à 107 ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société le 30 mai 2022 et signés en son nom par :

**DR. MOHAMED MAIT**  
Président

**DR. CORNEILLE KAREKEZI**  
Directeur général du Groupe

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Etat consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global  
au 31 décembre 2021

	Notes	2021 '000 \$EU	2020 '000 \$EU
Primes brutes acquises	16	842 626	811 753
Déduire : Primes rétrocédées	16	(174 390)	(156 375)
<b>Primes nettes acquises</b>	<b>16</b>	<b>667 696</b>	<b>655 378</b>
Produits de placements	17	51 038	52 310
Commissions de rétrocession		32 922	30 309
Autres revenus d'exploitation	18	3 100	1 281
<b>Total produits</b>		<b>754 756</b>	<b>739 278</b>
Charge de sinistres nette	19	(392 751)	(404 967)
Frais d'acquisition	20	(224 410)	(216 586)
Charges administratives	21	(48 896)	(50 097)
Gain/Perte de change nets	22	(47 783)	(9 247)
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>40 916</b>	<b>58 381</b>
Crédit d'impôt différé/Impôt sur le résultat	23	(2 093)	(2 672)
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>38 823</b>	<b>55 709</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<i>Eléments pouvant être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat net</i>			
Ecart de change résultant de la conversion des activités à l'étranger		(25 974)	11 964
Ecart de réévaluation des actifs financiers disponible à la vente		(4 534)	1 387
<b>Total autres (pertes)/revenus globaux</b>		<b>(30 508)</b>	<b>13 351</b>
<b>Total revenu global de l'exercice</b>		<b>8 315</b>	<b>69 060</b>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

## Etat consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

	Bénéfices Non Répartis	Réserve de change	Réserve générale	Réserve pour ajustement à la valeur du marché	Réserve pour fluctuation du taux de change	Réserve pour fluctuation de sinistralité	Total autres réserves	Prime d'émission d'actions	Capital social	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
<b>Au 1er janvier 2021</b>	<b>234 077</b>	<b>(156 654)</b>	<b>364 413</b>	<b>9 408</b>	<b>6 294</b>	<b>57 600</b>	<b>281 061</b>	<b>216 107</b>	<b>285 861</b>	<b>1 017 106</b>
Résultat net de l'exercice	38 823	-	-	-	-	-	-	-	-	38 823
Autres (pertes)/revenus globaux	-	(25 974)	-	(4 534)	-	(30 508)	-	-	-	(30 508)
Emission d'actions ordinaires	-	-	-	(4 534)	-	(30 508)	-	-	-	3 315
Dividendes déclarés en 2020 (Note 24)	(25 156)	-	-	-	-	-	-	1 063	500	1 563
Fonds Responsabilité Sociale des Entreprises	(1 114)	-	-	-	-	-	-	-	-	(25 156)
Transfert aux réserves	(20 412)	-	19 412	-	-	1 000	20 412	-	-	(1 114)
	<b>(46 682)</b>	<b>-</b>	<b>19 412</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 000</b>	<b>20 412</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(24 707)</b>
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>226 218</b>	<b>(182 628)</b>	<b>383 825</b>	<b>4 874</b>	<b>6 294</b>	<b>58 600</b>	<b>270 965</b>	<b>217 170</b>	<b>286 361</b>	<b>1 000 714</b>
<b>Au 1er janvier 2020</b>	<b>243 175</b>	<b>(168 618)</b>	<b>336 558</b>	<b>8 021</b>	<b>6 294</b>	<b>56 800</b>	<b>239 055</b>	<b>216 107</b>	<b>285 861</b>	<b>975 198</b>
Résultat net de l'exercice	55 709	-	-	-	-	-	-	-	-	55 709
Autres (pertes)/revenus globaux	-	11 964	-	1 387	-	-	13 351	-	-	13 351
Dividendes déclarés en 2018 (Note 214)	(25 156)	-	-	-	-	-	-	-	-	(25 156)
Fonds Responsabilité Sociale des Entreprises	(1 996)	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 996)
Transfert aux réserves	(28 655)	-	27 855	-	-	800	28 655	-	-	(27 152)
	<b>(73 876)</b>	<b>-</b>	<b>27 855</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>800</b>	<b>28 655</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(27 152)</b>
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>234 077</b>	<b>(156 654)</b>	<b>364 413</b>	<b>9 408</b>	<b>6 294</b>	<b>57 600</b>	<b>281 061</b>	<b>216 107</b>	<b>285 861</b>	<b>1 017 106</b>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.



## Etat consolidé des flux de trésorerie au 31 décembre 2021

	Notes	2021 '000 \$EU	2020 '000 \$EU
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	25	72 891	78 643
Impôt sur le résultat payé	23	(1 022)	(733)
Flux de trésorerie nets provenant de l'exploitation		71 869	77 910
<b>Flux de trésorerie provenant des investissements</b>			
Acquisition de biens d'investissement		(88)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	9	(2 835)	(3 533)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(6 743)	(362)
Acquisition d'investissements		(5 111)	(94 376)
Intérêts reçus nets des frais de gestion		36 082	38 708
Dividendes reçus		3 036	999
Plus-value sur cession d'immobilisations corporelles		29	63
Flux de trésorerie nets provenant des / (utilisés pour les) investissements		24 370	(58 501)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
Montant reçu des opérations de souscription		1 563	-
Dividendes versés	24	(22 932)	(22 894)
Flux de trésorerie nets (utilisés pour) provenant des activités de financement		(21 369)	(22 894)
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		74 870	(3 485)
<b>Mouvement de trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
A l'ouverture de l'exercice		294 795	303 298
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (Pertes)/Gains de change nets sur actifs liquides		74 870	(3 485)
		(40 221)	(5 018)
A la clôture de l'exercice	25(b)	<b>329 444</b>	<b>294 795</b>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

## Notes aux états financiers

## 1. Informations générales

La Société Africaine de Réassurance a été créée en 1976 par des Etats membres de l'Union Africaine (autrefois dénommée Organisation de l'Unité Africaine) et la Banque africaine de développement en tant qu'institution intergouvernementale ayant pour mission de :

- Mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance ;
- Placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent ; et
- Promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique, en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, sous-régionales et régionales.

Le Siège de la Société est à Lagos (Nigeria) à l'adresse suivante :

Plot 1679 Karimu Kotun Street  
Victoria Island  
PMB 12765  
Lagos (Nigeria)

Pour ses opérations de réassurance, la Société dispose d'un réseau de bureaux sis à Abidjan, Le Caire, Casablanca, Lagos, Nairobi, Port- Louis et Johannesburg par l'intermédiaire de sa filiale en Afrique du Sud, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited, une société enregistrée en République sud-africaine et l'African Takaful Reinsurance Company en Egypte, autre filiale à 100%.

## 2. Principes comptables

## Adoption des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) nouvelles et révisées

## i) Nouvelles normes et révisions des normes publiées entrant en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Les normes IFRS nouvelles et révisées suivantes étaient en vigueur au cours de l'exercice sous revue et n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers.

Normes/ Amendements	Date d'entrée en vigueur	Modifications ou Amendements
Amendement à l'IAS 16 Contrats de bail	30 juin 2021	À la suite de la pandémie de Covid-19 et aux concessions de loyer accordées par les bailleurs, la modification exempte les locataires d'avoir à considérer des contrats de location individuels pour déterminer si les allègements de loyer liés à la pandémie de Covid-19 sont des modifications de contrats de location et permet aux locataires de comptabiliser ces allègements comme s'il ne s'agissait pas de modifications de contrats de location. Elle s'applique aux allègements de loyer liées au Covid-19 qui réduisent les paiements de location dus au plus tard le 30 juin 2021.  L'amendement n'a pas d'impact sur la position financière de la Société. Il n'y a pas eu de demande de concession par l'un de ses locataires et elle n'a pas non plus demandé de concession en tant que locataire.

Normes/ Amendements	Date d'entrée en vigueur	Modifications ou Amendements
Réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt - Phase 2 - Modifications des normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 :	1er janvier 2021	<p>La deuxième phase de la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt (IBOR) a donné lieu à des modifications des exigences des normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16.</p> <p>Les modifications exigent que les entités mettent à jour le taux d'intérêt effectif pour refléter le changement des taux alternatifs sans risque (ARR), au lieu de décomptabiliser ou d'ajuster la valeur comptable des instruments financiers, pour les changements requis par la réforme si la transition du taux IBOR au taux ARR est une conséquence directe de la réforme et sur une base économiquement équivalente.</p> <p>L'amendement prévoit également un allègement spécifique de la comptabilité de couverture, notamment qu'une entité n'aura pas à interrompre la comptabilité de couverture uniquement parce qu'elle apporte des changements requis par la réforme aux désignations et à la documentation de la couverture, si la couverture répond aux autres critères de la comptabilité de couverture.</p> <p>Les modifications exigent également que les entreprises fournissent des informations supplémentaires sur les nouveaux risques découlant de la réforme et sur la manière dont elles gèrent la transition vers les taux alternatifs sans risque (ARR).</p> <p>L'amendement n'a pas d'impact sur la situation financière de la société. Elle applique actuellement la méthode linéaire pour l'amortissement des instruments financiers et ne détient pas d'instruments de couverture.</p> <p>L'application du taux d'intérêt effectif commencera après la mise à niveau de son logiciel de gestion de trésorerie.</p>

## ii) Incidence des nouvelles normes et des normes révisées et interprétations sur les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les exercices ultérieurs

Nouvelles normes et normes révisées	Date d'entrée en vigueur
Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020	1er janvier 2022
Référence au cadre conceptuel - Amendements à IFRS 3	1er janvier 2022
Amendements à la norme IAS 16 concernant les produits avant utilisation	1er janvier 2022
Contrats déficitaires - Coût d'exécution d'un contrat - Amendements à la norme IAS 37	1er janvier 2022
Initiative relative aux informations à divulguer : Méthodes comptables - Amendements à la norme IAS 1. Présentation des états financiers et énoncé de pratiques IFRS 2 - Jugement de l'importance relative	1er janvier 2023
Présentation des états financiers clarifiant les exigences relatives à la classification des passifs courants ou non courants (amendements à la norme IAS 1).	1er janvier 2023
IFRS 17 Contrats d'Assurance	1er janvier 2023
Définition des estimations comptables - Amendements à la norme IAS 8	1er janvier 2023
Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique (Amendements à la norme IAS 12)	1er janvier 2023

## Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020

Dans le cadre de son engagement à renforcer l'information financière, l'International Accounting Standards Board a publié les améliorations annuelles des normes IFRS 2018 -2020. Celles s'appliquant aux états financiers de la Société sont les suivantes :

IFRS 9 Instruments financiers - La modification prévoit qu'aux fins de l'exécution du « test des 10 % » quant à la décomptabilisation des passifs financiers, pour déterminer ces frais payés nets des frais reçus, un emprunteur doit inclure uniquement les frais payés ou reçus entre l'emprunteur et le prêteur, y compris les frais payés ou reçus par l'emprunteur ou le prêteur pour le compte de l'autre.

IFRS 1 Première adoption des normes internationales d'information financière - Cet amendement simplifie l'application de l'IFRS 1 pour une filiale qui adopte pour la première fois les normes IFRS après sa société mère - c'est-à-dire que si une filiale adopte les normes IFRS après sa société mère et applique l'IFRS 1.D16(a), alors ladite filiale peut choisir d'évaluer les écarts de conversion cumulés pour toutes les activités à l'étranger aux montants inclus dans les états financiers consolidés de la société mère, sur la base de la date de transition de la société mère aux normes IFRS.

*Les modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière de la société.*

## Référence au cadre conceptuel - Amendements à la norme IFRS 3

Des modifications mineures ont été apportées à la norme IFRS 3 Regroupements d'entreprises afin de mettre à jour les références au Cadre conceptuel de l'information financière et d'ajouter une exception pour la comptabilisation des passifs et des passifs éventuels dans le champ d'application de la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels et de l'IFRIC-21

Les amendements confirment également qu'un acquéreur ne comptabilise pas les actifs éventuels acquis lors d'un regroupement d'entreprises à la date d'acquisition.

*Les amendements ne devraient pas avoir d'impact significatif sur la situation financière de la Société.*

## IAS 16 Amendements concernant les produits avant utilisation

Selon les amendements, le produit de la vente d'immobilisations corporelles avant que celles-ci ne soient disponibles pour l'utilisation doit être comptabilisé dans le résultat, ainsi que les coûts de production de ces immobilisations. Les entreprises devront donc faire la distinction entre :

- Les coûts associés à la production et à la vente des immobilisations corporelles avant que celles-ci ne soient disponibles pour l'utilisation et
- Les coûts associés à la mise à disposition de ces mêmes immobilisations corporelles pour utilisation prévue.

*L'amendement s'applique aux sociétés engagées dans le développement ou la construction de leurs propres immobilisations corporelles à des fins de fabrication. La société ne s'engage pas dans la construction d'équipements à des fins de fabrication.*

## Contrats déficitaires : Coût de l'exécution d'un contrat - Amendements à la norme IAS 37

Les amendements précisent quel coût une entité inclut dans la détermination du coût d'exécution d'un contrat aux fins d'évaluer si le contrat est déficitaire. À la date d'application initiale, l'effet cumulé de l'application des amendements est comptabilisé comme un ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis ou d'autres composantes des capitaux propres, selon le cas.

Les amendements visent à clarifier les coûts qui constituent les coûts d'exécution d'un contrat. Ils précisent que les «coûts d'exécution d'un contrat» comprennent à la fois les coûts marginaux et une allocation d'autres coûts directs.

*Les amendements s'appliquent aux sociétés engagées dans l'émission et l'exécution de contrats. L'obligation de la Société d'émettre et de mettre en œuvre des contrats fait partie de ses activités principales d'assurance et de réassurance et est dûment couverte par l'IFRS 17 qui entrera en vigueur en 2023.*

*Par conséquent, l'amendement à l'IAS 37 n'aura pas d'impact significatif sur la situation financière de la Société.*

### Initiative relative aux informations à divulguer : Méthodes comptables - Amendements à la norme IAS 1. Présentation des états financiers et énoncé de pratiques IFRS 2 - Jugement de l'importance relative

Les modifications apportées aux informations sur les méthodes comptables visent à aider les préparateurs à décider des méthodes comptables à divulguer dans les états financiers. L'accent a été mis sur l'importance relative avant toute autre considération. La définition de la matérialité a été affinée afin de s'aligner sur les normes IFRS et le cadre conceptuel.

Les principales modifications apportées à la norme IAS 1 sont les suivantes :

- L'obligation pour les entreprises de présenter leurs méthodes comptables les plus importantes plutôt que leurs méthodes comptables significatives.
- La clarification des méthodes comptables liées aux transactions non significatives, d'autres événements ou conditions non significatifs sont elles-mêmes non significatives et, en tant que telles, ne doivent pas être divulguées.
- La précision de toutes les méthodes comptables relatives aux transactions significatives, autres événements ou conditions significatifs ne sont pas elles-mêmes significatives pour les états financiers d'une société.

Le Conseil également modifié l'énoncé des pratiques IFRS 2 afin d'inclure des indications et deux exemples supplémentaires sur l'application du caractère significatif des informations sur les méthodes comptables.

*Les modifications s'appliquent à la société et seront pleinement mises en œuvre lorsqu'elles entreront en vigueur.*

### Présentation des états financiers clarifiant les exigences relatives à la classification des passifs courants ou non courants (amendements à la norme IAS 1).

L'amendement vise à clarifier les exigences relatives à la classification des passifs courants ou non courants.

Plus précisément :

- Les amendements qui précisent que les conditions qui existent à la fin de la période de reporting soit celles qui seront utilisées pour déterminer si un droit de différer le règlement d'un passif existe.

- Les attentes de la direction générale quant aux événements postérieurs à la date de clôture, par exemple sur la question de savoir si un engagement sera rompu ou si un règlement anticipé aura lieu, ne sont pas pertinentes ; et
- Les amendements qui clarifient les situations qui sont considérées comme le règlement d'un passif.

*Les modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière de la société.*

### IFRS 17 Contrats d'Assurance

La norme IFRS 17 remplace la norme IFRS 4 sur les contrats d'assurance.

Elle vise à accroître la comparabilité et la transparence en matière de rentabilité. La nouvelle norme introduit un nouveau modèle complet («modèle général») pour la comptabilisation et l'évaluation des passifs découlant des contrats d'assurance. En outre, elle comprend une approche simplifiée et des modifications du modèle général d'évaluation applicables dans certaines circonstances et à des contrats spécifiques.

La nouvelle norme aura un impact significatif sur les états financiers lors de sa première application, qui comprendra des changements dans l'évaluation des contrats d'assurance émis et dans leur présentation et divulgation.

*La Société est en bonne voie pour la mise en œuvre de la norme. L'évaluation de l'impact a été achevée et une exécution parallèle pour les états financiers 2020 a également été réalisée. Le processus de sélection du fournisseur du logiciel est presque terminé.*

### Définition des estimations comptables - Amendements à la norme IAS 8

L'amendement clarifie la manière dont les entreprises doivent distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. La distinction est importante, car les changements d'estimations comptables sont appliqués prospectivement aux transactions futures et autres événements futurs, alors que les changements de méthodes comptables sont généralement appliqués rétrospectivement aux transactions passées et autres événements passés ainsi qu'à la période en cours.

L'amendement se concentre uniquement sur les clarifications concernant les estimations comptables plutôt que sur les méthodes comptables.

*L'impact des amendements sur les états financiers de la Société sera évalué avant leur entrée en vigueur.*

### Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique (Amendements à la norme IAS 12)

Les amendements réduisent le champ d'application de l'exemption de comptabilisation initiale pour exclure les transactions qui donnent lieu à des différences temporelles égales et compensatoires dans des cas comme les contrats de location et les passifs de démantèlement.

Pour les contrats de location et les passifs relatifs au démantèlement, l'actif et le passif d'impôt différé associés devront être comptabilisés à partir du début de la première période comparative présentée, tout effet cumulé étant comptabilisé comme un ajustement des bénéfices non répartis ou d'autres composantes des capitaux propres à cette date. Pour toutes les autres transactions, les amendements s'appliquent aux transactions qui ont lieu après le début de la première période présentée.

*La Société est exonérée de toute forme d'imposition dans tous les États membres où elle exerce ses activités, à l'exception de l'Afrique du Sud. L'impact de l'amendement sur sa filiale sud-africaine sera évalué avant son entrée en vigueur.*

### iii) Adoption anticipée des normes

La société n'a adopté par anticipation aucune norme nouvelle ou modifiée en 2021.

## 3. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers sont présentées ci-dessous :

### A. Base de préparation

#### Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) et à ses interprétations publiées par Conseil International des Normes Compt (IASB).

Les états financiers sont présentés en dollars américains (US\$'000). Ils ont été préparés selon la convention du coût historique, modifiée par la comptabilisation de certains investissements à leur juste valeur. La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS exige l'utilisation de certaines estimations et hypothèses comptables critiques. Elle exige également que la direction générale exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la société. Bien que les estimations soient déterminées sur la base d'informations historiques, d'analyses actuarielles et de la meilleure connaissance qu'ont les administrateurs des événements et actions en cours, les résultats réels peuvent finalement différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues en permanence pour tenir compte des informations nouvelles et disponibles. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'année au cours de laquelle l'estimation est révisée.

### B. Méthode de Consolidation

#### (i) Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles le groupe exerce un contrôle. Le groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé, ou a des droits, à des rendements variables du fait de son implication dans l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements par le biais du pouvoir qu'il exerce sur l'entité.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré au groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date à laquelle le contrôle cesse.

La société applique la méthode d'acquisition pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. La contrepartie transférée pour l'acquisition d'une filiale est la juste valeur des actifs transférés, des passifs encourus envers les anciens propriétaires de l'entreprise acquise et des participations émises par le groupe. La contrepartie transférée inclut la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie conditionnelle. Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels assumés dans un regroupement d'entreprises sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le groupe comptabilise toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise sur une base d'acquisition par acquisition, soit à la juste valeur, soit à la part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle dans les montants comptabilisés de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la valeur comptable à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise est réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition ; tout profit ou perte résultant de cette réévaluation est comptabilisé au compte de résultat.

Toute contrepartie conditionnelle devant être transférée par le groupe est comptabilisée à sa juste valeur à la date d'acquisition. Les changements ultérieurs de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui est considérée comme un actif ou un passif sont comptabilisés conformément à la norme IAS 39, soit au compte de résultat, soit en tant que variation des autres éléments du résultat global. La contrepartie éventuelle classée en capitaux propres n'est pas réévaluée, et son règlement ultérieur est comptabilisé dans les capitaux propres.

L'excédent de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur à la date d'acquisition de toute participation antérieure dans l'entreprise acquise sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis est enregistré comme goodwill. Si le total de la contrepartie transférée, de la participation sans contrôle comptabilisée et de la participation antérieure évaluée est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise dans le cas d'une acquisition à des conditions avantageuses, la différence est comptabilisée directement dans le compte de résultat.

Les transactions inter compagnies, les soldes et les gains non réalisés sur les transactions entre

les sociétés du groupe sont éliminés. Les pertes non réalisées sont également éliminées. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, les montants déclarés par les filiales ont été ajustés pour être conformes aux principes comptables du groupe.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société et de ses filiales African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited, Africa Retakaful (Egypte) et Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited.

#### (ii) (Changements dans les participations dans les filiales sans changement de contrôle

Les transactions avec les intérêts minoritaires qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions en capitaux propres - c'est à dire comme des transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires. La différence entre la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue et part acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale est comptabilisée dans les capitaux propres. Les gains ou pertes sur cessions d'intérêts minoritaires sont également enregistrés en capitaux propres.

#### (iii) Cession de filiales

Lorsque le groupe cesse d'avoir le contrôle d'une filiale, toute participation conservée dans l'entité est réévaluée à sa juste valeur à la date de perte de contrôle, le changement de la valeur comptable antérieure des actifs est comptabilisé en résultat net. La juste valeur est la valeur comptable initiale aux fins de comptabilisation ultérieure de la participation conservée comme une entreprise associée, une coentreprise ou un actif financier. De plus, tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement à cette filiale sont comptabilisés comme si le Groupe avait directement sorti les actifs ou les passifs connexes de la filiale. Cela peut signifier que les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net.

Les participations dans les sociétés filiales inscrites dans les comptes de la Société sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition diminuée des provisions pour dépréciation.

## C. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers consolidés nécessite, de la part de la Direction Générale, le recours à des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif à la date de ces états, ainsi que celui des revenus et des dépenses enregistrés au titre de la période sous revue.

Ces estimations sont faites sur la base d'informations historiques, d'analyses actuarielles et autres techniques analytiques. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Un degré important de jugement a été utilisé pour déterminer l'adéquation de la provision pour sinistres à régler et sinistres encourus mais non déclarés à la date du bilan. Le compte de résultat comprend également des estimations de primes, de sinistres et de charges qui n'avaient pas été reçues des cédantes à la date des états financiers.

#### Estimation des sinistres à payer et IBNR

Le passif des sinistres à payer et sinistres survenus mais non encore déclarés (IBNR) à la date de clôture financière se base sur les estimations de charge ultime des sinistres découlant d'évaluations internes et d'informations obtenues des cédantes.

Ces estimations sont réalisées grâce à une variété d'outils actuariels de projection des sinistres tels que les méthode Chain Ladder, Expected Loss Ratio, Bornheutter Fergusson et Cape Cod. Ces techniques prennent en compte les données historiques de règlement de sinistres ainsi que les tendances de déclaration pour projeter la charge de sinistre à régler. En général, la constitution de réserves est faite au niveau du portefeuille de telle façon que les contrats sous gestion commune et présentant des caractéristiques similaires sont analysés ensemble. Le provisionnement actuel est fait aux niveaux des centres de profits, branches principales d'affaires et année de souscription.

La ségrégation additionnelle notamment entre sinistres majeurs et catastrophiques, traités proportionnels et non proportionnels est utilisée si opportune et pratique.

#### Estimation des éléments du « Pipeline »

Le prime « pipeline » relative à un trimestre donné représente les primes souscrites sur les traités proportionnels au cours du trimestre mais non encore déclarées par les cédantes à la date de clôture du trimestre, ainsi que les déclarations manquantes des trimestres précédents. Elle est généralement estimée contrat par contrat, en utilisant les estimations de primes annuelles, ajustées en fonction des déclarations réelles reçues à ce jour. Toutefois, pour des raisons pratiques, des méthodes statistiques sont également utilisées pour valider les chiffres globaux.

Les provisions pour pertes en « pipeline » au titre d'un trimestre donné correspondent à l'estimation des sinistres à payer sur les traités proportionnels au titre des relevés de compte en suspens qui seront reçus après la date de clôture du trimestre. Elle est calculée sur la base du taux de sinistres annuel supposé.

Les frais d'acquisition de « pipeline » représentent les frais d'acquisition courus relatifs à la prime de pipeline. Ils sont estimés contrat par contrat, en appliquant les pourcentages contractuels à la prime pipeline.

#### Estimation des créances de réassurance

La valeur comptable des créances de réassurance est revue et estimée pour dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le montant de la dépréciation est déterminé en fonction de la durée d'exigibilité d'une créance ainsi que de la situation financière du débiteur. La dépréciation peut être aussi élevée que le solde net impayé.

#### Estimation des charges

Les charges à payer pour les dépenses encourues et non encore facturées à la fin de l'année sont élaborées sur la base des contrats et des niveaux de dépenses actuels, ajustés pour l'inflation attendue des dépenses, le cas échéant.

## D. Classification des contrats d'assurance

Sont classés sous cette rubrique les contrats pour lesquels le Groupe accepte de tiers (cédantes) des risques d'assurance importants, en s'engageant à les compenser ou à compenser d'autres bénéficiaires en cas de survenance d'un événement spécifique (risque assuré) qui occasionnerait un préjudice au détenteur de la police ou à tout autre bénéficiaire.

## E. Comptabilisation et évaluation des contrats d'assurance

Aussi bien les contrats d'assurance à court terme que les contrats à long terme sont comptabilisés sur base annuelle.

### (i) Primes d'assurance à court terme

Les primes souscrites au titre de contrats d'assurance à court terme comprennent des soldes portant sur les contrats conclus durant l'année, indépendamment du fait qu'ils se rapportent en tout ou partie à une période comptable ultérieure. Elles incluent également des ajustements aux primes souscrites pour le compte d'exercices précédents ainsi que des estimations de primes en attente de comptabilisation ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une notification par l'assuré pour des contrats en vigueur à la fin de la période. Lorsque des états de comptes d'assurance ne sont pas reçus à la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation des primes sur la base des dernières informations disponibles. Des estimations sont effectuées à la date du bilan afin de comptabiliser les ajustements rétrospectifs de primes ou commissions. Les primes se rapportant à la période d'expiration des risques sont considérées comme acquises et comptabilisées au titre des recettes pour la période ; en revanche, celles relatives aux risques en cours sont comptabilisées en tant que provision pour primes non acquises.

Les sorties de portefeuille relatives aux primes acquises sont considérées comme des éléments de dépense, suivant les services de réassurance reçus.

### (ii) Provision pour risques en cours sur les contrats d'assurances à court terme

La part de la prime brute souscrite sur des contrats d'assurance à court terme qui devrait être acquise l'année suivante ou plus tard est comptabilisée comme provision pour risque en cours. Pour les traités proportionnels, elle est déterminée pour chaque contrat à la clôture, et correspond à 50% des primes de l'exercice de souscription en cours pour l'ensemble du groupe à l'exclusion de la filiale d'Afrique du Sud ou elle correspond plutôt au huitième de la prime. Pour les affaires facultatives et non proportionnelles, elle est déterminée au prorata. Lorsque la nature des affaires et du risque ne justifie pas le recours à ces méthodes, la provision pour primes non acquises est calculée selon des bases conformes au profil de risque du contrat d'assurance.

### (iii) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à court terme

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à court terme s'entendent des sinistres payés et des frais de traitement effectués durant l'exercice financier, y compris les mouvements dans les provisions pour sinistres à payer et les sinistres encourus mais non déclarés (IBNR). Les sinistres à payer comprennent des provisions pour soldes à régler à terme au titre de sinistres survenus mais non encore payés à la date du bilan – qu'ils aient été notifiés ou non – ainsi que des frais de traitement. Ceux survenus à la date du bilan et qui ont été notifiés à la Société par les cédantes sont évalués selon les montants communiqués par ces dernières. En outre, des provisions adéquates sont constituées pour les sinistres survenus mais non déclarés à la date du bilan, ce en s'appuyant sur l'expérience de la sinistralité ainsi que sur les informations les plus fiables disponibles à ce moment. Les provisions pour sinistres à payer sont portées au bilan en tenant compte de leur valeur comptable et ne font l'objet d'une actualisation que lorsqu'un délai particulièrement long s'est écoulé entre la date du sinistre et celle du règlement ; à cette fin, le taux utilisé est celui qui reflète le mieux les estimations les plus récentes de la valeur temporelle de l'argent et des risques y afférents. Les soldes à recouvrer au titre des sinistres sont présentés séparément en tant qu'éléments de l'actif.

### (iv) Provision pour risques en cours dans le cadre des contrats d'assurance à court terme

Lorsque la valeur prévue des sinistres et frais imputables aux périodes ultérieures de contrats d'assurance en vigueur à la date du bilan dépasse la provision pour primes non acquises relative à ces contrats, après déduction d'éventuelles charges reportées, une provision est faite pour couvrir les risques en cours à concurrence du montant estimé du dépassement.

### (v) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à long terme

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à long terme sont constitués par les sinistres survenus durant l'exercice, y compris la provision pour les paiements aux détenteurs de polices. Les sinistres à payer sur des contrats d'assurance à long terme, survenus à la date du bilan et ayant été notifiés à la compagnie par les cédantes, sont enregistrés en fonction des montants indiqués par ces dernières.

Les excédents ou pertes d'exploitation découlant de contrats d'assurance sont déterminés par la méthode d'évaluation actuarielle périodique. Ces

montants sont obtenus après comptabilisation du mouvement des engagements actuariels, dans le cadre des polices non échues, des provisions pour les commissions sur les

bénéfices ainsi que des ajustements aux provisions pour imprévus et autres réserves dans le cadre des engagements envers les détenteurs de polices.

## F. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, déduction faite du montant de l'amortissement. Les coûts historiques incluent des dépenses directement imputables à l'acquisition d'éléments d'actif. Les coûts ultérieurs sont soit inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés séparément, lorsqu'il y a lieu de s'attendre à ce que le Groupe tire un avantage économique de ce bien et que le coût de ce bien peut être évalué de manière fiable. Tous les autres frais de maintenance et réparation sont imputés au compte des résultats de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les actifs en cours sont indiqués au prix coûtant. Ils représentent les coûts engagés à ce jour pour les projets de construction en cours.

Les terrains en propriété perpétuelle et libre ne font pas l'objet d'un amortissement. Les amortissements sont calculés sur les autres biens et équipements sur la base linéaire afin de ramener le coût de chaque élément d'actif à sa valeur résiduelle, en fonction de l'estimation de sa durée de vie utile comme suit :

- Biens immobiliers : 2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans
- Mobiliers, installations et équipements : entre 6,67% et 33,33%
- Matériels de transport : 25%

La valeur résiduelle des éléments d'actif ainsi que leur durée de vie utile font l'objet d'une révision à la date d'établissement du bilan et des ajustements sont opérés si nécessaire.

Lorsque la valeur comptable d'un élément d'actif est supérieure au montant recouvrable estimé, elle est immédiatement réduite au montant recouvrable. Les gains et pertes sur la cession de biens et équipements sont déterminés en comparant les recettes à la valeur comptable des articles.

## G. Actifs incorporels

### (i) Logiciels

Les licences de logiciels achetées sont capitalisées sur la base des dépenses engagées pour leur acquisition et leur mise en service. Ces coûts sont amortis sur la base d'une estimation de la durée de vie utile du logiciel (4 ans).

Les coûts externes, directement liés à la production de logiciels identifiables et contrôlés par le Groupe, et qui sont de nature à générer un avantage économique supérieur aux coûts au-delà d'une année, sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels. Les frais liés au développement de logiciels assimilés à des éléments d'actif, sont amortis sur la base linéaire, en fonction de leur durée de vie utile qui ne doit pas dépasser quatre ans.

### (ii) Coûts d'acquisition différés et commissions de rétrocession différées

Les coûts d'acquisition comprennent les commissions d'assurance, de courtage ainsi que d'autres dépenses liées à la conclusion de contrats d'assurance. La part des frais d'acquisition et commissions correspondant aux primes non acquises donne lieu à un report et un amortissement sur une base proportionnelle, durant la période du contrat.

## H. Immeubles de placement

Les propriétés non occupées par le Groupe et destinées à générer un revenu locatif à long terme, sont assimilées à des biens de placement.

Les biens de placement comprennent les terrains inaliénables et les immeubles. Ils sont comptabilisés à leur coût réel diminué du montant cumulé d'amortissement et d'éventuelles pertes de valeurs.

Les terrains inaliénables ne font pas l'objet d'un amortissement. En ce qui concerne les immeubles, le calcul de l'amortissement se fait sur la base linéaire destinée à ramener le coût de chaque élément à sa valeur résiduelle sur une période de 50 ans ou sur la période résiduelle du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans.

## I. Actifs et passifs financiers

### Actifs financiers – Comptabilisation, classification et Evaluation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles des instruments. Les placements sont classés dans les catégories ci-après :

#### Classification des actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes :

##### i) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après l'évaluation initiale au coût, les créances sont ensuite réévaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition et des frais et des coûts qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif.

##### ii) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (FVTPL)

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat sont ceux qui ont été soit acquis pour générer un bénéfice sur des fluctuations à court terme des prix ou de la marge du revendeur, ou sont des instruments financiers inclus dans un portefeuille dans lequel un modèle de prise de bénéfice à court terme existe. Les placements classés à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés au coût, puis réévalués à la juste valeur sur la base de cours acheteur ou offres de prix de revendeur, sans déduction des coûts de transaction. Tous les gains et pertes réalisés ou non sont inclus dans le résultat net. Le produit d'intérêt généré sur des placements détenus à des fins de transactions est comptabilisé comme revenu de placement.

##### iii) Placements détenus jusqu'à échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale,

les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition et les frais qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement et les pertes découlant de la dépréciation de ces placements sont comptabilisés dans le résultat net.

##### iv) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers destinés à être détenus pour une durée indéterminée, qui peuvent être vendus pour répondre à des besoins de liquidités, ou des changements dans les taux d'intérêt, taux de change ou des cours des actions sont classifiés comme disponibles à la vente et sont initialement comptabilisés au coût. Les actifs financiers disponibles à la vente sont ensuite réévalués à leur juste valeur, sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, ou sur la base de l'actif net issue des derniers états financiers disponibles. Les gains et pertes latents résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers classifiés comme disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulée dans la réserve au titre de la réévaluation des placements, à l'exception des pertes de valeur, les intérêts calculés selon la méthode de l'intérêt effectif et des gains et pertes de change sur les actifs monétaires qui sont comptabilisés en résultat net. Lorsque l'investissement est cédé ou est déterminé à être déprécié, le gain ou la perte cumulé précédemment accumulé dans la réserve de juste valeur est reclassée en résultat. Lorsqu'un actif financier

disponible à la vente est cédé ou considéré comme déprécié, le cumul des gains ou pertes antérieurement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net de la période.

##### Dépréciation des Actifs financiers

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou de plusieurs événements intervenus après la

comptabilisation initiale des actifs financiers sur les flux de trésorerie futurs estimés du placement.

Une indication objective d'une perte de valeur des créances survient en cas de difficultés financières importantes de la contrepartie ou de rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal. Le montant de la perte de valeur comptabilisé correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

La valeur comptable de l'actif financier est réduite directement du montant de la perte de valeur pour tous les actifs financiers, à l'exception des créances clients dont la valeur comptable est réduite par l'utilisation d'un compte de provision. Si une créance est considérée irrécouvrable, elle est passée en perte en contrepartie du compte de provision. Tout recouvrement ultérieur des montants précédemment passés en perte est crédité au compte de résultat net de l'exercice. Les variations de la valeur comptable du compte de provisions sont comptabilisées en résultat net.

##### Décomptabilisation des actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou si elle transfère à une autre entité l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif. Si la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et qu'elle continue de contrôler l'actif cédé, elle comptabilise sa part conservée dans l'actif et un passif connexe pour les montants qu'elle est tenue de payer.

##### Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés soit comme passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (FVTPL), soit comme « autres passifs financiers ».

##### Passifs financiers à la FVTPL

Le Groupe ne détient de passifs financiers dans classés à la FVTPL.

### Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers incluant les créances issues d'opérations de réassurance et d'opération directe d'assurance, prêts et autres dettes, sont initialement évalués à la juste valeur nette des coûts de transaction. Les autres passifs financiers sont par la suite évalués au coût historique en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la charge d'intérêt étant comptabilisé sur la base du rendement effectif.

#### Décomptabilisation des passifs financiers

Le Groupe décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Groupe sont liquidées, annulées ou viennent à expirer. L'obligation est dégagee si le passif est soldé par règlement du créancier, ou lorsque le Groupe est libéré de la responsabilité du passif financier soit par procédure légale, soit par le créancier.

#### Compensation d'instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière uniquement lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il existe une intention de régler sur une base nette, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

## J. Créances sur les opérations de réassurance

Tous les comptes de créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Les montants à recouvrer dans le cadre de contrats de récession sont comptabilisés durant le même exercice que celui du sinistre auquel ils se rapportent et sont présentés en valeurs brutes dans le compte de résultat et l'état de la situation globale.

Ils font l'objet d'une évaluation à la date d'établissement du bilan, afin de déterminer toute dépréciation de leur valeur. Ces actifs sont considérés comme ayant subi une dépréciation lorsqu'il existe des éléments objectifs démontrant qu'à la suite d'un événement intervenu après la première comptabilisation, le Groupe pourrait ne pas recouvrer tous les montants qui lui sont dus, et que ledit événement a un impact mesurable sur les montants à recevoir des récessionnaires.

La valeur comptable de ces actifs est diminuée du montant de la perte de valeur qui est portée dans le résultat net de la période.

## K. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comprennent les actifs à court terme, fortement liquides qui sont facilement convertibles en des montants déterminés de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de taux de change.

## L. Dépréciation des actifs non financiers

Il y a dépréciation lorsqu'il existe des preuves objectives que la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur la plus élevée entre sa juste valeur ou sa valeur d'utilisation. La Société procède périodiquement à une évaluation de ses actifs non financiers.

Les terrains et les bâtiments sont évalués par des consultants externes tous les trois ans.

Afin de maintenir leurs niveaux de rendement prévus et leur durée de vie utile estimative, d'importantes pièces d'équipement sont assujetties à des contrats de service et d'entretien avec les fabricants d'équipement d'origine ou leurs mandataires autorisés. Les autres actifs non financiers sont évalués à l'interne sur une base annuelle pour leur rendement et leur utilité continus. Une évaluation financière des actifs dépréciés est effectuée afin de déterminer s'ils doivent être remis à neuf ou remplacés. Les coûts de remise à neuf sont capitalisés s'il existe des preuves objectives que cette remise à neuf entraînera une augmentation de la durée de vie utile de l'actif, sinon, il sera traité comme une charge dans le compte du résultat. D'autres font l'objet de cession d'actifs et remplacés.

L'évaluation de la dépréciation des logiciels est effectuée au moyen d'un examen des coûts engagés à ce jour et des coûts non encore réglés pour les logiciels en cours de développement ou de maintenance pour ceux qui sont utilisés. Ces coûts sont comparés au budget initial.

## M. Autres créances et paiements d'avance

Les autres créances sont évaluées au coût amorti et déclarées après déduction du montant considéré comme déprécié. Lorsqu'une dette est reconnue non recouvrable,

elle est radiée au vu de la provision correspondante ou directement imputée au compte de résultat. Tout recouvrement ultérieur de dettes précédemment radiées

est porté au crédit du compte de résultat. Les autres créances sont principalement des prêts au personnel, des débiteurs divers et des produits à recevoir.

Les paiements d'avance sont comptabilisés au prix coûtant déduction faite des pertes de valeur cumulées et sont amortis selon la méthode linéaire au compte de résultat.

## N. Conversion de devises

### (i) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Avec des bureaux éparpillés sur le continent africain, Africa Re effectue ses opérations en plusieurs monnaies.

L'environnement économique principal dans lequel une entité exerce ses activités est normalement celui dans lequel est principalement générée et dépensée sa trésorerie. Une entité considère les facteurs suivants pour déterminer quelle est sa monnaie fonctionnelle :

(a) la monnaie :

- qui influence le plus les prix de vente des biens et des services ; et
- du pays dont les forces concurrentielles et la réglementation déterminent le plus les prix de vente de ses biens et services.

(b) la monnaie qui influence le plus le coût de la main-d'œuvre, des matériaux et les autres coûts relatifs à la fourniture de biens ou de services.

Conformément à la norme IAS 21 révisée, le groupe a choisi le Dollar des Etats Unis comme monnaie de présentation.

### (ii) Conversion de devises

Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle, au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires ou de la conversion d'éléments monétaires à des cours différents de ceux auxquels ils ont été convertis lors de leur comptabilisation initiale pendant la période ou dans des états financiers antérieurs doivent être comptabilisés en résultat net de la période pendant laquelle ils surviennent. Lorsqu'un profit ou une perte sur un élément non monétaire est comptabilisé dans les autres éléments du résultat

global, chaque composante de change de ce profit ou de cette perte doit être comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. À l'inverse, lorsqu'un profit ou une perte sur un élément non monétaire est comptabilisé en résultat net, chaque composante de change de ce profit ou de cette perte doit être comptabilisée en résultat net.

Les résultats et la situation financière de toutes les entités formant le Groupe (dont aucune n'utilise la monnaie d'une économie hyper inflationniste) sont convertis dans la monnaie de compte comme suit :

- a) Les éléments d'actif et de passif de chaque situation financière présentée sont convertis au cours de change en vigueur à la date de ladite situation financière ;
- b) Les produits et charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours moyen de change sur cette période (toutefois, si cette moyenne ne représente pas une bonne approximation de l'effet cumulé des cours de change en vigueur à la date de transaction, les produits et charges sont convertis à la date des transactions) ;
- c) Les différences de change résultant des opérations sont portées dans la réserve de change en capital.

Conformément à la norme IAS 21 révisée, le groupe considère ses bureaux régionaux comme des établissements à l'étranger et les consolide comme tel.

## O. Contrats de location

La Société évalue chaque contrat dès son entrée en vigueur afin de déterminer s'il contient un bail. Les contrats dans lesquels le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée en échange d'une contrepartie par une entité du groupe sont classés comme des contrats de location.

La Société, en tant que locataire, applique une méthode de comptabilisation et de mesure unique pour tous les contrats de location. Les paiements effectués dans le cadre des contrats à court terme et de contrats de faible valeur sont imputés au compte de résultat selon la méthode linéaire pendant la durée du bail.

Les contrats de location dans lesquels une proportion significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont conservés par une entité au sein du groupe en tant que locataire, sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués dans le cadre de location simple sont imputés en produit sur la base linéaire sur la durée du bail.

## P. Avantages du personnel

### Avantages à court terme

Les droits des employés à la rémunération liée au service et aux congés annuels sont reconnus lorsqu'ils reviennent de fait aux employés. Le coût des avantages sociaux à court terme est comptabilisé dans la période au cours de laquelle le service est rendu et n'est pas actualisé.

### Régime de retraite et avantages assimilés

Le Groupe a mis en place à l'intention de ses employés un régime de retraite à cotisations définies et un régime de gratification de retraite sans capitalisation à prestation déterminées. Dans le cadre du régime à cotisations définies, la Société verse des contributions définies à une entité séparée. Une fois que les contributions ont été payées, le Groupe n'est plus tenu juridiquement ou implicitement, d'effectuer d'autres paiements si les avoirs disponibles dans le fonds ne permettent pas de financer les prestations découlant du régime de retraite.

Les droits du personnel au régime de retraite dans le cadre de la gratification dépendent des années de service et du salaire de l'individu en fin de carrière.

Les versements effectués par le Groupe au régime à cotisations définies sont inscrits au de compte de résultat de l'exercice auquel ils se rapportent.

Le passif comptabilisé dans la situation financière dans le cadre du régime de gratification de retraite sans capitalisation représente la juste valeur de la prestation déterminée à la date du bilan. Le passif est calculé conformément aux dispositions internes et qualifications. Le personnel qualifié étant celui qui aura été au service de la Société entre 6 et 24 ans. Les coûts différentiels annuels sont directement imputés au compte du résultat.

### Autres avantages du personnel

La provision pour congés payés des employés à la fin de l'exercice est comptabilisée comme une dépense de personnel. La charge à payer correspondance étant imputée au passif.

Les autres avantages sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles.

## Q. Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujetti à l'impôt dans ses Etats membres. La charge/ (produit) d'impôt comprend par conséquent les impôts courants et différés en Afrique du Sud relatifs à la filiale Sud-Africaine et sont calculés conformément à la législation fiscale Sud-Africaine.

### Impôt courant

L'impôt auquel la Société est assujettie actuellement est fondé sur le bénéfice annuel imposable. Le bénéfice imposable est différent du bénéfice tel que présenté dans l'état du revenu global en raison de certains éléments de charge ou produit qui sont imposables ou déductibles d'un exercice à l'autre et d'autres qui ne le sont jamais. Pour déterminer le montant de l'impôt payable par la Société, on utilise les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la clôture de la période comptable.

### Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre les montants déclarés de l'actif et du passif dans les états financiers et les bases d'imposition correspondantes utilisées pour calculer le bénéfice imposable. Le passif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. L'actif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables dans la mesure où il est probable que l'on disposera d'un bénéfice imposable futur auquel ces différences temporelles pourront être imputées. L'actif et le passif d'impôt différé ne sont pas comptabilisés lorsque la différence temporelle naît de bonne foi ou de la comptabilisation initiale (et non d'un regroupement) d'autres actifs ou passifs dans une transaction sans conséquence ni sur le bénéfice imposable ni sur le bénéfice comptable.

Le montant déclaré de l'actif d'impôt différé est révisé à la fin de chaque période comptable et revu à la baisse dans la mesure où il n'est plus probable que le bénéfice imposable soit suffisant pour permettre de recouvrer tout ou partie de l'actif.

Le passif et l'actif d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer pendant la période à laquelle le passif est réglé ou l'actif réalisé, ce à la lumière des taux d'imposition en vigueur à la fin de la période comptable. L'évaluation du passif et de l'actif d'impôt différé

reflète les conséquences fiscales qui naîtraient de la manière dont la Société espère recouvrer ou régler le montant déclaré de son actif et de son passif à la clôture de la période de comptable.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les passifs et les actifs d'impôt à court terme, et s'ils se rapportent à des impôts sur le revenu prélevé par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur différentes entités fiscales, mais ils ont l'intention de régler les passifs et les actifs fiscaux courants sur une base nette ou leurs actifs et passifs fiscaux seront réalisés simultanément.

### Impôt courant et différé pour l'exercice

Les impôts courant et différés sont comptabilisés dans le résultat net, sauf lorsqu'ils se rapportent à des postes comptabilisés dans les autres éléments du revenu global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les autres éléments du revenu global.

## R. Dividendes

Les dividendes à payer sont comptabilisés comme dettes de la période de leur approbation par les actionnaires.

## S. Capital Social

Les actions sont classées en capitaux propres lorsqu'il n'y a pas d'obligation de transférer des espèces ou d'autres actifs. Les actions sont émises à la valeur nominale ; tout montant reçu en sus de la valeur nominale est classé comme prime d'action en capitaux propres.

## T. Provisions

Une provision est reconnue si, à la suite d'un événement passé, le Groupe a une obligation légale ou constructive actuelle qui peut être estimée fiable, et il est probable qu'une sortie de bénéfices économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs escomptés à un taux avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

## U. Chiffres comparatifs

Dans la mesure du possible, les données comparatives ont été ajustées pour tenir compte des changements de présentation adoptée pour l'exercice en cours.

## 4 Placements

### i) Placements par catégorie

	2021 '000 \$EU	2020 '000 \$EU
<b>Détenus jusqu'à échéance</b>		
Dépôts bancaires	285 324	300 137
Dépôts auprès des cédantes	172 183	171 732
Titres à taux fixe détenus jusqu'à l'échéance	24 222	297 785
Titres à taux variable au coût d'acquisition	46 240	41 132
	827 969	810 786
<b>A la juste valeur par le compte de résultat</b>		
Valeurs à taux fixe à la valeur de marché	97 794	95 400
Titres à taux variable à la valeur de marché	41 802	41 466
Placements en actions cotées à la valeur de marché	89 745	83 221
	229 341	220 087
<b>Disponible à la vente</b>		
Placements en actions non cotées au coût réel	61 246	56 053
Placements en action non cotées au coût d'acquisition moins dépréciation	-	936
	61 246	56 989
	<b>1 118 556</b>	<b>1 087 862</b>
Comprenant :		
Partie courante	441 263	432 400
Partie Non-Courante	677 293	655 462
	<b>1 118 556</b>	<b>1 087 862</b>

Les placements détenus à échéance sont reportés dans les états financiers du Groupe à leur coût amorti au 31 décembre 2021 de 324 222 486 \$EU (2020 : 297 785 331 \$EU). La valeur de marché des éléments d'actif détenus à échéance au 31 décembre 2021 était de 369 275 987 \$EU (2020 : 313 168 804 \$EU).

Les placements en actions non cotées sont évalués à leur valeur réelle par le biais des autres éléments du résultat global à 61 246 441 \$EU (2020 : 56 988 933 \$EU).

Les capitaux propres non cotés détenus au coût n'ont pas été dépréciés au cours de l'exercice. Sa valeur est de 936 417 \$EU (2019 : 853 970 \$EU).



## ii) Weighted average effective interest rates

	2021	2020
	%	%
<b>Moyenne pondérée des taux d'intérêt effectifs</b>		
Placements productifs d'intérêts libellés en :		
Dollar Américain	2,91	3,96
Euro	1,93	1,29
Rand sud-africain	4,10	6,76

## iii) Détermination de la juste valeur comptabilisée dans le bilan

Le tableau ci-après offre une analyse des éléments d'actif de la Société évalués à leur juste valeur après la première comptabilisation. Ces éléments sont regroupés par niveau (1 à 3) selon que leur juste valeur est plus ou moins observable :

- Niveau 1 : La juste valeur est dérivée du prix coté (non ajusté) sur des marchés actifs pour des éléments d'actif ou de passif identiques ;
- Niveau 2 : La juste valeur est dérivée de données autres que les prix cotés pris en compte pour les éléments d'actif du niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif ; la juste valeur est déterminée soit directement (c'est-à-dire en tant que prix), soit indirectement (c'est-à-dire en tant que dérivé du prix) ; et
- Niveau 3 : La juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluations, qui tiennent compte de données relatives à l'actif ou au passif non fondées sur des informations observables du marché (données inobservables).

	31/12/2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
<b>Actifs financiers à la valeur réelle</b>				
<b>par le biais du compte de résultat</b>				
Actifs non dérivés détenus à des fins de transaction	229 341	-	-	<b>229 341</b>
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>				
Actions non cotées	-	61 246	-	<b>61 246</b>
<b>Total</b>	<b>229 341</b>	<b>61 246</b>	<b>-</b>	<b>290 587</b>

Ce total représente les valeurs à taux fixe portées au compte de résultat et les placements en actions cotées à la valeur de marché portés au compte de résultat.

	31/12/2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
<b>Actifs financiers à la valeur réelle</b>				
<b>par le biais du compte de résultat</b>				
Actifs non dérivés détenus à des fins de transaction	220 087	-	-	<b>220 087</b>
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>				
Actions non cotées	-	56 989	-	<b>56 989</b>
<b>Total</b>	<b>220 087</b>	<b>56 989</b>	<b>-</b>	<b>277 076</b>

## 5 Frais d'acquisition différés

	2021	2020
	'000 \$EU	'000 \$EU
Solde au 1er janvier	60 762	60 978
Impact du taux de change sur le solde d'ouverture	(224)	(105)
	<b>60 538</b>	<b>60 873</b>
Décaissés pendant l'exercice	222 418	216 475
Différés pendant l'exercice (Note 20)	(224 410)	(216 586)
<b>Au 31 Décembre</b>	<b>58 546</b>	<b>60 762</b>
Partie courante	53 396	59 751
Partie non-courante	5 150	1 011
	<b>58 546</b>	<b>60 762</b>

## 6 Créances nées des opérations de réassurance

Créances brutes résultant des accords de réassurance	199 996	205 496
Provision pour dépréciation	(67 656)	(58 944)
	<b>132 340</b>	<b>146 552</b>
Comprenant :		
Soldes dus au titre de l'exercice considéré	78 889	91 001
Soldes dus au titre des exercices précédents	53 451	55 551
	<b>132 340</b>	<b>146 552</b>

## 7 Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques

Sinistres à recouvrer	91 391	88 886
Primes de rétrocession différées	35 970	32 176
	<b>127 361</b>	<b>121 062</b>
Comprenant :		
Partie courante	62 637	44 929
Partie non-courante	64 724	76 133
	<b>127 361</b>	<b>121 062</b>

## Sinistres Recouvrables

Au 1er Janvier	88 886	104 606
Recouvrés au cours de l'exercice	(33 108)	(64 381)
Part des pertes encourues au cours de l'exercice (Note 19)	35 613	48 661
<b>Au 31 Décembre</b>	<b>91 391</b>	<b>88 886</b>

## Primes de rétrocession différées

Au 1er Janvier	32 176	34 902
Primes de rétrocession payées au cours de l'exercice	178 724	153 649
Primes de rétrocession utilisées au cours de l'exercice (Note 16)	(174 930)	(156 375)
<b>Au 31 Décembre</b>	<b>35 970</b>	<b>32 176</b>

**8 Immeubles de placement**

	2021 '000 \$EU	2020 '000 \$EU
<b>Coût</b>		
Au 1er janvier	20 923	16 263
Reclassement en immeubles de placement (Note 9)	1 169	4 660
Retraits (Note 9)	(264)	-
Acquisitions	88	-
Au 31 Décembre	21 916	20 923
<b>Amortissement</b>		
Au 1er janvier	2 897	2 528
Dotations de l'exercice	676	369
Au 31 Décembre	3 573	2 897
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>18 343</b>	<b>18 026</b>
Les montants suivants ont été portés dans l'état de résultat net et du résultat global au titre des immeubles de placement :		
<b>Revenus locatifs nets (Note 17)</b>	<b>1 313</b>	<b>1 549</b>

Les immeubles de placement représentent la partie locative de l'immeuble siège de la Société, deux immeubles résidentiels à Lagos, ainsi que des immeubles des bureaux régionaux à Nairobi, Casablanca et Maurice.

La société met à jour les valeurs de marché de tous les immeubles, y compris les immeubles de placement, tous les trois ans, en faisant appel à des cabinets d'experts immobiliers.

Au 20 mars 2020, la valeur de marché de l'immeuble siège a été estimée à 38,25 millions \$EU (valeur comptable nette à décembre 2021 : 5,65 millions \$EU) sur la base d'une évaluation réalisée par Knight Frank (FRC/2013/0000000000584), un cabinet d'experts immobiliers.

Au 7 août 2020, la valeur de marché des deux immeubles résidentiels à Lagos a été estimée à 14,23 millions \$EU (valeur comptable nette à décembre 2021 : 8,19 millions \$EU) sur la base d'une évaluation de Knight Frank, un cabinet d'experts immobiliers.

Au 31 décembre 2019, la valeur de marché de l'immeuble du bureau régional de Casablanca a été estimée à 10,36 millions \$EU (valeur comptable nette à décembre 2021 : 3,35 millions \$EU) sur la base d'une évaluation de Ceinture Immo., un cabinet d'experts immobiliers.

Au 31 décembre 2019, la valeur de marché de l'immeuble du bureau régional de Nairobi a été estimée à 8,48 millions \$EU (valeur comptable nette à décembre 2021 : 1,70 millions \$EU) sur la base d'une évaluation réalisée par Knight Frank, une société d'experts immobiliers.

L'immeuble de bureaux de l'île Maurice a été achevé en octobre 2020. Le coût total de la part de la Société s'est élevé à 6,166 millions \$EU. Les détails de la part de la Société ont été analysés en 2021 et les équipements et installations totalisant 264 356 \$US ont été reclassés en conséquence.

Le détail des immeubles de placement du Groupe et les informations relatives à la hiérarchie de la juste valeur au 31 décembre 2021 sont présentés ainsi qu'il suit :

	Niveau 1 '000 \$EU	Niveau 2 '000 \$EU	Niveau 3 '000 \$EU	Juste valeur au 31/12/2021 '000 \$EU
Immeuble du Siège	-	38 249	-	38 249
Immeubles résidentiels à Lagos	-	14 232	-	14 232
Immeuble du Bureau régional de Casablanca	-	10 362	-	10 362
Immeuble du Bureau régional de Nairobi	-	8 481	-	8 481
Immeuble du Bureau régional de l'île Maurice	-	6 166	-	6 166

Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice.

	Niveau 1 '000 \$EU	Niveau 2 '000 \$EU	Niveau 3 '000 \$EU	Juste valeur au 31/12/2020 '000 \$EU
Immeuble du Siège	-	38 249	-	38 249
Immeubles résidentiels à Lagos	-	14 232	-	14 232
Immeuble du Bureau régional de Casablanca	-	10 362	-	10 362
Immeuble du Bureau régional de Nairobi	-	8 481	-	8 481
Immeuble du Bureau régional de l'île Maurice	-	6 166	-	6 166

Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice.

**9 Immobilisations corporelles**

	Immobilisations en cours	Biens immobiliers et terrains	Installations & équipements	Matériel de transport	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
<b>Exercice clos le 31 décembre 2021 :</b>					
<b>Coût</b>					
<b>Au 1er janvier</b>	<b>14 173</b>	<b>23 895</b>	<b>16 399</b>	<b>1 746</b>	<b>56 213</b>
Acquisitions	1 453	283	739	360	<b>2 835</b>
Cessions	-	-	(593)	(133)	<b>(726)</b>
Reclassements en immeubles de placement	(10 217)	8 527	779	-	<b>(911)</b>
	<b>5 409</b>	<b>32 705</b>	<b>17 324</b>	<b>1 973</b>	<b>57 411</b>
<b>Amortissement</b>					
<b>Au 1er janvier</b>	<b>-</b>	<b>4 975</b>	<b>14 009</b>	<b>1 365</b>	<b>20 349</b>
Dotations aux amortissements	-	151	1 242	201	<b>1 594</b>
Reclassements	-	-	219	-	<b>219</b>
Reprise sur amortissements	-	-	(589)	(121)	<b>(710)</b>
	<b>-</b>	<b>5 126</b>	<b>14 881</b>	<b>1 445</b>	<b>21 452</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>5 409</b>	<b>27 579</b>	<b>2 443</b>	<b>528</b>	<b>35 959</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2020 :</b>					
<b>Coût</b>					
<b>Au 1er janvier</b>	<b>16 533</b>	<b>23 307</b>	<b>16 373</b>	<b>1 694</b>	<b>57 907</b>
Acquisitions	2 300	699	379	155	<b>3 533</b>
Cessions	-	(111)	(353)	(103)	<b>(567)</b>
Reclassements d'immobilisations en cours	(4 660)	-	-	-	<b>(4 660)</b>
<b>Reclassements en immeubles de placement</b>	<b>14 173</b>	<b>23 895</b>	<b>16 399</b>	<b>1 746</b>	<b>56 213</b>
<b>Amortissement</b>					
<b>Au 1er janvier</b>	<b>-</b>	<b>4 599</b>	<b>13 274</b>	<b>1 250</b>	<b>19 123</b>
Dotations aux amortissements	-	488	1 072	197	<b>1 757</b>
Reprise sur amortissements	-	(112)	(337)	(82)	<b>(531)</b>
	<b>-</b>	<b>4 975</b>	<b>14 009</b>	<b>1 365</b>	<b>20 349</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>14 173</b>	<b>18 920</b>	<b>2 390</b>	<b>381</b>	<b>35 864</b>

Sont inclus dans les biens immobiliers et terrains en pleine propriété un montant total de 6 313 554 \$EU (2020 : 6 614 718 \$EU) représentant le coût des espaces occupés par le Groupe dans les immeubles du Siège à Lagos, des Bureaux régionaux de Nairobi et Casablanca et l'île Maurice. Les actifs en cours de construction représentent les immobilisations en cours.

Sont inclus ci-dessus des actifs au coût d'acquisition total de 17 711 218 \$EU (2020 : 12 230 895 \$EU) totalement amortis au 31 décembre 2021. La dotation aux amortissements normale pour ces immobilisations se serait élevée à 3 436 822,39 \$EU (2020 : 2 288 005 \$EU).

**10 Immobilisations incorporelles**

	Logiciels	Logiciels en cours d'acquisition	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
<b>Exercice clos le 31 décembre 2021 :</b>			
<b>Coût</b>			
<b>Au 1er janvier</b>	<b>4 983</b>	<b>1 964</b>	<b>6 947</b>
Acquisitions	6 743	-	<b>6 743</b>
<b>Au 31 décembre</b>	<b>11 726</b>	<b>1 964</b>	<b>13 690</b>
<b>Amortissement</b>			
<b>Au 1er janvier</b>	<b>4 606</b>	<b>-</b>	<b>4 606</b>
Dotations aux amortissements	844	-	<b>844</b>
	<b>5 450</b>	<b>-</b>	<b>5 450</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>6 276</b>	<b>1 964</b>	<b>8 240</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2020 :</b>			
<b>Coût</b>			
<b>Au 1er janvier</b>	<b>4 621</b>	<b>1 964</b>	<b>6 585</b>
Acquisitions	362	-	<b>362</b>
<b>Au 31 décembre</b>	<b>4 983</b>	<b>1 964</b>	<b>6 947</b>
<b>Amortissement</b>			
<b>Au 1er janvier</b>	<b>3 942</b>	<b>-</b>	<b>3 942</b>
Dotations aux amortissements	664	-	<b>664</b>
	<b>4 606</b>	<b>-</b>	<b>4 606</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>377</b>	<b>1 964</b>	<b>2 341</b>

Sont inclus ci-dessus des actifs au coût d'acquisition total de 4 597 392 \$EU (2020 : 2 075 567 \$EU) totalement amortis au 31 décembre 2021.

**11 Dettes nées des opérations de réassurance**

	2021 '000 \$EU	2020 '000 \$EU
Soldes dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	72 392	59 836
Soldes dus aux récessionnaires	39 361	25 769
	<b>111 753</b>	<b>85 605</b>
Comprenant :		
- Partie courante	48 957	51 323
- Partie Non-Courante	62 796	34 282
	<b>111 753</b>	<b>85 605</b>

**12 Impôts différés passifs**

L'impôt différé est uniquement lié à une filiale, Société Africaine de Réassurance Afrique du Sud S.A (ARCSA), et est calculé selon la méthode du report variable et en appliquant un taux principal de 28%. Ci-après les mouvements sur le compte d'impôt différé :

	2021 '000 \$EU	2020 '000 \$EU
Au 1er janvier	123	177
Impact des taux de change sur le solde d'ouverture	(10)	(5)
Charge portée au compte de résultat (Note 23)	581	(49)
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>694</b>	<b>123</b>

Les impôts différés actifs et passifs ainsi que la charge/(produit) d'impôt différé dans les états financiers sont dus aux éléments suivants :

	01.01.21 '000 \$EU	Imputé au compte de résultat '000 \$EU	31.12.21 '000 \$EU	31.12.20 '000 \$EU
Amortissements dérogatoires	(82)	7	(75)	(82)
Gains non réalisés sur réévaluation des investissements	337	546	873	337
Pertes cumulées	(126)	32	(94)	(126)
Impact des taux de change sur le solde d'ouverture	(6)	(4)	(10)	(6)
<b>Passif net de l'impôt différé</b>	<b>123</b>	<b>581</b>	<b>694</b>	<b>123</b>

**13 Provisions techniques**

	2021 '000 \$EU	2020 '000 \$EU
<b>i) Analyse des soldes en suspens</b>		
Provision pour sinistres déclarés	475 914	442 450
Provision pour sinistres survenus mais non déclarés	126 762	122 160
	<b>602 676</b>	<b>564 610</b>
Total Provisions pour sinistres et IBNR	602 676	564 610
Réserve de conversion cumulée	(91 310)	(91 310)
	<b>511 366</b>	<b>473 300</b>
Total provision pour sinistres à payer	511 366	473 300
Total provision pour prime non acquise	229 732	227 384
	<b>741 098</b>	<b>700 684</b>
Comprenant :		
- provision sur l'exercice considéré	332 337	332 706
- provision sur les exercices précédents	408 761	367 978
	<b>741 098</b>	<b>700 684</b>
<b>ii) Provisions pour sinistres déclarés et IBNR</b>		
Au 1er janvier	473 300	437 008
Gain/Perte de change solde d'ouverture	(7 946)	(3 363)
	<b>465 354</b>	<b>433 645</b>
Payés au cours de l'exercice	(382 352)	(413 973)
Survenus au cours de l'exercice (Note 19)	428 364	453 628
	<b>511 366</b>	<b>473 300</b>
At 31 December	<b>511 366</b>	<b>473 300</b>
<b>iii) Provisions pour primes non acquises</b>		
Au 1er janvier	227 384	234 745
Gain/Perte de change solde d'ouverture	(833)	(382)
	<b>226 551</b>	<b>234 363</b>
Payés au cours de l'exercice	845 807	804 774
Survenus au cours de l'exercice (Note 16)	(842 626)	(811 753)
	<b>229 732</b>	<b>227 384</b>
Au 31 Décembre	<b>229 732</b>	<b>227 384</b>

## iv) Analyse de l'évolution de la provision pour sinistres en suspens

Année de souscription	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Provision technique brute	273 011	332 025	320 708	377 451	316 840	308 777	362 044	361 175	378 240	332 706	332 337
Montant brut payé (cumulé) :											
Après 1 an	109 553	127 919	141 640	137 782	119 797	139 091	180 724	160 703	139 180	121 206	111 737
Après 2 ans	176 775	176 723	193 990	185 366	192 806	246 051	258 467	232 975	195 761	-	-
Après 3 ans	197 220	210 569	211 660	202 682	222 112	284 952	301 437	267 770	-	-	-
Après 4 ans	206 520	220 543	217 154	214 525	255 789	327 833	314 342	-	-	-	-
Après 5 ans	212 220	225 959	228 459	222 364	263 542	338 850	-	-	-	-	-
Après 6 ans	215 768	230 311	233 006	226 689	274 627	-	-	-	-	-	-
Après 7 ans	218 747	262 295	239 483	233 309	-	-	-	-	-	-	-
Après 8 ans	221 043	264 280	241 404	-	-	-	-	-	-	-	-
Après 9 ans	222 587	265 220	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Après 10 ans	224 682	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réestimé à l'année de souscription :	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Année clôturée	273 011	332 025	218 241	377 451	316 840	308 777	362 044	361 175	378 240	332 706	332 337
Après 1 an	224 140	211 157	218 241	209 562	207 895	220 330	266 126	358 229	320 999	271 320	-
Après 2 ans	224 929	211 533	217 345	205 796	210 040	218 945	352 974	307 021	306 650	-	-
Après 3 ans	222 622	211 983	218 897	204 066	228 995	284 336	363 798	320 081	-	-	-
Après 4 ans	221 348	212 662	221 573	203 567	223 315	360 119	365 508	-	-	-	-
Après 5 ans	220 850	213 708	203 403	229 479	287 911	364 793	-	-	-	-	-
Après 6 ans	220 591	221 659	231 458	239 858	296 975	-	-	-	-	-	-
Après 7 ans	212 730	203 517	250 798	245 420	-	-	-	-	-	-	-
Après 8 ans	222 418	276 190	253 953	-	-	-	-	-	-	-	-
Après 9 ans	229 330	274 803	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Après 10 ans	230 384	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Excédent/(Déficit) brut	42 627	57 222	66 755	132 031	19 865	(56 016)	(2 464)	41 093	71 590	61 386	-

	2021 '000 \$EU	2020 '000 \$EU
<b>14 Autres Réserves</b>		
Réserve générale	383 825	364 413
Réserve pour fluctuation de taux de change	6 294	6 294
Réserve pour fluctuation de sinistralité	58 600	57 600
Réserve pour ajustement de la valeur de marché	4 874	9 408
Réserve de conversion	(182 628)	(156 654)
	<b>270 965</b>	<b>281 061</b>

**(i) Réserve générale**

Conformément à la résolution n° 4/1992 de l'Assemblée Générale, un montant correspondant à 50% du bénéfice net de chaque exercice est porté à la réserve générale.

**(ii) Réserve pour fluctuations de taux de change**

Il s'agit d'un montant constitué à partir des bénéfices de chaque exercice et servant à atténuer l'impact des fluctuations de change dans les pays où le Groupe mène ses opérations.

**(iii) Réserve pour fluctuation de sinistralité**

Elle représente un montant tiré des bénéfices de chaque exercice qui, en sus de la provision pour sinistres à régler, permet de réduire les effets des fluctuations de sinistres pouvant survenir ultérieurement.

**(iv) Réserve de conversion**

Cette réserve est prévue pour pallier les gains ou pertes de changes latents résultant de la conversion dans l'unité de compte de la Société des actifs et passifs libellés dans les différentes monnaies de transaction à la date du bilan.

**(v) Réserve pour ajustement de la valeur de marché**

La réserve pour ajustement de la valeur de marché est le gain ou la perte latente résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers classés comme disponible à la vente.

Les mouvements dans les autres réserves sont présentés dans l'état des variations des capitaux propres à la page 59.

**15 Capital social**

	2021 Nombre	2020 Nombre
Capital social autorisé	5 000 000	5 000 000
Emis et entièrement libéré	2 863 611	2 858 611

	'000 \$EU	'000 \$EU
Emis et entièrement libéré au 31 décembre	286 361	285 861
<b>Valeur nominale de l'action</b>	<b>100 \$EU</b>	<b>100 \$EU</b>

La variation du capital social entièrement libéré se présente comme suit :

	US\$'000	US\$'000
Au 1er janvier	285 861	285 861
Rachat des actions ordinaires	500	-
Actions ordinaires émises et libérées	-	-
Solde au 31 décembre	<b>286 361</b>	<b>285 861</b>

**16 Prime brute acquise**

La production par branche s'analyse comme suit :

	2021			2020		
	Brut '000 \$EU	Rétrocession '000 \$EU	Net '000 \$EU	Brut '000 \$EU	Rétrocession '000 \$EU	Net '000 \$EU
Incendie et accident	733 578	(159 605)	573 973	618 998	(69 048)	549 950
Maritime et aviation	45 793	(6 624)	39 169	131 454	(78 127)	53 327
Vie	63 255	(8 701)	54 554	61 301	(9 200)	52 101
	<b>842 626</b>	<b>(174 930)</b>	<b>667 696</b>	<b>811 753</b>	<b>(156 375)</b>	<b>655 378</b>

**17 Produits de placements**

	2021 '000 \$EU	2020 '000 \$EU
<b>Instruments payables à échéance</b>		
Produit d'intérêt sur dépôts bancaires	14 280	19 466
Produit d'intérêt sur dépôt auprès des cédantes	2 117	2 469
Produit d'intérêt sur titres détenus jusqu'à l'échéance à taux fixe	16 565	9 482
Produit d'intérêt sur titres à taux variable	3 249	1 233
	<b>36 211</b>	<b>32 650</b>

**Juste valeur par le résultat net**

Produit d'intérêt sur titres à la juste valeur par le résultat net à taux fixe	3 288	4 059
Dividendes des placements en actions cotées à la juste valeur par le résultat net	1 580	1 324
Gains sur la juste valeur des placements en actions cotées	5 536	4 287
Gains sur la juste valeur des obligations cotées	(2 152)	2 325
	<b>8 252</b>	<b>11 995</b>

**Disponible à la vente**

Dividendes des placements en actions non cotées évalués au coût diminué des pertes de valeur	<b>1,456</b>	<b>236</b>
Revenus locatifs	1 313	1 549
Gains ou pertes réalisées sur portefeuille d'actions	10 733	3 755
Gains ou pertes réalisées sur portefeuille d'obligations	(5 627)	3 297
Frais de gestion sur le portefeuille d'actions	(577)	(561)
Frais de gestion sur le portefeuille d'obligations	(723)	(611)
	<b>5 119</b>	<b>7 429</b>
<b>Total</b>	<b>51 038</b>	<b>52 310</b>

**18 Autres revenus d'exploitation**

Commissions	2 546	1 106
Plus/(Moins)-value sur cessions d'immobilisations	13	27
Revenus divers	541	148
	<b>3 100</b>	<b>1 281</b>

Les commissions se rapportent aux redevances reçues de la Direction des Pools Aviation et Pétrole et Energie. Les pools sont des entités ad hoc créées par un consortium de compagnies d'assurance et de réassurance en Afrique.

**19 Charge de sinistres**

Charge de sinistres par branche	2021			2020		
	Brut US\$'000	Rétrocession US\$'000	Net US\$'000	Brut US\$'000	Rétrocession US\$'000	Net US\$'000
Incendie et Accident	368 448	(33 342)	335 106	368 772	(17 373)	351 399
Maritime et Aviation	10 580	2 607	13 187	53 368	(28 225)	25 143
Vie	49 336	(4 878)	44 458	31 488	(3 063)	28 425
	<b>428 364</b>	<b>(35 613)</b>	<b>392 751</b>	<b>453 628</b>	<b>(48 661)</b>	<b>404 967</b>

**20 Frais d'acquisition**

	2021 '000 \$EU	2020 '000 \$EU
Commissions payées	192 811	188 853
Charges payées	29 385	27 622
Variation des frais d'acquisition différés	2 214	111
	<b>224 410</b>	<b>216 586</b>

**21 Frais généraux**

Charges de personnel	26 938	25 834
Honoraires du Commissaire aux comptes	331	270
Dotations aux amortissements des immeubles et matériels	1 594	1 757
Dotations aux amortissements des immeubles de placement	676	369
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	844	664
Dépréciation des créances nées des opérations de réassurance	8 777	12 758
Frais de location-exploitation	138	245
Frais de réparation et d'entretien	955	848
Honoraires de consultants	1 180	1 070
Frais et indemnités de voyage	89	85
Réunions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration	1 325	1 038
Electricité et eau	413	375
Assurance	673	529
Frais de communication	293	294
Publicité et frais de représentation	456	414
Formations et frais d'abonnements	421	114
Assistance technique	112	33
Frais médicaux	568	454
Outils informatiques et frais connexes	1 957	1 875
Transport et maintenance	61	80
Frais bancaires et autres frais	528	539
Charges diverses de bureau	234	278
Frais juridiques	297	164
Dons	36	10
	<b>48 896</b>	<b>50 097</b>

Sont incluses dans les charges de personnel les prestations de retraite qui s'élèvent à 1 474 909 \$EU (2020 : 2 510 907 \$EU).

**22 Perte nette sur opérations de change**

Ceux-ci comprennent les pertes sur conversion découlant du règlement de transaction en devises étrangères et de la conversion au taux de clôture à fin d'année d'actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères

	2021 '000 \$EU	2020 '000 \$EU
Perte nette de change	47 783	9 247

**23 Impôt sur les résultats**

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. La charge d'impôt dans les états financiers est relative au bénéfice réalisé par sa filiale et elle est calculée sur la base de la législation fiscale en vigueur en Afrique du Sud.

Le montant inscrit dans les états financiers à titre d'impôt se décompose comme suit :

	2021 '000 \$EU	2020 '000 \$EU
Impôt sur le revenu de l'exercice	1 512	2 721
(Crédit)/Charge d'impôt différé sur le revenu (Note 12)	581	(49)
	<b>2 093</b>	<b>2 672</b>

La variation d'impôts recouvrables se présente comme suit :

Au 1er janvier	490	2,478
Charge d'impôt de l'exercice	(1 512)	(2 721)
Impôts payés	1 022	733
<b>Au 31 décembre</b>	<b>-</b>	<b>490</b>

**Réconciliation du taux d'imposition**

	%	%
Taux d'imposition effectif	23	27
Revenu exonéré	2	2
Dépenses non déductibles	-	-
Impôts sur gain en capital	3	-
Sur-provisions des années antérieures	-	-
Autres	-	-
<i>Taux d'imposition sociétés Sud-Africaines</i>	<b>28</b>	<b>28</b>

**24 Dividendes**

Au cours de la Réunion annuelle de l'Assemblée générale devant se tenir le 27 juillet 2022, il est prévu de proposer, à titre de dividende définitif pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, un montant de 8,80 \$EU par action pour un total de 2 863 611 actions (2020 : 2 858 611), soit au total 25 199 777 \$EU (2020 : 25 155 777 \$EU). Les dividendes déclarés lors de l'Assemblée générale du 30 juin 2021 ont été imputés aux capitaux propres dans les présents états financiers. Les dividendes à payer sur les résultats de 2021 seront traités comme une affectation du bénéfice dans les états financiers de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2022.

Le mouvement du compte dividendes à payer est comme suit :

	2021 '000 \$EU	2020 '000 \$EU
Au 1er janvier	9 415	5 157
Dividende final déclaré	25 156	25 156
Dividendes payés	(22 932)	(20 898)
<b>At 31 December</b>	<b>11 639</b>	<b>9 415</b>

**25 Notes à l'état consolidé des flux de trésorerie**

a) Rapprochement du résultat avant impôt et des flux de trésorerie provenant des opérations :

	Notes	2021 '000 \$EU	2020 '000 \$EU
Résultat avant impôt		40 916	58 381
Ajustements au titre de :			
Revenus d'investissement net des frais de gestion		(54 125)	(53 591)
Amortissements des immeubles de placement	8	676	369
Amortissements des autres biens et équipements	9	1 594	1 757
Amortissement des actifs incorporels	10	844	664
(Plus)/Moins-value sur cessions de biens et équipements	18	(13)	(27)
Variations en fonds de roulement :			
- Primes à recevoir		3 850	393
- Coûts d'acquisition différés		1 441	540
- Créances de réassurance		14 212	19 524
- Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques		(6 300)	18 446
- Débiteurs divers		3 248	12 218
- Crédoeurs divers		(6)	357
- Ecart de change sur solde d'ouverture de l'impôt différé	12	(10)	(5)
- Dettes de réassurance		26 149	(9 314)
- Provisions techniques		40 415	28 931
Flux de trésorerie provenant des opérations		<b>72 891</b>	<b>78 643</b>

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et soldes bancaires	177 926	175 130
Comptes à terme auprès des institutions financières avec échéance de 90 jours au plus	151 518	119 665
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>329 444</b>	<b>294 795</b>

**26 Crédoeurs divers**

	Notes	2021 US\$ '000	2020 US\$ '000
Impôt sur le revenu courant		639	-
Avantages sociaux à court terme		3 241	2 105
Charges à payer		6 248	742
Loyers payés d'avance		233	236
Compte courant d'avance		202	842
Autres crédoeurs		525	5 450
Avantages sociaux à long terme		8 207	7 769
		<b>18 891</b>	<b>17 144</b>
Comprenant :			
- Partie courante		5 282	6 539
- Partie non-courante		13 609	10 605
		<b>18 891</b>	<b>17 144</b>

**27 Transactions avec les parties liées et soldes**

Les transactions entre la Société Africaine de Réassurance et ses filiales non considérées comme parties liées ont été éliminées lors de la consolidation et ne sont donc pas présentées dans les notes.

La Société Africaine de Réassurance a établi un Fonds de prévoyance pour mettre à la disposition du personnel un plan d'épargne à long-terme. Le Fonds de prévoyance est considéré comme partie liée en conformité avec la norme IAS 24. Les contributions au Fonds sont comptabilisées comme charges.

La société Africaine de Réassurance a créé un fonds fiduciaire pour la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) qui financera des projets et des initiatives visant à favoriser le développement de l'industrie de l'assurance et de la réassurance en Afrique.

Le fonds fiduciaire est considéré comme une partie liée conformément à la norme IAS 24. Chaque année, la Société y affecte un montant pouvant aller jusqu'à 2% de son bénéfice net annuel après impôts.

**i) Transactions avec les parties liées – Actionnaires**

Aucun actionnaire individuel ne détient de participation permettant contrôle de la Société.

	2021 US\$ '000	2020 US\$ '000
<b>ii) Gestion du Fonds de prévoyance</b>	1 528	1 552

**iii) Rémunération des Administrateurs non dirigeants**

Les principaux dirigeants sont considérés comme 01 membres du Conseil d'Administration de la société, y compris les membres proches de leur famille et toute entité sur laquelle ils exercent un contrôle. Les membres proches de la famille sont ceux dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent ou soient influencés par cet individu dans ses relations avec African Reinsurance Corporation.

Les principaux dirigeants du Groupe et les personnes qui leur sont liées sont également considérés comme des parties liées à des fins de divulgation.

	2021 US\$ '000	2020 US\$ '000
Jetons de présence (administrateurs non exécutifs)	1 077	796
Autres rémunérations (membres élus de la direction)		
- Salaires et autres avantages à court terme	1 452	1 508
- Avantages en fin de carrière	174	174
<b>iv) Administration du fonds fiduciaire RSE</b>		
Fonds alloués au fonds fiduciaire	576	1 114

**28 Gestion des risques d'assurance****Risques d'assurance**

La Société Africaine de Réassurance offre des couvertures en réassurance pour toutes les branches, notamment : Accident et Maladie, Risques Techniques, Garantie et Cautionnement, Responsabilité Civile, Automobile, Incendie, Maritime, Energie et Aviation, Invalidité et Vie. Pour l'essentiel, ces affaires sont souscrites à court terme.

Le risque couvert par tout contrat d'assurance porte sur la possibilité de survenance de l'évènement assuré ainsi que l'incertitude quant au montant à payer dans ce cadre. Du fait de la nature même des contrats d'assurance, ce risque est aléatoire et par conséquent imprévisible.

La Société a élaboré un manuel de souscription détaillé, couvrant entre autres, les critères d'acceptation du risque, les modalités de tarification, le contrôle des cumuls, les niveaux hiérarchiques et la couverture en réassurance. Ce document sert de guide aux souscripteurs qui s'appuient sur les principes de prudence et de professionnalisme, tout en se fixant comme objectif global la diversification des types de risques acceptés. La souscription se fait aussi large que possible, afin de réduire la variabilité du résultat attendu, la préoccupation première étant de veiller au respect strict des critères de sélection des risques, en insistant sur la compétence et l'expérience des souscriptions. En outre, une structure a été mise en place pour passer en revue les affaires proposées, veillant ainsi à leur qualité et à l'observation des règles de prudence dans l'utilisation des limites, termes et conditions de souscription. Un Département indépendant, chargé de l'Inspection Technique et de la Gestion Intégrée des Risques, vérifie l'application des directives, par le biais d'une revue périodique des opérations de chaque centre de production. Les rapports établis à l'issue de cet exercice sont soumis à la Direction et à la Commission d'Audit et des Risques du Conseil d'Administration. Si la charge de sinistres de fréquence avait été supérieure de 5%, le chiffre d'affaires global de l'exercice aurait été inférieur de 15,9 millions \$EU (2020 : 15,8 millions \$EU).

La Société rétrocède des affaires à des réassureurs de renom, afin de diversifier son portefeuille et de réduire le risque de sinistres catastrophiques sur sa couverture, mais cela ne la dispense pas d'honorer ses obligations vis-à-vis des cédantes. Lors des renouvellements annuels, elle passe en revue la situation financière des récessionnaires qui sont choisis sur la base de leur solvabilité et de leur connaissance de l'industrie. Les contrats de récession en vigueur sont les suivants :

**31 décembre 2021**

Branche	Limite de couverture '000 \$EU	Rétention nette '000 \$EU
Excédent de sinistre par risque - Dommages aux biens	100 000	10 000
Excédent de sinistre par événement - Dommages aux biens	175 000	17 500
Excédent de sinistre Maritime et Energie	60 000	10 000
Excédent de sinistre Aviation	12 000	3 000

En 2019, la Société a intégré de nouvelles couvertures sur les polices « aggregate »

Branche	Franchise annuelle globale	Limite de couverture annuelle
Aggregate non marine	17 500	25 000
Aggregate marine et énergie	5 000	10 000

**31 décembre 2020**

Branche	Exposition brute '000 \$EU	Exposition net '000 \$EU
Excédent de sinistre par risque - Dommages aux biens	100 000	10 000
Excédent de sinistre par événement - Dommages aux biens	150 000	17 500
Excédent de sinistre Maritime et Energie	60 000	10 000
Excédent de sinistre Aviation	12 000	3 000

Branche	Franchise annuelle globale	Limite de couverture annuelle
Aggregate non marine	17 500	25 000
Aggregate marine et énergie	5 000	10 000



## 29 Gestion des risques financiers

Dans le cadre de ses activités normales, la Société a recours à des instruments financiers ordinaires tels que les espèces et quasi-espèces, les obligations, les actions et les créances. De ce fait, elle est exposée à des pertes potentielles liées à divers facteurs inhérents au marché, y compris la variation des taux d'intérêt, des cours des actions et des taux de change des devises. Les activités financières de la Société sont régies par son Règlement Financier et son document de Politique en Matière de Placements, ainsi que son Manuel de Procédures Administratives et Comptables qui contient des directives détaillées. Ces documents définissent un cadre pour les opérations d'investissement et fixent les niveaux d'engagement, de concentration, de risques de crédit, de change, de liquidité et de fluctuation des taux d'intérêts entre autres.

### a) Risque de crédit

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations, faisant ainsi subir une perte financière à l'autre partie. Africa Re est exposée à un risque de crédit à travers ses actifs financiers qui comprennent des dépôts bancaires à court terme, des valeurs à revenus fixes ainsi que des créances.

Les dépôts bancaires à court terme sont placés auprès d'institutions financières jouissant d'une très bonne cote de solvabilité et judicieusement répartis entre elles afin d'éviter une concentration indue. Le Règlement Financier prescrit une note de solvabilité minimum et un volume maximum de dépôt par banque et par monnaie.

Le portefeuille des valeurs à revenus fixes de la Société est géré par l'application de normes prudentielles de diversification et en tenant compte de critères de qualité de la notation des titres et de leurs émetteurs. Des dispositions spécifiques sont prévues pour fixer un plafond en ce qui concerne le montant des avoirs dans un seul titre émis par une seule et même entité, industrie ou secteur. L'objectif visé est de réduire au minimum la concentration du risque associé au portefeuille de valeurs à revenus fixes.

Le risque de crédit relatif aux créances est atténué par l'importance du nombre de cédantes et leur dispersion à travers le continent. Nombre de compagnies sur lesquelles nous avons des créances, sont également des actionnaires du Groupe. En outre, l'engagement de la Société en ce qui concerne les sinistres à régler concerne des contrats d'assurance conclus avec les mêmes compagnies. Les créances sont présentées à leur juste valeur, nettes de la provision pour dépréciation. Il est procédé à une évaluation périodique des cédantes et des rétrocessionnaires afin de minimiser l'exposition à des sinistres importants pouvant résulter de leur insolvabilité. Les modalités des transactions font également l'objet d'une stricte surveillance afin d'assurer la mise à jour constante des soldes.

Exposition maximale au risque de crédit vis-à-vis des sûretés détenues ou autres rehaussements de crédit :

	Exposition Maximale	
	Group 2021	Group 2020
	'000 \$EU	'000 \$EU
Liquidités	329 444	294 795
Investissements	967 565	947 652
Créances de réassurance	132 340	146 552
Débiteurs divers	6 714	9 962
<b>Total des actifs exposés au risque de crédit</b>	<b>1 436 063</b>	<b>1 398 961</b>

## Qualité de crédit des actifs financiers par classe d'actifs

### Au 31 décembre 2021 :

	Liquidités	Investissements	Reassurance recevables	Débiteurs Divers
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Ni en souffrance ni dépréciés	329 444	967 565	78 889	6 714
En souffrance, mais non dépréciés			53 451	
Dépréciés			67 657	
<b>Brut</b>	<b>329 444</b>	<b>967 565</b>	<b>199 997</b>	<b>6 714</b>
Total dépréciation	-	-	(67 657)	-
<b>Net</b>	<b>329 444</b>	<b>967 565</b>	<b>132 340</b>	<b>6 714</b>

### Au 31 décembre 2020 :

	Liquidités	Investissements	Reassurance recevables	Débiteurs Divers
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Ni en souffrance ni dépréciés	294 795	947 652	91 000	9 962
En souffrance, mais non dépréciés			55 552	
Dépréciés			58 944	
<b>Brut</b>	<b>294 795</b>	<b>947 652</b>	<b>205 496</b>	<b>9 962</b>
Impairment allowance - collective	-	-	(58 944)	-
<b>Net</b>	<b>294 795</b>	<b>947 652</b>	<b>146 552</b>	<b>9 962</b>

La qualité de crédit du portefeuille de créances d'assurance, de placements et d'autres actifs financiers exposés au risque de crédit qui n'étaient ni en souffrance ni dépréciés peut-être évaluée en fonction de la capacité de l'entreprise à payer sur les affaires souscrites.

Les actifs ci-dessus sont analysés dans le tableau ci-dessous en utilisant la notation Standard & Poors (S&P) (ou l'équivalent lorsqu'elle n'est pas disponible chez S&P)

#### Au 31 décembre 2021 :

	AAA	AA	A	BBB	En dessous de BBB	Non classé
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Liquidités	-	3 215	149 759	31 165	101 149	43 778
Investissements	20 348	105 435	243 290	98 187	480 504	19 801
Créances de réassurance					132 340	
Débiteurs divers						6 714
<b>Net</b>	<b>20 348</b>	<b>108 650</b>	<b>393 049</b>	<b>129 352</b>	<b>714 393</b>	<b>70 293</b>

#### Au 31 décembre 2020 :

	AAA	AA	A	BBB	En dessous de BBB	Non classé
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Liquidités	-	3 867	131 356	38 198	90 088	31 286
Investissements	26 955	109 337	256 639	88 309	442 928	23 484
Créances de réassurance	-	-	-	-	146 552	
Débiteurs divers	-	-	-	-		9 962
<b>Net</b>	<b>26 955</b>	<b>113 204</b>	<b>387 995</b>	<b>126 507</b>	<b>679 568</b>	<b>64 732</b>

#### b) Risque de liquidité

Ce risque est attaché à la difficulté dans laquelle pourrait se trouver la Société pour mobiliser les fonds lui permettant de remplir ses engagements et ses autres obligations en réassurance. Les directives en matière de placements fixent un niveau plancher pour les actifs financiers pouvant être détenus en espèces ou en instruments liquides. Lesdits instruments comprennent des dépôts bancaires dont la date d'échéance est inférieure à 90 jours. Par ailleurs, les portefeuilles confiés à des gestionnaires de placements font l'objet de transactions sur des marchés extrêmement liquides et sont ainsi de nature à permettre à la Société de faire aisément face à ses besoins de liquidités en cas de déficit.

Le tableau ci-dessous analyse les principaux éléments de l'actif et du passif de la Société, regroupés en fonction de leur échéance, elle-même déterminée sur la base de la période restante au 31 décembre 2019, par rapport à la date antérieure de modification des taux ou de l'échéance du contrat.

#### 29 Gestion des risques financiers (suite)

Jusqu'à	1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Au 31 décembre 2021 (En milliers \$EU)</b>							
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	329 444	-	-	-	-	-	<b>329 444</b>
Primes de réassurance à recevoir	78 889	20 354	23 325	6 485	3 287	-	
Sinistres recouvrables	132 340	37 956	8 828	11 556	7 837	9 393	<b>88 886</b>
Primes de rétrocession différées	29 090	21 114	18 776	6 131	8 370	7 910	<b>91 391</b>
	<b>470 971</b>	<b>42 026</b>	<b>42 955</b>	<b>12 970</b>	<b>11 794</b>	<b>8 429</b>	<b>589 145</b>
<b>Placements</b>							
Dépôts bancaires	285 324	-	-	-	-	-	<b>285 324</b>
Dépôts auprès des cédantes	33 845	24 102	18 538	7 715	3 046	84 937	<b>172 183</b>
Titres à taux fixe à la valeur réelle	8 563	7 109	8 556	10 976	12 207	50 383	<b>97 794</b>
Titres à taux variable à la valeur réelle	1 309	7 183	12 382	7 325	9 113	4 490	<b>41 802</b>
Titres à taux fixe au coût amorti	22 477	35 382	26 694	26 047	42 330	171 292	<b>324 222</b>
Titres à taux flottant au coût d'acquisition	-	-	-	-	5 500	40 740	<b>46 240</b>
Participation à la valeur réelle	89 745	-	-	-	-	-	<b>89 745</b>
Actions Non Cotées à la valeur réelle	-	-	-	-	-	61 246	<b>61 246</b>
Total placements	<b>441 263</b>	<b>73 776</b>	<b>66 170</b>	<b>52 063</b>	<b>72 196</b>	<b>413 088</b>	<b>1 118 556</b>
<b>TOTAL</b>	<b>912 234</b>	<b>115 802</b>	<b>109 125</b>	<b>65 033</b>	<b>83 990</b>	<b>421 517</b>	<b>1 707 701</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>							
Créditeurs Divers	5 282	5 049	4 877	1 753	1,930	-	<b>18 891</b>
Dividendes à payer	4 291	3 718	585	224	320	2 501	<b>11 639</b>
Soldes de réassurance à payer	46 918	30 554	1 080	12 614	20,587	-	<b>111 753</b>
Sinistres à payer	122 584	143 719	109 656	57 771	51,532	26 105	<b>511 367</b>
<b>TOTAL</b>	<b>179 075</b>	<b>183 040</b>	<b>116 198</b>	<b>72 362</b>	<b>74,369</b>	<b>28 606</b>	<b>653 650</b>

## 29 Gestion des risques financiers (suite)

Jusqu'à	1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Au 31 décembre 2020</b> <b>(en milliers \$EU)</b>							
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	294 795	-	-	-	-	-	<b>294 795</b>
Créances de réassurance	91 001	39 471	16 080	-	-	-	<b>146 552</b>
Sinistres recouvrables	13 316	37 956	8 828	11 556	7 837	9 393	<b>88 886</b>
Primes de rétrocession différées	31 613	511	46	-	-	6	<b>32 176</b>
	<b>430 725</b>	<b>77 938</b>	<b>24 954</b>	<b>11 556</b>	<b>7 837</b>	<b>9 399</b>	<b>562 409</b>
<b>Placements</b>							
Dépôts bancaires	300 137	-	-	-	-	-	<b>300 137</b>
Dépôts auprès des cédantes	16 173	42 891	25 055	13 488	4 831	69 294	<b>171 732</b>
Titres à taux fixe à la juste valeur	12 681	6 855	6 387	8 775	10 321	50 381	<b>95 400</b>
Titres à taux fixe au coût amorti	301	3 477	19 177	10 065	4 254	4 192	<b>41 466</b>
Titres à taux flottant au coût d'achat	19 887	19 875	38 203	29 938	28 228	161 654	<b>297 785</b>
Actions Cotées	-	-	-	-	817	40 315	<b>41 132</b>
Actions non cotées	83 221	-	-	-	-	-	<b>83 221</b>
Unquoted equity investments at fair value	-	-	-	-	-	56 053	<b>56 053</b>
Unquoted equity investments at cost less impairment	-	-	-	-	-	936	<b>936</b>
Total placements	<b>432 400</b>	<b>73 098</b>	<b>88 822</b>	<b>62 266</b>	<b>48 451</b>	<b>382 825</b>	<b>1 087 862</b>
Total	<b>863 125</b>	<b>151 036</b>	<b>113 776</b>	<b>73 822</b>	<b>56 288</b>	<b>392 224</b>	<b>1 650 271</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>							
Créditeurs divers	6 539	2 148	1 368	2 540	3 689	860	<b>17 144</b>
Dividendes à payer	5 311	908	237	334	391	2 234	<b>9 415</b>
Soldes de réassurance à payer	51 323	13 727	11 341	6 215	2 999	-	<b>85 605</b>
Sinistres à payer	109 810	177 867	78 958	63 938	32 622	10 105	<b>473 300</b>
<b>TOTAL</b>	<b>172 983</b>	<b>194 650</b>	<b>91 904</b>	<b>73 027</b>	<b>39 701</b>	<b>13 199</b>	<b>585 464</b>

## 29 Gestion des risques financiers (suite)

## c) Risques de marché

## i) Risque de taux d'intérêt

La Société s'expose actuellement aux variations des taux d'intérêt à travers son portefeuille de placements à revenus fixes confié à des gestionnaires, qui est évalué à la juste valeur. Toute variation de taux d'intérêt a un effet immédiat sur le revenu net déclaré et partant, sur les fonds propres. Ce portefeuille vise à générer des revenus et à atténuer la volatilité des prix, raison pour laquelle sa durée moyenne est inférieure à 5 ans.

La Note 4 présente le taux d'intérêt moyen pondéré sur les principaux investissements productifs d'intérêts.

Sensibilité au taux d'intérêt	'000 \$EU	'000 \$EU
	Augmentation parallèle de 100 points de base	Diminution parallèle de 100 points de base
2021	(5 723)	5 723
2020	(6 569)	6 569

## ii) Risque de variation du cours des actions

Ce risque porte sur la perte potentielle de la juste valeur résultant de variations négatives des prix des actions. La Société détient un portefeuille d'actions confié à des gestionnaires et se trouve de ce fait exposé aux fluctuations du cours des actions. Elle n'a pas recours aux instruments financiers pour la gestion de ce risque, leur préférant le mécanisme de la diversification sous diverses formes, notamment les plafonds aux allocations par action, industrie ou secteur ainsi que la bonne répartition géographique. Les directives en matière de placement prévoient une limite maximale pour les actifs financiers pouvant être détenus sous forme d'actions.

## iii) Risque de change

La Société conserve ses actifs et passifs dans plusieurs monnaies, ce qui l'expose aux risques de change découlant des opérations de rapprochement de l'actif et du passif. Elle n'a pas recours aux techniques de couverture pour réduire les risques inhérents à la fluctuation des cours, mais veille à ce que l'engagement net reste dans les limites acceptables, en révisant périodiquement les écarts. L'Africa Re possède des bureaux dans sept régions dont les monnaies, outre son unité de compte, représentent 95% de son volume d'affaires. Les actifs et passifs libellés dans ces monnaies sont répartis selon une clé déterminée par le Groupe.

La Société entretient des relations d'affaires avec des partenaires de pays variés et fait face au risque de change découlant de l'usage de différentes monnaies, principalement en rapport avec l'euro, le rand sud-africain, le shilling kenyan et le naira nigérian. Cependant, la principale exposition est celle liée au rand sud-africain. Le risque de change résulte des opérations de réassurance exécutées dans les monnaies locales, les investissements réalisées dans une devise autre que celle utilisée dans la communication de l'information financière par la Société et qui sont par la suite portées dans les actifs et passifs au titre d'activités à l'étranger.

Les tableaux des pages 98 et 99 montrent les différentes monnaies dans lesquelles étaient libellés l'actif et le passif du Groupe au 31 décembre 2020 et 2019. Les soldes en monnaies autres que le dollar EU montrent la forte exposition aux devises.

Analyse de sensibilité aux devises	Dépréciation de 10% par rapport au	Dépréciation de 10% par rapport au
	US\$000	US\$000
<b>Impact sur les Fonds propres</b>		
2021	(27 481)	27 481
2020	(40 641)	40 641

## 29 Gestion des risques financiers (suite)

## Risque de change (suite)

Au 31 décembre 2021 : (en milliers \$EU)	USD	ZAR	GBP	CFA/EUR	MAD	EGP	NGN	KES	MUR	AUTRES	TOTAL
<b>ACTIF</b>											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	127 811	26 039	11 881	39 916	19 302	8 686	27 613	21 054	5 735	41 407	329 444
Créances de réassurance	(18 132)	6 197	(372)	23 083	9 309	4 843	2 804	5 917	2 905	95 786	132 340
Sinistres recouvrables	62 850	6 628	42	13 370	1 408	787	1 457	588	6	4 255	91 391
Primes de rétrocession différées	28 134	655	-	2 552	8	202	1 228	243	-	2 948	35 970
	<b>200 663</b>	<b>39 519</b>	<b>11 551</b>	<b>78 921</b>	<b>30 027</b>	<b>14 518</b>	<b>33 102</b>	<b>27 802</b>	<b>8 646</b>	<b>144 396</b>	<b>589 145</b>
<b>Placements :</b>											
Dépôts bancaires	191 312	54 479	-	29 008	-	3 637	1 497	1 398	3 993	-	285 324
Dépôts auprès des cédantes	16 626	3 971	561	55 108	51 353	8 871	-	921	(31)	34 803	172 183
Titres à taux fixe à la valeur réelle	61 094	31 455	-	-	-	-	-	5 245	-	-	97 794
Titres à taux variable à la valeur réelle	41 802	-	-	-	-	-	-	-	-	-	41 802
Titres à taux fixe au coût amorti	244 126	33 304	7 920	34 855	-	4 017	-	-	-	-	324 222
Titres à taux flottant au coût d'acquisition	46 240	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46 240
Participations à la valeur réelle	78 391	9 220	-	-	-	-	6	2 128	-	-	89 745
Actions non cotées à la valeur réelle par le biais des autres éléments du résultat	59 093	-	-	749	-	-	1 404	-	-	-	61,246
<b>Total des placements</b>	<b>738 684</b>	<b>132 429</b>	<b>8 481</b>	<b>119 720</b>	<b>51 353</b>	<b>16 525</b>	<b>2 907</b>	<b>9 692</b>	<b>3 962</b>	<b>34 803</b>	<b>1 118 556</b>
<b>Total</b>	<b>939 347</b>	<b>171 948</b>	<b>20 032</b>	<b>198 641</b>	<b>81 380</b>	<b>31 043</b>	<b>36 009</b>	<b>37 494</b>	<b>12 608</b>	<b>179 199</b>	<b>1 707 763</b>
<b>PASSIF</b>											
Créditeurs divers	14 453	1 874	99	(247)	394	560	1,587	(8)	162	17	18 891
Dividendes à payer	11 639	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11 639
Soldes de réassurance à payer	30 424	2 357	(7 985)	16 886	781	(641)	8 362	4 307	510	56 752	111 753
Sinistres à payer	168 323	86 393	3 863	64 022	53 416	18 689	9 857	32 635	15 400	58 769	511 367
<b>Total</b>	<b>224 839</b>	<b>90 624</b>	<b>(4 023)</b>	<b>80 661</b>	<b>54 591</b>	<b>18 608</b>	<b>19 806</b>	<b>36 934</b>	<b>16 072</b>	<b>115 538</b>	<b>653 650</b>
<b>Situation nette</b>	<b>714 508</b>	<b>81 324</b>	<b>24 055</b>	<b>117 980</b>	<b>26 789</b>	<b>12 435</b>	<b>16 203</b>	<b>560</b>	<b>3,464</b>	<b>63 661</b>	<b>1 054 051</b>

## Codification des devises

USD - Dollar américain; Zar - Rand sud-africain; GBP - Livre britannique; CFA - Franc CFA; EUR - Euro; MAD - Dirham marocain; EGP - Livre égyptienne; NGN - Naira nigérien; KES - Shilling kenyan; MUR - Roupie mauricienne

## 29 Gestion des risques financiers (suite)

## Risque de change (suite)

Au 31 décembre 2020 : (en milliers \$EU)	USD	ZAR	GBP	CFA/EUR	MAD	EGP	NGN	KES	MUR	AUTRES	TOTAL
<b>ACTIF</b>											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	131 500	31 567	9 971	25 795	11 712	9 712	24 620	17 072	3 766	29 080	294 795
Créances de réassurance	(12 594)	2 798	113	23 227	5 538	5 979	3 224	11 237	3 162	103 868	146 552
Sinistres recouvrables	68 908	5 745	24	7 927	982	585	372	788	6	3 549	88 886
Primes de rétrocession différées	22 126	960	-	4 717	-	189	545	1 360	-	2 279	32 176
	<b>209 940</b>	<b>41 070</b>	<b>10 108</b>	<b>61 666</b>	<b>18 232</b>	<b>16 465</b>	<b>28 761</b>	<b>30 457</b>	<b>6 934</b>	<b>138 776</b>	<b>562 409</b>
<b>Placements :</b>											
Dépôts bancaires	172 212	60 003	5 831	28 869	-	2 585	1 524	8 802	3 546	16 765	300 137
Dépôts auprès des cédantes	17 660	1 805	1 031	55 581	51 699	7 601	5	2 79	(150)	36 221	171 732
Titres à taux fixe à la valeur réelle	19 079	29 479	-	-	-	-	528	46 314	-	-	95 400
Titres à taux fixe au coût amorti	41 466	-	-	-	-	-	-	-	-	-	41 466
Titres à taux flottant au coût d'acquisition	233 670	33 500	3 786	26 829	-	-	-	-	-	-	297 785
Participations à la valeur réelle	41 132	-	-	-	-	-	-	-	-	-	41 132
Actions non cotées à la valeur réelle par le biais des autres éléments du résultat	71 854	9 278	-	-	-	-	21	2 068	-	-	83 221
Actions non cotées au coût d'acquisition moins dépréciation	53 735	-	-	329	-	-	1 989	-	-	-	56 053
Total des placements	-	-	-	936	-	-	-	-	-	-	936
<b>Total Investments</b>	<b>650,808</b>	<b>134,065</b>	<b>10,648</b>	<b>112 544</b>	<b>51 699</b>	<b>10 186</b>	<b>4 067</b>	<b>57 463</b>	<b>3 396</b>	<b>52 986</b>	<b>1 087 862</b>
<b>PASSIF</b>											
Créditeurs divers	11 280	1 620	-	166	562	361	1 384	1 362	384	25	17 144
Dividendes à payer	9 415	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 415
Soldes de réassurance à payer	13 620	414	(3 236)	20 193	(3 361)	250	6 119	6 749	(4)	44 861	85 605
Sinistres à payer	160 282	97 308	3 872	53 359	48 776	14 465	9 826	26 218	13 882	45 312	473 300
<b>Total</b>	<b>194 597</b>	<b>99 342</b>	<b>636</b>	<b>73 718</b>	<b>45 977</b>	<b>15 076</b>	<b>17 329</b>	<b>34 329</b>	<b>14 262</b>	<b>90 198</b>	<b>585 464</b>
<b>Situation nette</b>	<b>666 151</b>	<b>75 793</b>	<b>20 120</b>	<b>100 492</b>	<b>23 954</b>	<b>11 575</b>	<b>15 499</b>	<b>53 591</b>	<b>(3 932)</b>	<b>101 564</b>	<b>1 064 807</b>

## Codification des devises

USD - Dollar américain; Zar - Rand sud-africain; GBP - Livre britannique; CFA - Franc CFA; EUR - Euro; MAD - Dirham marocain; EGP - Livre égyptienne; NGN - Naira nigérien; KES - Shilling kenyan; MUR - Roupie mauricienne

**30 Participation dans les filiales**

Le détail des filiales significatives du Groupe à la fin de la période considérée se présente comme suit :

Activité	Capital social	Participation	2021	2020	
Activité	US\$ '000		'000 \$EU	'000 \$EU	
African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited	Réassurance	*	100%	*	*
African Takaful Company	Réassurance	30 000	100%	30 000	12 000
Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited	Immobilier	*	100%	*	*
Africa Re Underwriting Agency Dubai (United Arab Emirates) Limited	Reinsurance services	500	100%	500	-

\* Moins de 1000 \$EU dans African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited — 7 actions ordinaires de 0,01 rand ; Sherbone Number Ten Parktown Investment Proprietary (South Africa) Limited — 40 000 actions ordinaires de 0,10 rand.

La Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) Limited a un exercice social se clôturant le 31 décembre; African Takaful Reinsurance Company le 30 juin et Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited le 31 août.

**Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) Ltd**

La Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) Limited a été créée le 9 janvier 2004. La principale activité de la société est la fourniture des services de réassurance pour la zone monétaire utilisant la monnaie Rand et comprenant le Mozambique, le Botswana et l'Angola. Elle a réalisé un bénéfice de 3 150 785 \$EU au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (2020 : 4 910 335 \$EU). Les activités majeures de la Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A sont déterminées par son Conseil d'administration sur une majorité simple des voix, chaque action disposant d'une seule voix.

Par conséquent, les Administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur la Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) et les informations financières de cette filiale sont consolidées dans les présents états financiers.

Ci-dessous sont résumées les informations financières de la filiale :

Résumé de l'état de la situation financière	2021 000 \$EU	2020 000 \$EU
Total Actif	284 354	289 055
Total Passif	(219 527)	(227 273)
Actifs Net	64 827	61 782
<b>Résumé de l'état du résultat net et du revenu global</b>		
Primes nettes acquises	36 384	35 105
Résultat avant Impôt	5 209	7 006
Impôt sur le Revenu	(2 058)	(2 096)
Autres éléments du revenu global	-	-
Total revenu global	3 151	4 910
<b>Résumé de l'état des flux de trésorerie</b>		
Flux de trésorerie nets provenant des opérations	4 837	(11 804)
Flux de trésorerie nets provenant des investissements	(2 481)	11 558
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie équivalents	2 356	(246)
(Perte)/Gain net sur actifs liquides	(53)	(31)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	635	912
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	2 991	635

**African Takaful Reinsurance Company**

African Retakaful Company a été créée le 1er septembre 2010. L'activité principale de la société est la fourniture de produits de réassurance qui sont entièrement conformes à la charia. La société a enregistré une perte de 16 195 132 \$EU au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (décembre 2020 : bénéfice de 154 012 \$EU). Les activités majeures d'African Retakaful Company sont déterminées par son conseil d'administration sur la base de votes à la majorité simple où chaque action donne droit à une voix.

Par conséquent, les administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur African Retakaful Company et les informations financières d'African Retakaful Company sont consolidées dans ces états financiers.

Les informations financières résumées de la filiale sont présentées ci-dessous.

<b>Résumé de l'état de la situation financière</b>	<b>2021 '000\$EU</b>	<b>2020 '000\$EU</b>
Total actif	112 573	84 965
Total passif	(119 012)	(93 109)
<b>Actifs nets</b>	<b>(6 439)</b>	<b>(8 144)</b>
<b>Résumé de l'état du résultat net et du revenu global</b>		
Primes nettes acquises	(8 387)	47 585
Résultat avant impôt	(16 195)	154
Autres éléments du revenu global	-	-
Total revenu global	(16 195)	154
<b>Résumé de l'état des flux de trésorerie</b>		
Flux de trésorerie nets provenant des opérations	4 129	(943)
Flux de trésorerie nets provenant des investissements	1 542	1 580
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (Perte)/Gain net sur actifs liquides	5 671	637
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	(9 765)	442
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	46 119	45 040
	<b>42 025</b>	<b>46 119</b>

**Sherborne Number Ten Parktown Investments Propriétaire (Afrique du Sud) Limited**

Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited a été rachetée par African Reinsurance Corporation en octobre 2012. L'activité principale de la société est la détention de biens immobiliers. La société a déclaré un bénéfice de 84 513 EU\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (2020 : perte de 298 811 EU\$). Les activités pertinentes de Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited sont déterminées par son conseil d'administration sur la base de votes à la majorité simple, chaque action donnant droit à une voix.

Par conséquent, les administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited et, par conséquent, les informations financières de Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited sont consolidées dans ces états financiers.

Les informations financières résumées de la filiale sont présentées ci-dessous.

<b>Résumé de l'état de la situation financière</b>	<b>2021 '000\$EU</b>	<b>2020 '000\$EU</b>
Total actif	2 667	2 553
Total passif	(97)	(81)
<b>Actifs Net</b>	<b>2 570</b>	<b>2 472</b>
<b>Résumé de l'état du résultat net et du revenu global</b>		
Revenu net	(8,387)	47,585
Résultat avant impôt	119	107
Charge d'impôt sur le revenu	(35)	(406)
Autres éléments du revenu global	-	-
<b>Total revenu global</b>	<b>84</b>	<b>(299)</b>
<b>Résumé de l'état des flux de trésorerie</b>		
Flux de trésorerie nets provenant des opérations	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des investissements	-	-
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
(Perte)/ gain nette sur actifs liquides	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	-	-

**African Re Underwriting Agency Dubai (Émirats arabes unis) Limited**

African Re Underwriting Agency Dubai (United Arab Emirates) Limited a été constituée le 28 avril 2020. L'activité principale de la société est la gestion des assurances. Elle a commencé ses activités le 1er janvier 2021.

Par conséquent, les administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur African Re Underwriting Agency et que les informations financières de la société African Retakaful Company sont consolidées dans ces états financiers.

Les informations financières résumées de la filiale sont présentées ci-dessous.

<b>Résumé de l'état de la situation financière</b>	<b>2021 '000\$EU</b>	<b>2020 '000\$EU</b>
Total actif	854	-
Total passif	(354)	-
<b>Actifs nets</b>	<b>500</b>	<b>-</b>
<b>Résumé de l'état du résultat net et du revenu global</b>		
Revenu net	776	-
Résultat avant impôt	-	-
Impôt sur le résultat	-	-
Autres éléments du revenu global	-	-
<b>Total revenu global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résumé de l'état des flux de trésorerie</b>		
Flux de trésorerie nets provenant des opérations	298	-
Flux de trésorerie nets provenant des investissements	(530)	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	383	-
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	151	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<b>151</b>	<b>-</b>

**31 Passifs éventuels**

Il n'existe pas de passifs éventuels significatifs relatifs aux litiges en cours impliquant la Société, pour lesquels une provision n'a pas été constituée dans les présents états financiers.

**32 Engagements relatifs aux locations simples****Charges locatives à payer**

La Société a un droit d'utilisation sur certains terrains utilisés pour la construction d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels. Ces droits d'utilisation sont classés avec les autres actifs similaires appartenant à la Société à savoir Biens, installations et équipement à la note 9.

La Société loue des bureaux au Soudan, Abidjan, Uganda, Ethiopie et en Arabie Saoudite. Les charges contractuelles non résiliables s'établissent comme suit :

	<b>2021 '000\$EU</b>	<b>2020 '000\$EU</b>
1 an au plus	77	228
Plus d'un an à 5 ans	17	273
<b>Actifs Net</b>	<b>94</b>	<b>501</b>

L'actif total de la société a été pris en compte afin de conclure que les contrats de location susmentionnés ne revêtent pas un caractère significatif pour les états financiers globaux et par conséquent continueront d'être passés en charges sur une base linéaire conformément à l'exemption de capitalisation prévue par la norme IFRS 16.

**Produits locatifs à recevoir**

A la fin de la période sous revue, la partie locative de l'immeuble du siège social de la Société à Lagos ainsi que les immeubles des bureaux régionaux de Nairobi et Casablanca avaient fait l'objet de contrats avec des locataires pour les créances suivantes :

	<b>2021 '000\$EU</b>	<b>2020 '000\$EU</b>
1 an au plus	1 287	1 393
Plus d'un an et au plus tard 3 ans	1 401	1 414
Plus de 3 ans et au plus tard 7 ans	384	-
	<b>3 072</b>	<b>2,807</b>

### 33 Gestion du capital

La Société n'est pas soumise à une réglementation en matière de fonds propres imposée de l'extérieur. Toutefois, elle continuera d'augmenter son capital disponible pour satisfaire aux exigences des agences de notation afin d'atteindre son objectif en matière de notation, et pour obtenir un ratio d'adéquation du capital interne raisonnable (capital disponible divisé par capital requis ajusté au risque).

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Aligner le profil de son actif sur celui du passif, en tenant compte des risques inhérents à l'industrie ;
- Maintenir la solidité financière de la Société pour soutenir la croissance de ses opérations ;
- Satisfaire aux exigences des compagnies qu'elle réassure et des agences de notation ;
- Appliquer la flexibilité financière en maintenant une trésorerie importante et l'accès à un certain nombre de marchés de capitaux ;
- Maintenir la capacité de la Société à verser des dividendes aux actionnaires et offrir différents avantages à d'autres parties prenantes ;
- Verser des dividendes importants aux actionnaires en fixant les taux des contrats d'assurances par rapport au niveau du risque.

La Société dispose d'un certain nombre de sources de capital et essaie d'optimiser sa capacité de rétention afin de maximiser régulièrement les dividendes versés aux actionnaires. Lorsqu'elle évalue le déploiement et l'utilisation du capital, l'Africa Re ne s'intéresse pas uniquement aux sources de capital traditionnelles mais aussi à d'autres sources, y compris la rétrocession, si besoin est. La Société gère comme capital tout élément éligible au traitement de capital.

Le capital géré par la Société est présenté ci-dessous est composé comme suit :

	2021 '000\$EU	2020 '000\$EU
Capital social	286 361	285 861
Prime d'émission d'actions	217 170	216 107
Autres réserves	270 965	281 061
Bénéfice non distribué	226 218	234 077
<b>Total fonds propres</b>	<b>1 000 714</b>	<b>1 017 106</b>

### 33 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Il n'y a pas eu d'événement postérieur à la clôture de l'exercice, qui nécessite un ajustement ou une divulgation dans les présents états financiers.

### Annexe

#### Compte de résultat net consolidé par branche

	Incendie et Accident '000 \$EU	Maritime et Aviation '000 \$EU	Vie '000 \$EU	Total 2021 '000 \$EU	Total 2020 '000 \$EU
<b>Revenue de souscription :</b>					
Prime brute souscrite	738 796	44 615	61 935	845 346	804 774
<b>Prime brute acquise</b>	733 578	45 793	63 255	842 626	811 753
Prime rétrocédée	(159 605)	(6 624)	(8 701)	(174 930)	(156 375)
<b>Prime nette acquise</b>	<b>573 973</b>	<b>39 169</b>	<b>54 554</b>	<b>667 696</b>	<b>655 378</b>
<b>Produits de commissions &amp; charges sur programmes de rétrocession</b>	<b>30 023</b>	<b>1 033</b>	<b>1 866</b>	<b>32 922</b>	<b>30 309</b>
<b>Sinistres bruts payés</b>	<b>(320 442)</b>	<b>(17 700)</b>	<b>(44 209)</b>	<b>(382 351)</b>	<b>(413 973)</b>
Charge de sinistres brute	(368 448)	(10 580)	(49 336)	(428 364)	(453 628)
Déduire : Part des rétrocessionnaires	33 342	(2 607)	4 878	35 613	48 661
<b>Charge de sinistres nette</b>	<b>(335 106)</b>	<b>(13 187)</b>	<b>(44 458)</b>	<b>(392 751)</b>	<b>(404 967)</b>
Coût d'acquisition	(197 094)	(13 108)	(14 208)	(224 410)	(216 586)
Frais de gestion	(42 732)	(2 581)	(3 583)	(48 896)	(50 097)
<b>Bénéfice de souscription</b>	<b>29 064</b>	<b>11 326</b>	<b>(5 829)</b>	<b>34 561</b>	<b>14 037</b>
Produits de placements et autres revenus nets				54 138	53 591
Perte de change nette				(47 783)	(9 247)
<b>Bénéfice avant impôt sur le revenu</b>				<b>40 916</b>	<b>53 381</b>
Crédit/charge d'impôt sur le résultat				(2 093)	(2 672)
<b>Bénéfice de l'exercice</b>				<b>38 823</b>	<b>55 709</b>



## Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---